26162

. — Janvier 1926 Prix : 2 francs

La Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

DANS CE NUMÉRO :

Mussolini et l'Aventin

par Ch.-André JULIEN

Les Impôts, affaire de bourgeois

par Robert LOUZON

LE MOUVEMENT DES MÉTAYERS LANDAIS

par A. RICHARD

Quand sonnera l'heure de l'Unité?

par P. MONATTE

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 96, quai Jemmapes. — PARIS (10e)

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER, V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND, R. LOUZON, A. GARNERY, V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL, GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE, D. ANTONINI, G. LACOSTE, F. CHARBIT, L. MARZET.

Adresser toute la Correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-X^e

Chèque Postal :
Révolution Prolétarienne **734-99** Paris

Permanence : *l'après-midi, de 3 à 7 heures*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois	11 fr.	Six mois	15 fr.
Un an	20 fr.	Un an	30 fr.

PRIX DU NUMÉRO :
France : 2 fr. — Extérieur : 2 fr. 50

SOMMAIRE du n° 13 (*Janvier 1926*)

Mussolini et l'Aventin . . . . . Ch.-André JULIEN.

Parmi nos lettres :
L'unité syndicale. — Le bombardement de Damas. — Une cause d'accidents de chemin de fer. — La faiblesse des hommes de bon sens. — Est-ce bien l'élite du prolétariat ?

Panaït Istrati . . . . . R. GIAUFFRET.

La crise du Parti . . . . . R. HAIRIUS.

Le mouvement des métayers landais de 1919-1920. . . . . A. RICHARD.

Quand sonnera l'heure de l'Unité ? . . P. MONATTE.

Un discours patriotique de Marcel Cachin . . . . . R. L.

La renaissance du syndicalisme :
Syndicats d'industrie ou syndicats de métiers (V. DELAGARDE). — Dans les métaux de la région parisienne (A. PELLETIER). — Resserrement ou étouffement (R. LAGRANGE). — A la porte, les ouvriers communistes (V.D.).

Les bannis de Tunis devant la Cour de Cassation.

LETTRES DE L'INTERNATIONALE

Lettre de Russie : La précédente crise du Parti vue de l'intérieur d'une cellule. — *Lettre d'Angleterre :* Le Labour Party, l'aile gauche et le Parti communiste.

A TRAVERS LES LIVRES

Le jeu de l'amour et de la mort, de Romain Rolland (G. SYFFERT). — *Le fascisme*, de Giuseppe Prezzolini (A. R.). — *Les grandes industries modernes*, de Paul de Rousiers (R. L.).

NOTES ÉCONOMIQUES

Une défaite de la Révolution : L'héritage rétabli en Russie. — Les impôts, affaire de bourgeois. — Chronique des monopoles (R. LOUZON).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Les hauts faits de Sarrail à Damas. — Une lettre de M. Gordon Canning.

Alfred COSTES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (VIe)

Œuvres Complètes de KARL MARX

Traduites par J. MOLITOR
Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

VIENT de PARAITRE :

Histoire des Doctrines Économiques
TOME VII
DE RICARDO A L'ÉCONOMIE VULGAIRE
Un volume in-16 de 266 pages..... 8 fr.

EN VENTE :

Le Capital

I. Le PROCÈS de la PRODUCTION du CAPITAL, précédé d'une introduction à l'ensemble du marxisme, par KARL KAUTSKY, 4 *vol. in-16, de* 304, 288 276 *et* 292 *pages*. Chaque volume.... 10 fr.

Histoire des Doctrines Économiques

I. DEPUIS les ORIGINES de la THÉORIE de la PLUS-VALUE jusqu'à ADAM SMITH, 2 *volumes in-16* de 344 et 218 *pages*. Chaque volume..... 8 fr.

II. RICARDO. 4 *volumes in-16 de* 368, 320, 184 et 256 *pages*..... 10 fr. et 8 fr.

VIENT DE PARAITRE :

GUSTAVE DUPIN
(ERMENONVILLE)

Le Règne de la Bête

Prix : 7 fr.

PARIS
Librairie du Travail, 96, quai de Jemmapes

CEDIAS
BIBLIOTHÈQUE
MUSÉE SOCIAL

FORCE ET FAIBLESSE DU FASCISME ITALIEN

Mussolini et l'Aventin

Au lendemain du meurtre de Matteotti, le fascisme parut frappé à mort. Pourtant, il semble aujourd'hui plus fort que l'année précédente et capable de supprimer impunément, par la violence, les forces de l'opposition. Ce redressement singulier, à l'heure où le régime mussolinien est au plus bas dans l'opinion italienne s'explique par les circonstances dans lesquelles est née et s'est développée la dictature qui pèse, depuis trois ans, sur la péninsule.

Que le fascisme soit un fait d'ordre général et une manifestation naturelle de la répression bourgeoise à l'égard du prolétariat, aux heures où le capitalisme se sent plus gravement menacé, c'est un fait évident et qu'on ne saurait trop mettre en relief. Il n'en est pas moins vrai que la situation économique et politique d'un pays contribue à déterminer la forme organique de cette répression. Les traditions anti-démocratiques de la masse et des intellectuels italiens ; le condottierisme séculaire et l'influence prépondérante des chefs ; la répartition géographique et le développement des forces ouvrières et paysannes n'ont pas été sans influer profondément sur la formation et les progrès de la dictature fasciste.

La naissance du fascisme.

Le fascisme a trouvé, en Italie, des conditions particulièrement favorables. Les combattants sortaient de la guerre exaltés et déçus. Ceux qui attendaient de la victoire la réalisation des ambitions nationales assistaient, avec humiliation, à l'humble rôle de leur pays dans les conseils des alliés. Ils trouvaient, au retour, le spectacle classique de l'enrichissement et du dévergondage de l'arrière, des conditions de travail plus dures, l'exploitation cynique des mercantis. Nombreux furent ceux qui rejoignirent alors les organisations révolutionnaires ; les autres aspirèrent, avec plus ou moins de force, à un changement de régime. Personne ne se tint pour satisfait de l'état de choses existant. C'est alors que naquirent les « fasci » qui recrutèrent les mécontents de tous les partis, notamment des partis d'avant-garde, en vue d'une action immédiate et précise.

Le programme primitif du fascisme.

Tant au point de vue politique qu'économique, le fascisme primitif qui voulait attirer les prolétaires du Milanais, posait des revendications qu'il se hâta d'abandonner quand il fut dans les mains de la bourgeoisie. En 1919, il réclamait ainsi la proportionnelle, le suffrage des femmes, l'abolition du Sénat, la nomination d'une Assemblée constituante, la création de conseils techniques professionnels, la journée de huit heures, la cession des industries et de certains services publics, notamment les chemins de fer, aux organisations ouvrières, la nationalisation des fabriques d'armes et de munitions, le prélèvement sur le capital, la confiscation des biens du clergé, la saisie de 85 % des bénéfices de guerre, l'annexion de Fiume et de la Dalmatie.

Le développement du fascisme.

Les progrès du fascisme n'eurent, à l'origine, qu'un caractère local et fort modeste. Les désillusions révolutionnaires, les craintes de la bourgeoisie rurale et industrielle, la carence ou la complicité des gouvernements firent sa force.

Beaucoup d'Italiens qui avaient espéré une action virile du socialisme sortirent déçus de la crise économique de l'été 1919 dont les chefs du prolétariat ne surent tirer parti et l'exaltation que suscita, en 1920, l'occupation des usines se mua en amertume, en présence des lamentables résultats tirés d'une brillante expérience.

Dans les campagnes où le fascisme allait puiser ses premières forces, les propriétaires menacés, notamment dans le Bolonais, par les organisations des journaliers agricoles voyaient, dans la nouvelle organisation, la seule force susceptible de leur fournir une protection que l'Etat était incapable de leur assurer.

Mais, si le fascisme établit sa plate-forme la plus solide dans les milieux agrariens, il n'en fit pas moins appel à la moyenne bourgeoisie des villes et à la haute bourgeoisie financière industrielle. D'abord terrifiés par les progrès du prolétariat, banquiers, usiniers et négociants ne tardèrent pas à constater les vices dont souffrait la direction du Parti socialiste ; ils rallièrent alors en masse les organisations fascistes qui prirent position contre le bolchevisme et se posèrent en champions de la discipline.

Largement financés, les « fasci » purent développer leur propagande. Alors fils de famille, étudiants, intellectuels pauvres déçus

par la médiocrité des temps, officiers et sous-officiers rendus à une vie inactive, petits bourgeois de tout poil grossirent rapidement les rangs de la nouvelle armée. L'ancien programme du fascisme fut oublié, les forces d'argent y substituèrent leur idéal d'ordre dans l'oppression.

Contre les progrès du fascisme, aucune force démocratique ne se dressa. Le peuple ne tenait pas aux pseudo-conquêtes de la démocratie dont il n'avait tiré que misères ; les intellectuels formés à l'école de Pareto, de Gentile et de Benedetto Croce n'y croyaient pas davantage soit qu'ils prônassent le nationalisme, soit qu'ils défendissent le syndicalisme.

Les gouvernements eux-mêmes, habitués à vivre, de tout temps, à la petite semaine, sans idéal et sans passion, furent incapables de faire front. Nitti essaya, sans force, de résister ; Giolitti laissa le champ libre au fascisme dans l'espoir de grouper autour de soi les citoyens menacés de tous les partis mais, comme l'apprenti sorcier, il déchaîna une force qu'il ne put plus contenir ; enfin le lamentable Facta assista passivement à la marche sur Rome et à la prise du pouvoir par les fascistes. L'Etat démocratique croulait dans le mépris général.

Mussolini et son parti.

Le fascisme, au pouvoir, prit aussitôt le caractère d'une croisade anti-prolétarienne mais il n'employa pas les procédés sommaires de l'ancienne réaction d'extrême-droite, avec ses lois d'exception. Ce fut, comme l'écrivait Bordiga, « un mouvement plus moderne et plus rusé ».

Le duce qui l'organisa apportait, avec son expérience de chef socialiste, des qualités de premier ordre qu'il serait vain de nier. Après les ministres bourgeois qui avaient montré surtout leur impuissance, il apparaissait, en contraste, comme un chef qui sait ce qu'il veut et réussit à se faire obéir. Il s'entoura d'hommes aussi dénués de scrupules que lui, mais apportant dans leur politique réactionnaire un tempérament révolutionnaire : Cesare Rossi, ancien ouvrier typographe et anti-militariste notoire qui devint son confident et joua, dans l'assassinat de Matteotti un rôle de premier plan ; Roberto Forges-Davanzati, ancien propagandiste du syndicalisme, jusqu'en 1908, où il passa au nationalisme, un des rares hommes cultivés de la direction du fascisme ; l'ex-socialiste Marinelli qui tient la bourse du parti ; Dumini qui se vantait d'être « douze fois assassin » ; Farinacci, le « ras » de Crémone, l'aboyeur de la bande, qui sert de repoussoir au duce, et bien d'autres de moindre renom mais d'égale moralité.

Sous eux vit un parti, maître de tous les rouages de l'Etat et dont la fidélité est assurée par les bénéfices financiers que lui vaut son concours et par l'impunité assurée à ses crimes. Il suit Mussolini qui est un chef de bande comme le furent dans le passé Cola di Rienzi, Masaniello et Garibaldi.

La politique de Mussolini.

Mussolini a eu la grande habileté de maintenir les rouages de l'ancien Etat bourgeois tout en rendant pratiquement inutilisables ceux dont il juge le fonctionnement dangereux ou nuisible. Il n'a donc pas fait, contrairement à son affirmation, une révolution. Il s'est borné à substituer à un personnel dirigeant périmé, un autre personnel bourgeois plus actif et plus habile, à des procédés usés, des méthodes plus efficaces et plus sûres.

Il n'a pas eu, jusqu'à ces temps derniers, besoin de nouvelles lois. Il n'a pas supprimé la liberté de la presse mais il l'a paralysée par la censure et les saisies systématiques ; il n'a pas renvoyé le Parlement mais, par une loi régulière, s'est assuré des élections favorables et une majorité à toute épreuve. Tout en méprisant l'action parlementaire, il peut ainsi exciper, auprès du roi, des votes favorables de la Chambre pour prétendre gouverner régulièrement et avec l'appui de l'opinion publique. Il n'a pas davantage supprimé le Parti communiste mais par des persécutions habiles, parfois individuelles et secrètes, parfois publiques et à grande envergure il a réussi à rendre périlleuse son organisation, quelque cachée qu'elle soit et presque impossible sa propagande.

Les expéditions punitives.

Les expéditions punitives ont joué un rôle systématique. Elles ont frappé, d'une part, les organisations ouvrières, d'autre part les adversaires du fascisme. Ce faisant, elles ont permis de satisfaire, à la fois, les desirs économiques de la bourgeoisie et les instincts de férocité des *bravi*. Les exécutions individuelles ont pris un caractère de sauvagerie dont on ne trouve l'équivalent que dans les chroniques du moyen âge. L'huile de ricin et les bastonnades n'ont été que moindres sévices. Les tortures sont venues ensuite ; durant un temps, les fascistes s'amusèrent à arracher les dents de leurs ennemis. Une de leurs manifestations préférées consista longtemps à peindre leurs adversaires aux trois couleurs nationales. L'un de ces derniers fut traîné par un camion dont il devait suivre la course par bonds spasmodiques. Comme il était peint, on espérait susciter le rire de la population. Quand le camion s'arrêta, on détacha un cadavre que la femme de la victime ne reconnut qu'à des lambeaux de vêtements.

Les crimes sont impunis. La police n'arrête pas, la justice ne poursuit pas ; le jury n'ose pas condamner. Même quand les fascistes prennent, dans une population, des victimes au hasard, à titre de représailles, les assassins ne sont pas inquiétés. C'est surtout dans les

villages que les chefs sévissent, à tort et à travers, sans contrôle et sans mystère. Aussi est-ce là que la réaction anti-fasciste prendra, le jour où chancellera le régime, le caractère le plus aigu et, probablement, le plus impitoyable.

La politique syndicale du fascisme.

Les Syndicats peuvent aussi s'organiser mais on enrôle, par la terreur, les ouvriers dans les groupements fascistes et l'on détruit les sièges des Syndicats rouges. Des chefs fascistes engagent même avec des chefs du syndicalisme réformiste des relations plus que suspectes dans l'espoir d'agréger au régime l'organisation syndicale.

La loi actuellement en projet et qui deviendra demain une arme de plus dans les mains de Mussolini a pour but de ruiner le mouvement syndical. Il existera, en effet, deux catégories d'associations : d'une part les organisations reconnues et, partant, favorisées par l'Etat mais dont les chefs et la politique devront témoigner d'une « bonne conduite nationale », d'autre part les organisations non reconnues qui pourront subsister mais sans garanties du gouvernement. En un mot, ne seront autorisées, encouragées, utilisées pour des fins politiques que les groupements ayant un personnel et une conduite fascistes. Les autres seront livrés aux sanctions du gouvernement, aux représailles armées des fasci et finalement interdites. Le syndicalisme révolutionnaire ne pourra plus subsister qu'à l'état de société secrète.

Grâce à cette habile politique, appuyée sur un régime de terreur, Mussolini a pu paralyser ses adversaires et désorganiser le mouvement ouvrier. Mais, à la veille de l'assassinat de Matteotti, le véritable péril du fascisme n'était pas dans l'opposition jugulée, mais dans la crise économique et les rivalités aiguës à l'intérieur même du Parti fasciste. La lutte entre les purs, ennemis de toute concession et les partisans de la régularisation du régime était grave et allait, de jour en jour, s'accentuant. La disparition du député socialiste, en provoquant, en Italie, une répulsion et des protestations unanimes reforma le bloc du fascisme menacé et le sauva. La sottise des adversaires bourgeois du régime tourna même en victoire un événement qui aurait dû être un désastre.

Les conséquences du meurtre de Matteotti.

Matteotti n'était pas le premier homme politique victime des « bravi » du fascisme. Sa mort provoqua une forte émotion à cause de la personnalité de la victime et des conditions mystérieuses du crime. Le jeune député, peu aimé de ses collègues socialistes qui le considéraient comme un gêneur et un metteur de pieds dans le plat, était populaire par son courage. L'opinion fut émue plus par attachement à sa figure que par le scandale d'un assassinat organisé par le gouvernement. Quoi qu'il en soit Mussolini se sentit atteint et ceux qui l'approchèrent à cette époque eurent l'impression qu'il était *knock out*.

L'opposition parlementaire des partis bourgeois qui n'avait jamais su mener une action vigoureuse contre le fascisme crut le moment venu d'achever la bête expirante Elle proclama qu'elle poserait, devant le pays, la question « morale » du régime et qu'elle ferait au procès des assassins de Matteotti le procès de Mussolini et des fascistes. Elle décida de déserter le parlement, pour se retirer sur l'Aventin, jusqu'à ce que justice fût faite, comme fit la plèbe romaine en 494 avant J.-C. Mais la plèbe représentait une force avec laquelle le patriciat devait compter. L'opposition parlementaire, allant des démocrates aux maximalistes, n'était qu'une mosaïque de partis, sans programme commun, sans volonté d'action, sans soutien dans la masse du pays. C'est sa politique qui fournit à Mussolini les moyens de liquider une situation difficile et de ressortir de la crise plus fort qu'il ne l'était avant qu'elle éclatât.

La politique de l'Aventin.

Au lieu d'agiter le pays par une campagne qui pouvait être périlleuse pour les chefs mais avoir quelque efficacité, l'Aventin dépensa son énergie en polémiques de presse et négociations stériles avec la couronne. Un de ses chefs, écœuré par la bassesse de ses collègues, a bien voulu me fixer les buts secrets que poursuivait l'opposition. On engagea, en sous-main, des tractations avec le roi, qui déteste Mussolini et serait heureux de s'en débarrasser, à condition de ne pas se compromettre. Il fut décidé que l'on ferait en sorte d'ébranler la majorité qui demeurait au parlement. Abandonné des députés, Mussolini serait contraint de remettre sa démission au roi. On organiserait alors une dictature transitoire, afin d'empêcher une réaction trop violente du peuple des campagnes dont on craignait qu'il massacrât les tyrans locaux, et une poussée révolutionnaire du prolétariat qui balaierait vainqueurs et vaincus. Le démocrate Amendola était le premier à proposer un pouvoir militaire, avec état de siège.

A la fin de 1924, on attendait la décision du roi. Les ministres proposèrent leur démission à Mussolini mais celui-ci répartit qu'en cas de crise il lâcherait les bandes fascistes dans la rue. Alors le roi eût peur. « M. de Savoie, me disait mon interlocuteur, nous a trahis. C'est un homme rusé mais c'est surtout un lâche. Maintenant la question de la monarchie est posée. On ne résoudra pas le problème du fascisme sans révolution ».

Depuis lors, Mussolini traite le roi comme un personnage d'antichambre. Il passe les revues à sa place, l'oblige à signer la nomination au gouvernement de Tripolitaine du général de Bono que la cour ne voulait plus recevoir, l'écrase en toutes circonstances, de son mépris. Beaucoup d'hommes politiques italiens pensent que, d'ici peu de mois, le duce liquidera le régime pour y substituer è son profit un protectorat analogue à celui de Cromwell.

L'attitude du parti communiste.

Depuis les crises qui ont agité les partis politiques du prolétariat en Italie, autour du problème de la Troisième Internationale, le Parti communiste était le seul capable de faire une action efficace car les anarchistes, dont l'attitude a été toujours franchement révolutionnaire n'ont pas une organisation puissante et les maximalistes, par leur collaboration avec l'Aventin sont condamnés à perdre du terrain auprès des masses. Mais la bolchevisation veillait. On voulut appliquer au parti italien le même obscurantisme, le même automatisme militaire, la même tactique sans âme, la même obéissance aux chefs asservis à Moscou que l'on imposa dans les autres pays. Le résultat fut, hélas, le même.

Il est inutile d'insister ici sur la question car on a dû lire dans la *Révolution Prolétarienne* d'août dernier, la déclaration digne mais ferme où Bordiga et quelques camarades du Comité d'entente dénoncent les méthodes de la Centrale qui conduisent à la désagrégation du Parti, le « formalisme mécanique d'une discipline qui ne convainc pas et ne se fait pas respecter », le péril fractionniste que font courir au Parti les décisions de l'Internationale, les méthodes « giolittiennes » qui tendent à fausser le résultat de la consultation des camarades communistes. « Nous voudrions, conclut Bordiga en une forte formule, porter le débat et la conscience du Parti au delà des attitudes superficielles et mesquines sur lesquelles on spécule quand on veut s'épargner l'ennui d'étudier les questions et de critiquer. »

Au moment où le Parti italien est cruellement frappé par la répression, on voudrait espérer qu'il entendra cette voix et qu'il comprendra combien la critique féconde d'un Bordiga est plus profitable à l'action que la récitation d'un *Credo* servile.

Où en est le fascisme?

Le fascisme triomphe de la faiblesse de ses adversaires. Pourtant le vide se fait autour de lui. Les prolétaires écrasés le haïssent et les malheureux égarés se tournent, chaque jour, vers leurs frères de misère ; la moyenne bourgeoisie qui souffre de la cherté de vie, est revenue de ses illusions passées ; la jeunesse intellectuelle est presque entièrement hostile au régime ; le pape lui-même qui, après avoir obtenu de Mussolini, des avantages inespérés pour le clergé, craint qu'une révolution ne s'attaque, un jour, au Vatican solidaire du fascisme, mène campagne, dans l'*Osservatore Romano*, contre la violence et polémique avec le journal de Farinacci.

Ainsi donc, malgré l'immense masse de la population une minorité active, maîtresse de l'Etat, financée par les banques et l'industrie, s'impose et demeure inébranlable. Le procès Matteotti ne sera plus qu'une représentation dont le scénario est réglé d'avance ; le complot, découvert au moment propice, permet de supprimer les journaux et les partis contraires. Sûr de sa force, Mussolini paraît vouloir rejeter son masque de légalité et établir une dictature qui règnera dans le silence.

Ce régime pourra-t-il durer ? Les chefs de l'opposition parlementaire parlent couramment de dix ou quinze ans ; les militants communistes ne nient pas que la lutte sera longue. Une morne servitude fait peser sur l'Italie son couvercle de plomb. Seule la classe ouvrière sera capable de secouer le joug, si elle est unie et confiante en ses chefs. Toute mesure inconsidérée qui affaiblirait son action est criminelle. Il faut que quand sonnera l'heure favorable, la poussée prolétarienne soit telle qu'elle empêche tout compromis, toute usurpation de sa victoire.

CH.-ANDRÉ JULIEN.

Le Collier de Perles

« Sous la poussée des événements ils (les ouvriers) comprendront que l'unité c'est avant tout la fusion en un seul bloc de toutes les masses ouvrières, et non un banquet de reconciliation entre les collaborateurs de M. Pinot, du Comité des Forges, et les défenseurs de la *Révolution Prolétarienne*. »

G. MONMOUSSEAU,
Secrétaire de la C.G.T.U.
Almanach Ouvrier et Paysan
(page 146).

⁂

« Dans le *Libertaire* du Vendredi 25 décembre, le camarade Boudoux... »

Marcel BROUT.
Secrétaire de la Fédération unitaire du Bâtiment.
(*Humanité* 25 déc. 1925)

⁂

« Il faudra bien s'expliquer un jour sur l'attitude de ceux qu'on présente aujourd'hui comme les seuls et uniques révolutionnaires de la période de guerre et situer exactement leur rôle et surtout leur action contre la guerre. »

P. SEMARD,
Secrétaire général du Parti communiste
Ass. du 3 janvier 1926 (*Humanité* du 5).

⁂

« Nous ne souhaitons pas aux camarades d'avoir un Loriot parmi eux !... »

BEAUGRAND,
Secrétaire de Cellule communiste
(*Humanité* du 5 janvier 1926).

Parmi nos Lettres

L'Unité syndicale.

Un camarade reprend la question posée par Giauffret aux militants de la Fédération des Fonctionnaires, dans sa réponse à l'enquête sur l'Unité syndicale :

Et l'Unité ? Ces Messieurs les Fonctionnaires en pensent-ils quelque chose ? Je crois qu'ils sont fort occupés à empêcher leur Fédération de se couper en deux ou trois. Mais cela leur arrivera fatalement, si les C. G. T, ne se recollent pas. Ils ne sauveront leur propre Unité qu'en faisant celle des autres.

⁂

Le bombardement de Damas.

Un témoignage inattendu, c'est celui qui nous est signalé ici. Le récit emprunté au *Libéral* de Tunis, que nous publions plus loin, est donc plutôt au-dessous de la réalité :

J'ai vu au ciné, dans le Pathé-Journal, des vues de Damas bombardée. C'est infiniment pire que ce que je pensais. Aussi loin que la vue porte dans les différentes vues données, il n'y a pas une seule maison debout. *Dans toutes il ne reste que les quatre murs, ou plus exactement les parties inférieures des quatre murs.*

⁂

Une cause d'accidents de chemins de fer.

D'un ingénieur abonné :

Je vois les ruptures d'essieux et d'attelages de Choisy-le-Roi, etc.... Or je viens de lire, dans Science et Industrie (N° 149), *un article de Frémont sur ce sujet.*

Frémont est un type spécialisé dans les essais de résistance de matériaux depuis des dizaines d'années, c'est le grand spécialiste en la matière, mais ce n'est pas un officiel. Il est d'origine ouvrière, tient à rester « compagnon », et a une vigoureuse dent contre les officiels.

Dans son article il établit que presque toutes ces ruptures sont dues aux aciéries qui emploient pour faire ces pièces leurs chûtes de lingot, point qui ne peut se déceler par les essais prescrits au cahier des charges, ce qui n'a rien d'étonnant, ce cahier ayant été établi par une Commission dont le rapporteur était un gros aciériste.

Ayant communiqué cette lettre à un camarade qui a travaillé de longues années dans les usines métallurgiques de l'Est, celui-ci nous a écrit les remarques suivantes :

C'est fort possible que les chûtes de lingot ou pertes de feu — c'est ainsi qu'on désigne en sidérurgie les extrémités des produits passés au laminoir et qui doivent atteindre à chaque extrémité 100 kg environ en rails et poutrelles sur lingots de 3 à 6 tonnes — soient employées à faire des pièces de sécurité. C'est d'autant plus facile que les Aciéries s'entendent non seulement à arranger les cahiers des charges mais encore les contrôleurs et receveurs de l'Etat ou des Compagnies.

Voici une petite comédie à laquelle j'ai assisté quelques années avant guerre dans une grande usine de l'Est. Le receveur était venu — c'était pour des rails spéciaux. Après avoir regardé talons et patins, avoir fait trier les mauvais des bons — un ouvrier était désigné pour poinçonner les reçus — tout en causant, notre receveur et le chef enfleur s'éloignèrent, laissant aux mains de l'ouvrier le poinçon.

Une heure après, l'enfleur revint, mi-courroucé, mi-radieux, redemander le poinçon que M. le receveur avait égaré. Il lui fut remis. Tout le monde fut content.

Mais qu'est-ce que l'enfleur ? En argot d'usine, c'est une sorte d'individu qui n'est ni contremaître, ni ouvrier, qui tient place après le surveillant, sait mieux tenir la queue de billard que la tenaille du lamineur ou le crayon du bureaucrate, et dont le rôle est de jeter de la poudre aux yeux. C'est l'enfleur, par exemple, qui va attendre à la gare M. l'inspecteur ou M. le contrôleur et qui le pilote à l'hôtel et à l'usine.

⁂

La faiblesse des hommes de bon sens.

D'un camarade qui ne boude pas à la besogne, mais qui adore les paradoxes :

Je me demande si nous ne sommes pas en fait condamnés : il y a ce fait biologique extraordinaire que l'adulte plein de force et d'expérience se voit remplacé par l'enfant ignorant et inhabile et qui cependant a raison contre lui. Les civilisations qui disparaissent sont remplacées après des siècles par des civilisations plus rudimentaires mais qui iront plus loin que les premières. Dans la révolution les brouillons et les bolchévisateurs n'auraient-ils pas biologiquement raison contre les hommes de « bon sens » ?

Gardons-nous comme la peste des images bibliques et des comparaisons biologiques. Si les hommes de « bon sens » mettaient à défendre ce qu'ils croient juste la moitié de l'énergie que les jeunes mettent à défendre leur inexpérience, que les fous mettent à défendre leurs folies et les canailles leurs canailleries, ils auraient vite fait de nettoyer le tapis. Et la civilisation y trouverait sûrement son compte ; elle enregistrerait une moins formidable déperdition de forces.

⁂

Est-ce bien l'élite du prolétariat ?

Quelques remarques d'une lectrice du Sud-Est :

« Doriot ouvre les bras à tous les adversaires de la guerre ». (La crise du Communisme français de R. Hairius. R. P. *N° 12.) Si c'était Doriot seulement... Dans un petit village, un communiste vint faire une conférence sur la guerre du Maroc. Immédiatement après, le conférencier essaya de constituer une cellule : 15 adhérents. Etonnement du conférencier. De bonne source il savait que 3 ou 4 de ses auditeurs, seulement, étaient lecteurs de l'*Humanité *et sympathisants communistes. Les 11 ou 12 nouveaux adhérents étaient des travailleurs pacifistes, mais qui ignoraient tout ou à peu près tout du communisme. La cellule n'en a pas moins été constituée. Le conférencier était content, la soirée ayant été bonne : il avait placé 15 cartes.*

*Après cela il ne faut plus s'étonner de voir des communistes qui ne le sont que de nom. J'en connais qui ne lisent aucun journal, pas plus l'*Humanité *que les autres. La chose paraît extraordinaire ; elle est pourtant exacte.*

Avec de tels communistes les dirigeants sont tranquilles ; ils peuvent facilement faire prendre des vessies pour des lanternes — ils sont certains d'être approuvés par les cellules.

Reste à savoir si un tel parti est capable de guider le prolétariat dans sa lutte contre le capitalisme.

UNE GRANDE VOIX POPULAIRE D'ORIENT

PANAÏT ISTRATI

A peine le premier livre de Panaït Istrati, *Kyra Kyralina,* était-il paru que, de la droite à la gauche, unanime, la critique célébrait en lui un conteur prodigieux. Et rarement éloge ne fut mieux mérité. A son premier essai, ce Roumain jetait dans la littérature française, gâtée de pénible intellectualisme, de froide théorie, d'analyse piétinante, de culte du petit rien, un vivifiant souffle populaire; à une littérature préoccupée surtout de satisfaire notre intelligence, il rappelait que nous avions encore un cœur à émouvoir, une imagination à ébranler, une volonté à projeter et sa voix fut tellement inouïe que pour comparer Istrati on ne trouva point de terme en France et qu'il fallut évoquer les plus grands conteurs étrangers — ceux qui, selon un mot d'Istrati, ont trouvé leur Sorbonne où ils purent et qui ont surgi, vigoureux et directs, de l'obscur terreau populaire, fils de l'effort physique, de la misère matérielle et de la volonté d'aventure.

C'est qu'en effet Panaït Istrati se flatte de n'être point un littérateur. Dans la courte et railleuse préface de *Kyra* il écrit, et sa parole a un son sincère : « Je ne suis pas un écrivain de métier et je ne le serai jamais. » Grâces lui en soient rendues !

Mais qu'est-il donc ? Fils de la rencontre d'un contrebandier qu'il ne connut point et d'une paysanne roumaine qui l'aima tendrement, il naquit en 1884 à Braïla. A douze ans, il quitte la chaude affection maternelle parce qu'il lui faut partir — c'est sa loi intérieure, celle sans doute qu'il tient du père. Plus de vingt ans, il va courir aventure et misère en Egypte, Syrie, Liban, Grèce, Italie; tour à tour il est garçon de café, mécanicien, manœuvre, homme-sandwich, peintre en bâtiment, journaliste, photographe, et même, à son heure, révolutionnaire actif. Mais il ne peut lui suffire de parcourir le monde méditerranéen et de sonder la misère des travailleurs de partout, il faut encore à son vaste appétit le butin des bons livres; les maîtres russes, les classiques français l'enchantent et avec ces derniers il apprend notre langue.

Un jour de janvier 1921, à Nice, désespéré par la vie intensément aimée, il écrit à Romain Rolland puis se tranche la gorge... Panaït survit. Rolland lui tend la main et le met à l'ouvrage. La seconde vie de Panaït Istrati commence. Mais cette seconde vie elle-même ne promet pas d'être celle d'un écrivain de métier, d'un *gendelettre.* L'an dernier, au moment où la critique s'occupait de lui, Istrati camelotait à Nice, sur la promenade des Anglais. Et à cette heure, il vient de rentrer dans les troubles Baikans, où il est allé se documenter sur les crimes de la sauvage réaction qui, de la Serbie à la Roumanie, fait couler le sang des travailleurs.

Depuis cet éclatant début de *Kyra Kyralina,* Istrati a donné deux autres séries de contes rassemblés en deux volumes : l'*Oncle Anghel* et la *Présentation des Haïdoucs.* Ces œuvres élargissent, à notre sens, la signification des premiers récits d'Istrati et en précisent la veine populaire et le goût pour la révolte.

Dès *Kyra Kyralina,* Istrati apparaît comme un amant de la vie. Ses héros se livrent à elle — bonne ou mauvaise — sans réticence; ils ne la subissent point, ils vont de concert avec elle. Le narrateur se surnomme Stavro le limonadier — après s'être nommé Dragomir, enfant chéri d'une mère galante, efféminé et livré aux passions des Turcs.

Le récit central du livre déploie la jeunesse de Dragomir, la vie de sa mère et de sa sœur Kyra. Les deux femmes ne vivent que pour être parées, parfumées, aimées, caressées, fêtées... et battues sauvagement par le père. Et Dragomir-Stavro note : « Je n'ai jamais su si, à l'origine, ce fut ma mère qui commença par tromper son mari et se fit battre, ou si ce fut mon père qui débuta par maltraiter sa femme et se fit tromper. » Durant les séances de noces, Dragomir, bourré de gâteaux, torturé de jalousie à la vue d'un courtisan qui serre sa sœur de trop près, guette l'arrivée redoutable du père.

Or une nuit, où la fête illumina la maison plus que jamais, la vengeance du trompé fut atroce; à coups de talon de bois il défigure sa femme, jusqu'à lui désorbiter un œil. Ni plaintes ni larmes : retrouver, dans la retraite, la beauté, ou alors mourir. Et elle laisse à ses enfants cet adieu : « Je suis faite par le Seigneur pour les plaisirs de la chair... J'avais tout ce qu'il me fallait pour jouir de la vie de plaisirs. J'avais fait vœu de me tuer, si la force des hommes avait voulu me plier à une autre vie que celle que je sentais dans mon corps. Aujourd'hui je pense à ce vœu. Je vous quitte. » Et à sa fille Kyra, elle donne ce suprême conseil : « Toi, Kyra, si comme je le pense, tu ne te sens pas portée à vivre dans la vertu, dans cette vertu qui vient de Dieu et s'exerce dans la joie, ne sois pas vertueuse contrainte et sèche, ne te moque pas du Seigneur et sois plutôt ce qu'il t'a faite : sois une jouisseuse, sois débauchée même. »

Puis, pour venger la mère partie, Kyra fait assassiner son père et son frère aîné par ses oncles.

Etrange histoire que l'on avale avidement et dont on ne sent qu'en dégustant l'immoralité profonde, une immoralité tranquille, riante et naturelle... comme la nature. Moral ? Immoral ? Allons-nous demander au fleuve qui roule ce qu'il est ? Il roule ses blocs et ses eaux bourbeuses, il roule irrésistiblement, force élémentaire qui n'a pas à se soucier des mesquines barrières dont les faiblesses des hommes essayent de l'endiguer. Il roule parce qu'il doit rouler et les héros d'Istrati aiment et tuent parce que la vie est faite d'amour

et de mort. Ne discutons pas contre eux. La mère de Dragomir répondrait : « Si nous sommes comme nous sommes, c'est parce que Dieu le veut. »

Mais un autre prodige se dessine; ces débauchés, ces assassins ont le cœur tendre, et la mère, dans l'adieu à sa fille, a ajouté : « Sois débauchée même, mais une débauchée qui ne manque pas de cœur. C'est mieux comme ça. Et toi, Dragomir, si tu ne peux pas être un homme vertueux, sois comme ta sœur et ta mère, sois un voleur même, mais un voleur qui ait du cœur, car l'homme sans cœur, mes enfants, c'est un mort qui empêche les vivants de vivre. »

Et Dragomir, devenu Stavro, termine ses récits par ces émouvantes paroles dédiées à l'amitié, à son fraternel ami Barba Yani, marchand de salepgdis. « La terre est belle ? Mais non, c'est un mensonge. Toute la beauté vient de notre cœur, tant que ce cœur est plein de joie. Le jour où cette joie s'envole, la terre n'est plus qu'un cimetière. Et la belle terre du Liban fut un cimetière pour mon cœur et pour le corps de Barba Yani. »

⁂

L'oncle Anghel, lui aussi, a le goût de la vie. Et la sienne, il la commence dans cette vertu « qui s'exerce dans la joie ». L'oncle Anghel est bon aubergiste, honnête pour les rouliers, accueillant aux pauvres et il élève son œuvre : sa maison est riche, ses enfants sont beaux, seule sa femme « dormait des heures entières à l'ombre, la bouche pleine de mouches » et l'écœurait. Puis, à grands coups, le malheur cogne sur lui. On tente de l'assassiner, sa maison brûle, ses trois enfants meurent brutalement. Silencieux, Anghel concentre sa vie dans la solitude, après avoir décroché des murs, l'icône, les portraits du roi, de la reine et du prince héritier et les avoir enterrés dans un trou du jardin. Il va vivre seul, bon « de la bonté insupportable de l'être tué par la douleur » et indomptable, face « à l'architecte tout puissant qui se mêle à chaque instant à notre vie » et face aussi à ses prêtres pitoyables.

Brûlé d'alcoolisme, la chair rongée de vermine grouillante, obstiné, le vieil homme prolonge l'agonie où rien ne vaincra la hautaine lucidité qu'il se conquiert : « J'ai voulu le bonheur complet, un bonheur facile, le contentement de la chair vaniteuse, orgueilleuse. Et pour l'avoir, je me suis débattu avidement. Vingt ans de lutte pour acquérir une femme belle qui s'endort en mangeant, une maison prétentieuse qui brûle comme de la paille, du bétail qui disparaît, des enfants qui meurent, de l'or qui attire les coups de matraque et une chemise propre qui sera sale le lendemain... et je ne me suis pas un instant aperçu que j'avais une tête, un cerveau, une lumière que la pourriture et les vers ne peuvent pas toucher. » Et Anghel ne consent à mourir qu'après avoir achevé de donner sa vie en avertissement à son neveu Adrien Zografi.

⁂

Ainsi, les premiers héros d'Istrati sont des forts, des vivants, des bons. A partir du dernier récit de l'*Oncle Anghel, Cosma* et dans la *Présentation des Haïdoucs*, ces forts, ces bons, ces amoureux de la vie, vont se dresser en révoltés contre tous ceux qui empêchent la masse paysanne de vivre. Prodigieux élargissement. Une chevauchée épique nous emporte dans l'Orient balkanique, dans une époque abolie : la féodalité, parmi les irréductibles *libertaires* (oui, là ce mot a un sens) dressés contre tous les oppresseurs, le Turc, le Roumain et les autres. Ces récits se situent dans les vingt ou quarante années qui précédèrent la guerre de Crimée (1856). Ils s'enchevêtrent, se superposent et se complètent les uns les autres. Voici les féodaux : un bon et dix mauvais; voici les maîtres qui étrennent les fiancées paysannes; voici les vieux sadiques titrés et rentés, voleurs, salisseurs et assassins d'enfants. Et voici les paysans exploités par le seigneur, surexploités par le gérant, détroussés par les soldats, arrachant de désespoir leurs arbres fruitiers et gagnant la forêt devant la venue du Turc, chef et dévaliseur suprême.

Les révoltés serrent les poings et bandent leur révolte, mais ils savent que « le monde aime la flûte comme il aime le chien, pour le mettre en laisse, comme il aime le rossignol, pour le mettre en cage, la fleur, pour l'arracher de là où Dieu la fait croître, et la liberté pour la tourner en esclavage »; aussi les révoltés sortent-ils de ce monde de faux amour, méprisant « la bassesse de cette vie paysanne entièrement faite de travail esclave et de plaisirs mesquins », de plaisirs mesquins parmi lesquels Floritchica n'exempte pas « l'entretien à la fontaine, avec un amoureux qui tient des propos vagues avec un but précis ». Ils se mettent hors la loi et sont des Haïdoucs réfugiés dans la forêt d'où ils sortent, l'arquebuse au poing, « pour de foudroyantes incursions sur les biens des tyrans, et même sur ceux des églises, pillant, tuant et *secourant* ». Ils guettent et abattent les potentats haïs, livrent bataille aux détachements armés et rêvent de conquérir, sur leurs maîtres, cette belle terre roumaine : « Nous devons l'arracher aux mains qui la détiennent sans la travailler. Il le faut! »

Pourtant, s'ils se battent pour venger l'injustice faite aux malheureux, si la complicité des paysans leur est souvent précieuse, ils ne peuvent s'empêcher de les mépriser et d'agir déjà envers eux en maîtres de demain. Ces libérateurs ont des exigences de tyran...

Dans le mépris du peuple, le jeune Jérémie, fils de la forêt, ira plus loin que tous. Lui, il est Haïdouc, proclame-t-il fièrement, ni pour se venger, ni pour la justice, mais pour son plaisir. Et il crie : « Je suis guéri du rêve qui attache le destin des hommes libres au sort des esclaves. Nous ne sommes pas faits tous de la même pâte. Celui qui souffre moins du joug que de la perte de sa liberté, qu'il reste enchaîné : je n'irai pas l'en tirer. La liberté demande à être défendue; et je ne sais qui haïr, qui mépriser davantage, celui qui supprime la liberté et celui qui a peur de se défendre... Je ne suis Haïdouc que pour les Haïdoucs... »

— Et moi, je ne suis Haïdouc que pour défendre les esclaves, réplique le plus vieux et le plus obscur des Haïdoucs, défenseur de ce peuple « qui oublie encore que les plaines sont possédées par les seigneurs, les forêts par les Haïdoucs et que c'est lui qui fournit aux uns et aux autres blé et chair à plaisir ». Et le vieux Haïdouc compare la masse, méprisée par le boïard et par le révolté, à la forêt « car la forêt, c'est la grande esclave qui vit pour créer le bonheur d'un monde ingrat...,

la forêt, soumise à sa mission sur la terre, accomplit son destin; mais, pendant que la hache frappe à la racine, son faîte chante ses derniers hymnes au soleil ».

Ce que ces brefs résumés ne peuvent donner c'est la grandeur épique des récits, le galop furieux qui les emporte comme une troupe de Haïdoucs, c'est le son des premiers appels à la révolte dans les âmes neuves, c'est un don de vie à la fois tragique, allègre et courageux, courageux surtout.

***

Panaït Istrati eut-il trouvé pour peindre la vie libre de tels accents si lui-même n'avait pas vécu librement, eut-il peint avec un si puissant relief les révoltés si l'appel de la révolte n'avait jamais résonné dans son cœur ? Sans doute répugnerait-il comme tant d'autres à laisser rétrécir sa vie complexe à la mesure d'une étiquette de parti, peut-être méprise-t-il la politique et les politiciens, mais ses récits ont un ton qui ne trompe pas, la flamme qui danse en eux ne peut pas être étrangère à l'auteur. N'a-t-il pas écrit dans la préface : « Il osera dire (Il, Adrien Zografi, prête-nom de l'auteur) que bien des choses sont mal faites par les hommes et par le créateur. » Et dans une lettre (28 novembre 1924), à *Clarté* (n° 70), ne conclut-il pas à propos du sceptique Anatole France :

« C'est à ce moment-là que se détachent des autres livres, celui de France parut me dire : « Je t'assure que la vie c'est une misère ! Courage ou lâcheté, foi ou moquerie, bonheur ou malheur, c'est la même chose. Laissons tomber ça, mon vieux ! »

« Non, mon vieux, ce n'est pas du tout la même chose et nous ne laisserons pas tomber ça. Nous aurons des yeux aussi scrutateurs que furent les tiens, pour voir comment est la vie, mais, contrairement à toi, nous ferons autre chose que de disserter avec art sur les affaires humaines, du fond d'un fauteuil rembourré et tout en dégustant un bon chocolat avec des petit-beurre. »

« Assez d'un art si commode. »

Et il nous plaît à nous que Panaït Istrati, fils du bas peuple et voix populaire, révolté et poète des révoltés, ait été célébré par tous les juges littéraires qui se moquent *finement* du peuple et honnissent la révolte. Tous ces gens d'esprit, chargés surtout de parchemins, appellent prétention la volonté du prolétariat d'acquérir la maîtrise de son destin; ils haussent les épaules et murmurent : « Tyrannie de la foule. » « Egalité par en bas. » Et autres formules dédaigneuses sur nos espoirs. Pourtant, d'ici, de là, un éclair monte de la masse bourbeuse; cet éclair, qu'il s'appelle Gorki, Jack London, Knut Hamsun, ou Istrati ne les appelle point à reviser leur table des valeurs; et à leurs yeux seule la bourgeoisie comprend, pense et crée après avoir reçu dans les *Sorbonnes* la manière de comprendre, penser et créer. Ne dites rien contre. Exceptions, est-il répondu. Oui, exceptions, mais combien a-t-il fallu de valeur, d'énergie, de hasards, de chances, de coïncidences pour que quelques hommes émergent au-dessus de l'Océan populaire et combien de *possibles* n'en sortiront jamais, étouffés par l'écoulement gigantesque des destins adverses : pauvreté, maladresse, timidité, désespoir ?

Comme Jérémie, fils de la forêt, nous savons tout ce qu'il y a d'inachevé dans le gouffre populaire — mais nous savons — comme le vieux Haïdouc — tout ce qu'il représente de labeur, de force, de patience, de terne mais infini courage, poussant à la lumière, du fond de la forêt, les meilleures de ses branches qui doivent lui apporter la chaleur et l'espoir du soleil; nous savons que c'est lui qui porte la vie au monde et si nous ne concluons pas, avec l'orgueil du vieil Haïdouc, que nous combattons pour lui — du moins pouvons-nous dire que nous combattons avec lui, fondu en lui, notre propre combat.

Et, dans ce combat, où la cochonnerie de la vie quotidienne nous use, où le dégoût de tant d'avortements menace notre vitalité, par Istrati, la voix rude et tonique de tous ceux qui ont, à la fois, subi en silence et lutté tenacement afin qu'aujourd'hui nous *soyions*, nous bouscule, nous relève, nous fouette et nous relance, caillou utile, dans l'invincible courant populaire.

B. GIAUFFRET.

La Crise du Parti

Il ne faut plus douter de la crise qui se développe dans le Parti communiste français. Elle est d'autant plus grave qu'elle est l'effet indirect, mais non le prolongement normal de la crise de l'an dernier.

La bolchévisation torrentielle de 1924 avait emporté toutes les résistances en ne laissant intact que le petit îlot de l'opposition. Celle-ci se maintenait sur une plate-forme politique solide, mais ne gagnait presque rien. Ses cris d'alarme passaient au-dessus des illusions des uns et des craintes des autres. Et les mécontentements sporadiques provoqués par des causes multiples n'ébranlaient que faiblement le prestige des bolchévisateurs. Les appréhensions de quelques militants clairvoyants se perdaient dans une nouvelle agitation.

Tout a une fin cependant. Le Parti énervé par ses chefs, mutilé par la répression, s'émiette lentement. C'est le cri général des militants de province — de ceux à qui les nécessités alimentaires ne ferment pas la bouche.

Certains ont enfin réagi en bloc, en s'affirmant même solidaires de l'opposition. Comme celle-ci, avec la confiance dont elle a fait preuve vainement pendant un an, ils se tournent vers Moscou et, exposent rudement les effets de la bolchévisation et réclament une intervention chirurgicale analogue à celle dont Ruth Fischer et Maslov firent les frais.

Bonne protestation qui, pour être un peu tardive, n'en est pas moins méritoire. Les signatures de secrétaires d'Unions départementales et locales, de Syndicats, de onze députés communistes qui connaissent la province pour l'avoir parcourue en tous sens, lui donnent une valeur exceptionnelle.

Devant cette protestation dangereuse pour elle, la direction du Parti, après avoir sacrifié quelques-uns des siens, se livre à une contre-offensive bruyante et rageuse, dans l'espoir de prolonger son agonie.

Elle prétend que l'opposition veut embrigader tous les mécontents du Parti. Il est vrai que les mécontents sont nombreux. Au moins 99 p. 100. Pauvre Parti !

R. HAIRIUS.

Les grandes luttes paysannes

LE MOUVEMENT DES MÉTAYERS LANDAIS DE 1919-1920

LES CONDITIONS LOCALES

La région du *Bas-Adour* constitue, entre Dax et Bayonne, une large vallée alluviale encadrée de collines et soudée au Nord, vers le *Marensin*, au grand plateau landais de résineux. Il existe un contraste fort net entre les dunes côtières plantées de pins et les rives de l'Adour que tapissent les *barthes*, fraîches prairies inondées en hiver. La forêt se démembre à mesure qu'on va vers le Sud et l'Est et recule devant l'élevage et le travail des champs.

De là des contrastes agricoles entre le Marensin, pays du mouton et de la résine, aux petites maisons gaies dans les clairières et les rives de l'Adour où paissent les chevaux et les bœufs de robe froment. Mais deux traits agricoles donnent de l'unité à ces petits pays et aux collines voisines de la Chalosse. C'est tout d'abord l'existence de la grande propriété, divisée en exploitations (de sept ou huit hectares) dont trente parfois appartiennent au même maître. C'est aussi l'existence générale du métayage.

Le fermage et le faire-valoir direct sont en effet très rares et il existe, au-dessous d'une minorité de propriétaires, bourgeois ou aristocrates, qui vivent le plus souvent à la campagne, une masse rurale de métayers surveillés directement par le maître ou ses gérants et qui longtemps se sont montrés dociles à cette domination onéreuse et tracassière du château.

En vertu même de sa nature archaïque et de sa dépendance à l'égard de coutumes locales infiniment variées, le métayage présente dans le détail une gamme très riche de modalités. Non seulement la répartition des récoltes estimées principales se fait selon des proportions variables de canton à canton et même de commune à commune, mais il arrive aussi que tel produit, là partagé, échappe ailleurs au partage. Enfin, les redevances payées par le métayer, en nature ou en argent, pour indemniser le maître de ce qui n'entre pas dans le partage, diffèrent dans le détail de pays à pays.

La plupart du temps, la répartition des céréales (blé, maïs), des haricots grimpant autour des tiges du maïs, des pommes de terre, se fait *à la cinquette*, c'est-à-dire à raison des trois cinquièmes pour le métayer. La dîme préalable d'un dixième avant tout partage est devenue très rare. En général, les fruits, raisins et légumes du jardin ne sont pas soumis au partage, ainsi que les animaux de basse-cour. Quant aux cochons, dans le *Pays de Gosse*, ils sont achetés et partagés par moitié ; ailleurs, où les glands et le maïs sont moins abondants, les porcs, dont l'élevage est plus onéreux, reviennent entièrement au métayer. Une redevance particulière, en nature ou en argent, l'*airial*, indemnise le maître de la contribution de la métairie au logement et au parcours de ce menu bétail.

Ces redevances ont fait et font encore beaucoup crier, ainsi que les corvées gratuites destinées à entretenir la maison et la réserve personnelle du maître. Il existe une tendance à les remplacer par une somme fixe qui tient lieu des oies gavées et des chapons de la Noël, des jambons et des poulets.

Ainsi, au partage par moitié des bénéfices réalisés par le cheptel et au partage en nature des récoltes de plein champ, s'ajoutent ces corvées et ces redevances par où le métayer acquiert le droit d'ajouter à l'élevage des bovins et à la culture des champs les élevages complémentaires du porc et de la basse-cour. Ces redevances sont une occasion de chicanes et le signe d'une sujétion trop visible. Au lendemain de la guerre, la plus-value marchande acquise par le porc et la volaille poussa le métayer à faire supprimer cette charge accessoire pour être plus indépendant et plus rémunéré.

Les colons du Bas-Adour et de la Chalosse n'étaient pas pauvres à la lettre et nous n'avons pas du tout l'intention de faire partir leur mouvement de 1919 d'un mécontentement de misère. Ils maniaient même quelques billets de banque et accédaient à un peu d'aisance depuis que les produits de la terre enchérissaient. Ils songeaient avec amertume que s'ils gagnaient davantage la part du maître augmentait, elle aussi, que le maître, sans effort supplémentaire, bénéficiait de cette plus-value. Ils voyaient que les propriétaires, qui avaient promis des améliorations pour faire patienter les combattants, ne tenaient pas leurs promesses une fois la paix revenue. Les corvées gratuites les lassaient, les bâtiments de la métairie, si chétifs parfois, avaient besoin de réparations qui tardaient.

Sans être révolutionnaires et sans contester le principe même de la propriété, ils voulurent néanmoins plus de bien-être encore en demandant une revision si souvent promise des clauses du métayage. Ils voyaient d'ailleurs que le maître cumulait, sans rien faire d'utile, les revenus de plusieurs métairies alors qu'eux, travailleurs besognaient pour parfaire un bien-être encore chétif. En eux germait un sentiment de justice.

LA CAMPAGNE SYNDICALE

C'est au début de l'été de 1919 que l'Italien Viro, métallurgiste aux Forges du Boucau, poussa quelques métayers de Saubrigues à se constituer en Syndicat. Cette propagande toucha en particulier plusieurs inscrits maritimes démobilisés, Larrouy, Marmande, qui avaient été plus ou moins atteints par le sentiment de révolte des marins de la Mer Noire. Mirmont, métayer de Saubrigues, fut le secrétaire du premier Syndicat important. Avec l'aide des métallurgistes du Boucau et de la C.G.T., des Syndicats nouveaux se constituèrent et s'enhardirent jusqu'à dépasser la simple suppression des corvées et redevances pour réclamer *une refonte complète du métayage*.

Le 16 octobre 1919 fut adopté le principe du contrat collectif de métayage. Les anciennes coutumes si diverses et les accords verbaux devaient céder le pas aux arrangements généraux qui furent

proposés, sous la forme d'un texte unique, à tous les propriétaires. En voici les principales dispositions : Les récoltes devaient être partagées en grange et non plus au champ, à raison d'un tiers au maître et des deux tiers au métayer. Le vin aussi. Le propriétaire devait fournir le bétail et toucher un tiers du bénéfice réalisé sur le cheptel, les pertes devant être subies par les deux parties dans les mêmes proportions. Le métayer demandait le droit de désintéresser du cheptel, par remboursement, le propriétaire et de faire lui-même l'avance du bétail. On devait faire, en tout cas, avant le 11 novembre suivant, une estimation du bétail et partager par moitié les bénéfices. Les métayers demandaient aussi le droit d'avoir un cheval et celui de disposer librement, pour 50 francs par an, de la basse-cour et des porcs. Ils voulaient aussi profiter des jardins et vergers, de la moitié de la résine et faire supprimer les corvées.

Enfin, deux clauses importantes devaient témoigner de la force du Syndicat : tout métayer syndiqué travaillant pour un non-syndiqué paierait une amende de 50 francs au Syndicat qui affirmait ainsi son droit de contrainte. Et le Syndicat se réservait le droit de travailler les métairies inexploitées en payant au propriétaire la rente légale de la terre, à 5 %.

Il allait falloir imposer aux propriétaires ces dispositions hardies et avantageuses. Mais ils ne répondirent pas à la lettre recommandée qui leur avait notifié le ferme langage des métayers.

Malgré cette sorte de rupture morale, l'échéance traditionnelle du 11 novembre ne présenta rien de remarquable. Puis survinrent les élections qui créèrent plusieurs municipalités favorables aux métayers et portèrent l'avocat Delest et Marmande aux conseils général et d'arrondissement pour le canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse. L'agitation politique passée, la propagande syndicale continua, dirigée par Lucq et Viro, métallurgistes, et Larrouy, paysan. La Fédération de l'Agriculture allait bientôt la soutenir. Une tentative de constituer un Syndicat indépendant à Saint-Vincent-de-Tyrosse ayant échoué en novembre, l'influence cégétiste l'emporta. Les Syndicats étaient au premier plan et commençaient à se fédérer.

L'appui de la Fédération de l'Agriculture se manifesta tout d'abord inutilement sous la forme d'une intervention auprès du ministre de l'Agriculture, du préfet des Landes et du sous-préfet de Dax pour obtenir de ces autorités qu'elles fissent pression sur les propriétaires et offrissent leur arbitrage. L'action directe devait avoir plus de succès.

Une Assemblée générale tenue à Saubrigues le 23 décembre 1919 en présence d'Hodée, secrétaire fédéral de l'Agriculture, décida de riposter au mutisme des propriétaires par le non-paiement des redevances de la Noël (jambons, volaille), en attendant des mesures plus sévères. Le 18 janvier, ce fut le non-partage des récoltes. Il s'agissait surtout du maïs que l'on dépique en hiver.

Les Syndicats surveillèrent l'application de cette mesure et tinrent leurs adhérents en haleine par des patrouilles et des manifestations dans les bourgs et les marchés, musique en tête et rubans rouges, cochons en effigie pour symboliser les redevances. Un propriétaire de Saubrigues ayant voulu procéder seul au dépiquage, une manifestation se produisit le 16 février 1920 et le mouvement prit dès lors une forme plus vive. Les paysans disciplinés empêchèrent le ravitaillement en grain de certains marchés et le bruit ayant couru que l'Etat allait réquisitionner le maïs à 75 francs l'hl. au lieu de 100, prix commercial d'alors, les métayers pensèrent que les maîtres se hâteraient d'écouler leur grain avant la réquisition annoncée. Ils montèrent donc la garde sur les routes et autour des gares, vigilance d'ailleurs inutile puisque la réquisition n'eut pas lieu. Ils firent même pression sur certains boulangers pour les empêcher de livrer du pain aux propriétaires et aux métayers non-syndiqués.

Notons que cette action directe ne fut jamais criminelle ni même d'une violence bien caractérisée. Quelques meules ayant pris feu, les syndiqués furent accusés et de la troupe vint renforcer les gendarmes, mais les incendiaires ne furent pas découverts et dans le doute nous nous garderons de voir dans ces incidents des manifestations révolutionnaires concertées et préméditées. Car les ennemis des Syndicats de métayers (1) n'ont pas repris les accusations de 1920 sur les prétendus incendies de châteaux et leurs amis à l'imagination un peu confiante ont beau évoquer les coups de désespoir des anciens Jacques, nous croyons devoir répondre qu'il ne faut pas tabler pour l'avenir sur des violences non historiquement établies pour le passé, la violence fût-elle, en soi, une arme à ne pas repousser.

Non-paiement des redevances, non-partage des récoltes, entraves à la circulation du grain, ces gestes firent réfléchir les propriétaires hostiles jusqu'à présent aux essais d'arbitrage. Les politiciens locaux qui perdaient de leur influence à mesure que l'idée syndicale se propageait firent intervenir la préfecture des Landes qui invita les propriétaires à se rendre à Dax le 24 février 1920 pour y entrer en pourparlers avec les délégués syndicaux.

L'ACCORD DE DAX

A la sous-préfecture, les propriétaires furent invités à désigner quelques délégués qui devaient revenir à Dax le 27 février pour s'aboucher avec les représentants des métayers. Par la suite, les propriétaires prétendirent que ce mode de désignation n'était pas régulier, tous leurs collègues ne s'étant pas en effet, formellement prononcés.

C'est seulement le 1er mars qu'en présence de M. Brancher, délégué du ministre de l'Agriculture, du préfet et du sous-préfet, les sept représentants des propriétaires et les sept délégués des Syndicats de vingt-sept communes purent ouvrir un débat orageux qui se termina le 11 mars par la signature d'un accord.

Le partage des récoltes, céréales et vin, devait se faire désormais dans les proportions des trois cinquièmes pour les métayers, sauf là où ils gardaient déjà les deux tiers. Cette fraction des trois cinquièmes devait aussi valoir pour le bétail, gains et pertes. Cela pour le cas où le propriétaire fournirait tout le cheptel, mais si le métayer participait à cette avance, comme on lui en donnait le droit, le propriétaire devait le dédommager par un intérêt de 5 % sur la somme

(1) J. Biscoueyt : *Une crise de bolchevisme agraire dans les Landes de Gascogne*, 1923, t. I ; et Poudenx : *Essai sur le problème agraire dans le département des Landes*, 1923.

engagée. Le métayer pouvait en outre, disposer d'une bête de trait (cheval, âne) et de deux vaches bretonnes pour le lait familial non partagé. Les redevances de volaille en nature devaient être réduites ou remplacées par une indemnité en argent : on élèverait sans limitation poules et canards et vingt oies ou dindes et trois porcs échapperaient au partage. Les corvées seraient supprimées ou rémunérées. Enfin, « tout congé non accepté donné pour motif syndicaliste » serait annulé et les baux écrits, de trois ans au moins, allaient remplacer partout les anciennes conventions verbales d'après les clauses fixées par les Syndicats.

Cette reconnaissance par les propriétaires de l'Organisation syndicale était le bénéfice moral le plus net de cet accord. En effet, la victoire n'avait pas pleinement répondu à l'attente des syndiqués (on avait renoncé aux deux tiers pour se rallier à la formule des trois cinquièmes) et le succès n'était venu que pour le partage des bénéfices sur le cheptel, les redevances et les corvées. L'accord de Dax n'apportait donc rien de foncièrement nouveau pour le partage des céréales et ne visait que le bétail et la basse-cour, occasions principales du conflit. C'était donc, en un sens, un *accord pour l'élevage*.

Dix mille manifestants en apprirent avec joie la signature à Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 11 mars, mais il fallait en exiger l'application. Nous verrons que beaucoup de maîtres s'y dérobèrent et que la signature des autorités fut considérée par eux comme une comédie sans valeur. Plus de trois cents syndiqués allaient recevoir leur congé.

LA CHALOSSE ENTRE EN LUTTE

Par le *Pays d'Orthe*, sis au confluent de l'Adour et du Gave, le mouvement syndical gagna peu à peu les collines bocagères de la Chalosse occidentale. La forêt résineuse n'y subsiste plus qu'à l'état d'îlots. Les métairies blanches s'y cachent dans les arbres, au flanc ou au sommet des croupes et les champs et les prairies, entourés de haies vives, s'annexent des coins de lande qui fournissent au métayer de la litière d'ajonc fauché. L'économie rurale est à peu près celle du Bas-Adour, avec la même prédominance du métayage et des clauses analogues dans les baux.

Dans leurs cahiers de revendications, les métayers constatèrent qu'ils se heurtaient à l'esprit de lésine de leurs propriétaires qui n'avaient rien fait pour les encourager, qui leur avaient refusé des avances pour acheter des engrais chimiques et qui pourtant profitaient de leur effort, grâce auquel depuis trente ans les récoltes avaient progressé d'un tiers. Ils demandaient en conséquence le partage aux deux tiers, le sixième de la résine (parce que, disaient-ils, les pins, qu'ils ne gemmaient pas eux-mêmes, gênaient la fauchaison des sous-bois). Ils voulaient aussi un bon coin de terrain réservé aux fourrages et légumes non partagés, et revendiquaient même le droit d'en cultiver entre les rangées de vignes. La majorité se serait contentée de l'accord de Dax, alors que les plus hardis voulaient faire triompher la formule des deux tiers.

La plupart des communes de la Chalosse occidentale eurent leur Syndicat. Celui de Tilh, l'un des plus actifs et des plus vaillants, dont nous avons pu lire les délibérations, fut fondé le 11 avril 1920. Ces Syndicats, nouvelle poussée printanière, se tenaient en liaison avec ceux du pays d'Orthe et des Basses-Pyrénées (région de Sames et de Guiche). D'autres furent créés entre Montfort, Pontonx et Mugron, région que visitèrent des militants socialistes, Cabannes et Vaillant-Couturier.

Le 16 avril, plusieurs Syndicats envoyèrent leurs conditions aux propriétaires qui firent la sourde oreille. La défection de certains métayers gêna le mouvement et rendit moins puissante l'union de la Chalosse et du Bas-Adour en vue de faire respecter l'accord de Dax et d'en étendre le bénéfice aux nouveaux Syndicats.

LES REVENDICATIONS DU PRINTEMPS 1920

Malgré le départ des troupes et l'arrêt des manifestations, le compromis du 11 mars n'avait apaisé les esprits que pour peu de temps. Les congés envoyés par les propriétaires contre les militants dissipèrent bien des illusions.

L'Union des Syndicats des Landes encouragea les syndiqués à la résistance et les convainquit de leur bon droit, comme si l'accord du 1er mars avait été assez fort de lui-même pour s'imposer à des consciences de propriétaires. Elle les engagea même à ne pas négliger le travail « au moment surtout où une production intense était nécessaire pour le relèvement du pays » (appel de juin 1920). Les maîtres, eux, n'avaient pas un tel souci de l'intérêt général dont la C. G. T. se faisait alors l'avocat bénévole et naïf.

La question de la validité des congés fut l'objet de discussions fort nombreuses. Au fond, ce qui donnait tant de confiance aux propriétaires, c'était la défaite de la grande grève de mai 1920. Ils sentaient qu'elle empêcherait la C. G. T. de venir en aide aux paysans et ils comptaient assez sur les pouvoirs publics et au besoin sur les tribunaux pour se permettre de renier tortueusement et impunément leur parole.

Ils se retranchaient derrière la formule même de l'accord de Dax. L'article 18 disait bien que *tout congé donné pour motif syndicaliste serait annulé et que les baux seraient passés avec les métayers occupant actuellement les métairies sauf entente contraire entre les parties*, mais les propriétaires chicanaient sur l'expression *sauf entente contraire*.

Elle signifie en français loyal que les baux seront obligatoirement passés entre le propriétaire et le métayer actuels, sauf s'ils décident d'un commun accord de rompre leur bail, c'est-à-dire que si le métayer ne veut pas partir, le propriétaire ne pourra l'y contraindre. Car, bien entendu, il ne pouvait être question d'empêcher le métayer de partir s'il le voulait, après expiration du bail.

C'était là l'avis des métayers, tandis que pour les propriétaires le bail ne pouvait être renouvelé que *de leur propre consentement* et c'est cette interprétation bien tortueuse qui prévalut devant le tribunal de Dax ! De plus, rien ne disait dans l'accord, clairement, que si le bail était renouvelé il le serait de droit conformément à cet accord. Plusieurs démarches des Syndicats furent infructueuses et le ministère de l'Agriculture dont le délégué avait signé l'accord de Dax ordonna... une enquête sans suites.

C'est alors, à la veille de la moisson de 1920, le 28 juin, que les Syndicats prirent, au Congrès de *Peyrehorade*, la décision de refuser de partager les gerbes de blé jusqu'au jour où leurs maîtres accepteraient l'accord de Dax, et le 5 juillet la grève de la moisson fut proclamée, ou plutôt la grève

du partage. Ce mouvement agraire se conformait en effet, au rythme de la vie agricole : récolte et dépiquage du blé et du maïs, échéance de la Saint-Martin.

LA GRÈVE DE LA MOISSON

La Chalosse tenait bon, malgré les calomnies qui représentaient dans les journaux et même dans la bouche de certains curés, la C. G. T. comme un épouvantail bolcheviste. Mais les syndicats résistaient aux intimidations et, malgré les congés de renvoi qui commencèrent à pleuvoir vers la Saint-Jean (24 juin), ils voulaient faire appliquer l'accord de Dax et même celui de Tilh défendait le partage aux deux tiers, à la pointe la plus hardie du mouvement.

Ses délégués allèrent le 6 juin au Congrès de Saint-Vincent-de-Tyrosse pour y faire accepter le cahier des revendications de Tilh. Après discussion, le principe des deux tiers fut accepté : le cahier de Tilh devait être le cahier général des Syndicats et on décida de le faire imprimer à Mont-de-Marsan.

Mais quelle ne fut pas la surprise du Syndicat de Tilh en recevant quelques jours plus tard un tract qui portait, entre autres clauses, le partage aux trois cinquièmes ! Les métayers de Tilh considérèrent cette discordance de fractions comme le résultat d'une trahison de Larrouy et de Ricard, secrétaire de l'U. D. des Landes. Ils s'en plaignirent à Ricard qui ne répondit que par des « échappatoires ». Mais il était trop tard pour discuter, car les trois Syndicats de Misson, Habas et Labatut, défenseurs des trois cinquièmes, s'étaient empressés, sans attendre la date convenue, d'envoyer à leurs propriétaires le cahier truqué à leur goût. Loyalement, pour ne pas s'isoler du mouvement, les métayers de Tilh se rallièrent à la formule des trois cinquièmes.

Les propriétaires s'étant montrés intraitables, le refus de partager la récolte fut décidé le 5 juillet et notifié au préfet et aux maires. Les gerbes seraient comptées au champ même par les métayers, en présence des propriétaires ou de témoins pris d'office. Après quoi, elles seraient engrangées à la métairie jusqu'au jour où les propriétaires consentiraient à accepter les revendications soumises. C'était le blé pris comme otage. Cette grève devait être générale, mais elle ne fut guère effective qu'à Tilh, Same, Guiche et Ossages (1). Et encore, le secrétaire du Syndicat de Tilh fit-il défection et entraîna plusieurs métayers.

Néanmoins, les paysans de Tilh tenaient bon et manifestaient en chantant. Ils patrouillèrent en pleins champs pour empêcher les défections et arrêtèrent quelques attelages conduisant du grain. Les gendarmes à cheval chargèrent plusieurs fois et il y eut des arrestations pour « entraves à la liberté du travail ». Hodée et Désarménien, de l'U. D. des Basses-Pyrénées venaient haranguer les métayers qui, derrière Alphonsine, leur porte-drapeau et son cochon en carton, symbole des redevances en nature, parcouraient la commune en chantant la *Madelon syndicale*, la *Carmagnole* et l'*Internationale*. A Sainte-Marie-de-Gosse, des métayers allèrent reprendre en plein jour du foin livré la nuit aux maîtres.

(1) Le chiffre d'Hodée qui donne vingt-deux communes en grève (*Le Travailleur de la Terre*, août-septembre 1920), paraît au-dessus de la vérité.

Mais dans l'ensemble on ne marchait pas et Tilh s'usait et subissait les poursuites pour *séquestre de récoltes* et *entraves à la liberté du travail*. Tilh en voulut à l'U. D. de ne pas avoir donné plus tôt l'ordre de cesser la grève, du moment qu'on ne marchait pas et garda dans l'âme une vive amertume de n'avoir pas été suivi et d'avoir été mal secouru en argent après la lutte.

Ni la grève ni les essais de boycottage des marchés n'ayant pu aboutir, il fallut bien chercher des moyens de conciliation. Le préfet, à qui le Syndicat de Tilh demanda, le 10 août, de créer une Commission paritaire, laissa entendre aux délégués que la convention de Dax n'avait pas force de loi, que le refus du partage des récoltes était illégal et que les tribunaux valideraient les congés. Cependant, il promit de chercher à constituer une Commission mixte, tandis que son collègue des Basses-Pyrénées envoyait promener le secrétaire de l'U. D.

Les expulsions continuaient malgré les gestes de bravoure d'Hodée, si monté contre les « boniments » de Vaillant-Couturier. Les métayers perdaient courage et, discrètement, cédaient peu à peu. La belle union morale du printemps se dissociait lentement dans l'égoïsme et la peur.

LA DÉFAITE DE L'AUTOMNE

Il y eut doublement défaite en ce que l'accord de Dax du 11 mars 1920 ne put être sauvé et que l'action syndicale menée depuis provoqua des expulsions et des poursuites.

En juin, les juges de paix avaient reconnu les congés valables et le tribunal de Dax confirma leur jugement le 2 décembre 1920 pour la raison que l'accord de mars ne devait s'appliquer qu'aux baux futurs et non aux baux en cours et que les congés n'étaient pas motivés par la propagande syndicale. Comme consolation, les métayers chassés obtenaient un sursis de trois mois. La gendarmerie procéda donc aux expulsions qui donnèrent lieu à des brutalités. A Saint-Laurent, une veuve de guerre ne put être chassée qu'après vingt-quatre heures de résistance de la part des métayers venus cerner la maison ; l'un d'eux récolta même trois mois de prison pour avoir crié aux gendarmes son indignation.

Ainsi tombaient les illusions des syndiqués. Au nom du code des propriétaires, l'accord légal de Dax était annulé, comme pour montrer une fois de plus que « la justice sans la force est impuissante ». Pendant ce temps, les métayers de la Chalosse devaient céder au tribunal de Dax qui ordonna de procéder au partage des récoltes et leur fit payer les frais judiciaires de cette opération. Six métayers de Tilh comparurent devant les juges pour entraves à la liberté du travail et le Syndicat, endetté et découragé, mal secouru ou secouru tardivement, décida de se dissoudre à la fin de 1921, en attendant des temps meilleurs. En 1920 Viro fut expulsé de France, Larrouy et Hodée, emprisonnés, bénéficièrent d'un non-lieu. Les Syndicats se désagrégèrent à peu près tous et ceux, bien rares, qui tiennent encore, sont voués à l'impuissance par les endormeurs, les assagis et les casés. Les métayers du pays de Seignanx viennent en aide aux grévistes du Boucau en leur apportant des légumes, mais ce n'est qu'un geste de sympathie sans lendemain.

(*A suivre.*)

A. RICHARD.

A PROPOS DE NOTRE ENQUÊTE SUR L'UNITÉ SYNDICALE

Quand sonnera l'heure de l'Unité?

L'année 1925 devait être l'année de l'unité syndicale. Les dirigeants du Parti communiste et de la C. G. T. U. l'ont-ils assez crié ! Ah ! ça n'allait pas traîner. Le Parti mettait en branle toutes ses forces, consacrait 75 % de l'activité de sa Commission syndicale à gagner à l'unité les syndicats confédérés. La C. G. T. U. convoquait un congrès interconfédéral. Ça y était. L'unité allait se refaire.

Il n'a pas été besoin d'attendre la fin de l'année 1925 pour s'apercevoir qu'il n'en serait rien. Le congrès interconfédéral, réduit à une simple conférence, faisait en août un pénible fiasco.

Les camarades qui avaient espéré le plus, tant unitaires que confédérés ou fonctionnaires, sont les plus découragés.

Maintenant, l'unité leur paraît sinon irréalisable du moins extrêmement lointaine ; ils ne voient plus ce qu'ils pourraient faire pratiquement pour hâter sa venue. Ils s'en remettent soit aux événements : grand danger, profonde défaite ouvrière, pour imposer le rapprochement syndical, soit à une intervention de l'extérieur, par la fusion des Internationales. Mais, de ce dernier côté encore, leurs espoirs diminuent. Le Comité anglo-russe ne vient-il pas d'essuyer un nouvel échec ? Ainsi le bilan de l'année 1925 se clôt par le néant. Au lieu d'être comblé, le fossé s'est élargi.

En mars dernier, ici-même, j'avais mis en garde contre des espérances exagérées. Le découragement actuel, qui suit leur ruine, ne peut donc nous surprendre. Mais ruminer de tristes pensées ne servirait de rien. Comme il serait aussi vain de dire : « Nous l'avions prédit ». Ce qu'il faut, c'est :

1° rechercher pourquoi la tentative de 1925 a échoué ;

2° voir exactement les obstacles qui s'opposent à l'unité ; ils sont nombreux et ne se trouvent pas tous du même côté ;

3° préparer la longue et difficile tâche de renverser ces obstacles.

Des saboteurs de l'Unité.

Pourquoi la tentative de 1925 a-t-elle échoué ? Pourquoi le congrès interconfédéral a-t-il fini en queue de poisson ? Pourquoi le Comité anglo-russe n'a-t-il pas fait en Europe de plus grands progrès ?

Au cours de l'année dernière, nous avons été souvent fort embarrassés pour dire ce que nous pensions de certaines opérations, de certains gestes, de certains mots d'ordre. Nous nous sommes bornés à mettre en garde contre certaines fautes ; le plus souvent nous avons préféré nous taire plutôt que d'encourir le reproche d'avoir fourni des armes aux réformistes. Nous avons poussé les scrupules un peu loin. Inutilement d'ailleurs.

Ce n'est pas parce nous avions gardé le silence que la C.G.T. pouvait n'avoir pas vent du fameux projet de dissolution de la C. G. T. U. envisagé à la conférence syndicale du Parti qui précéda le congrès de Clichey, ce non moins fameux congrès de bolchévisation. On devine l'émoi que provoqua ce projet de dissolution parmi les militants communistes des syndicats unitaires. Dans tous les centres, des discussions passionnées se produisirent. Des échos devaient forcément en parvenir aux oreilles des chefs confédérés. Cela ne manqua pas.

Résultat logique, les chefs confédérés interprétèrent ce projet comme l'aveu que la C. G. T. U. était à bout de souffle, qu'elle s'avouait vaincue. Se tournant vers les militants confédérés qui réclamaient l'unité, ils purent leur dire : « Que nous parlez-vous d'unité par la fusion des deux C. G. T. au moment où les dissidents songent à revenir au bercail repentants et épuisés ? »

Certains de ces militants avaient assez d'expérience et connaissaient suffisamment les forces exactes de la C. G. T. U. pour savoir qu'une pareille absorption était impossible. L'avenir n'a pas tardé à confirmer leur jugement, mais le mal était fait, l'élan vers l'unité était brisé au sein de la C. G. T.

Si le nombre des syndicats confédérés représentés au congrès interconfédéral a été aussi faible, la première cause, la principale, en réside dans le projet de dissolution de la C. G. T. U. défendu par Sémard et ses amis au congrès de Clichy. Loin d'en faire leur *mea culpa*, soyez sûrs que ces grands stratèges trouveront prétexte pour nous avaler une fois de plus.

Ce projet de dissolution fut abandonné devant les protestations d'un certain nombre de militants de la C. G. T. U. Ils firent valoir qu'on ne manœuvre pas 1.500 syndicats comme des wagons inertes, décrochés un jour de la C. G. T., raccrochés le lendemain. La dissolution de la C. G. T. U., dans de telles con-

ditions, ne signifiait pas l'unité réalisée mais la confusion présente aggravée, la pagaïe portée au maximum. La campagne pour le congrès interconfédéral reprit dans un nouveau tintamarre.

Mais dans quel esprit d'aucuns allaient-ils la poursuivre ? La déclaration suivante faite par un délégué français à l'Exécutif élargi de l'I. C., le 1er avril, en donne une idée (1) :

Notre tactique et notre mot d'ordre de l'unité syndicale ne seront bons que autant que nous aurons une gauche dans les syndicats réformistes sur laquelle nous pourrons nous appuyer pour la développer. Je ne suis pas de ceux qui croient qu'on réalise l'unité avec les chefs ; c'est-à-dire que cette unité ne se ferait pas de la base au sommet, mais du sommet à la base avec les chefs des organisations réformistes ; *je pense que nous arracherons aux chefs réformistes trente, quarante ou soixante pour cent des troupes qui les suivent*, selon que notre tactique sera bonne, que nous aurons de la persévérance dans nos propositions et que les prolétaires comprendront que nous sommes les seuls défenseurs de l'unité syndicale.

Cette fois, il s'agissait au nom de l'unité syndicale et par le moyen du congrès interconfédéral *d'arracher trente, quarante ou soixante pour cent des effectifs de la C. G. T.*. Il ne s'agissait pas de fondre les deux Confédérations dans une seule ; il s'agissait de démolir la C. G. T. au profit de la C. G. T. U.

Je veux bien admettre que ce n'était pas l'avis général des instigateurs du congrès, mais ce n'était pas non plus une opinion isolée. Un secrétaire de Fédération unitaire à qui je demandais un jour ce qu'il escomptait du congrès interconfédéral me répondit : « Oh ! pas beaucoup ; 20 % d'unité ; mais ce sera toujours ça ». A un conseil national unitaire, Cuny déclarait quelque chose dans le même goût, mais en réduisant encore le bénéfice escompté : « On enlèvera peut-être 150 syndicats à la C. G. T. au moyen du congrès interconfédéral, mais elle nous en reprend 150 par ailleurs ».

Comment les militants confédérés partisans de l'unité n'auraient-ils pas été inquiets devant de pareilles déclarations ! Pour ma part, dans l'*Union du Livre*, l'organe du Comité de vigilance du Livre confédéré, je déclarai que ce serait un crime contre l'unité que de demander aux syndicats confédérés représentés au congrès interconfédéral de sortir de la C. G. T. Ce serait tuer toute possibilité de formation d'une gauche confédérée.

Une gauche se formera tôt ou tard dans la C. G. T. ; elle existe déjà à l'état dispersé. Ce qui retarde son rassemblement c'est précisément la peur des traquenards, la volonté de ne pas se laisser manœuvrer, le désir de servir l'unité ouvrière et non les desseins du Parti communiste. Pour elle, l'unité ne consiste pas à démolir la C. G. T. au profit de la C. G. T. U. pas plus qu'à démolir la C. G. T. U. au profit de la C. G. T., mais à fondre les deux organisations en une seule, où les syndiqués décideront, commanderont, seront les maîtres, qui sera aussi indépendante du Bureau international du Travail que du Parti communiste.

Mais j'ai oublié de vous dire quel était le délégué qui avait fait à Moscou, en avril, les déclarations rapportées plus haut. Tenez-vous bien. C'était le secrétaire du Parti communiste, le même Sémard qui, en janvier, préconisait la dissolution de la C. G. T. U. Quels sont les naïfs qui pourront, désormais, accorder crédit à une parole de cette girouette bruyante ?

Saboté gravement une première fois par le projet de dissolution de la C. G. T. U., saboté une deuxième fois par le dessein d'arracher à la C. G. T. les syndicats confédérés qui iraient au congrès interconfédéral, on peut dire que les dirigeants communistes français sont responsables du fiasco de ce congrès. Ils se sont conduits en saboteurs de l'unité.

Ils n'avaient pas attendu ces exploits sur le terrain national pour mériter ce qualificatif. Déjà en décembre 1924, à propos de la semaine pour l'unité syndicale avec des orateurs du Parti, à propos du meeting du Pré Saint-Gervais, organisé par le Parti et la C. G. T. U., où Fimmen et Purcell avaient été annoncés comme orateurs, n'avait-on pas, même à Moscou, — il n'y a qu'à reprendre les termes mêmes des lettres d'Herclet — traité cette besogne *de sabotage de tout le* le *travail pour l'unité ?* La série de meetings prévus dans les grandes villes d'Europe par Fimmen et Purcell n'a pu se tenir. La position de ces militants de l'Internationale d'Amsterdam a été affaiblie.

Elle a été affaiblie par les exploits d'autres bolchévisateurs, car la France n'a pas le monopole de cette faune. Quand on raconte dans une assemblée communiste hollandaise cette chose inexacte et imbécile que Fimmen est un simple instrument de l'Internationale communiste, croit-on renforcer l'autorité de ce militant et favoriser la propagande pour l'unité au sein de l'Internationale d'Amsterdam ?

Si l'unité syndicale et internationale avait été possible en 1925, les bolchévisateurs français et étrangers se seraient chargés de la faire avorter. Mais elle ne l'était pas, hélas ! La route qui y conduit est plus longue Ce qu'il faut retirer de la tentative de 1925, c'est qu'il faut balayer cette route des gens qui cherchent non pas l'unité syndicale mais l'intérêt de leur Parti, intérêt qu'ils comprennent d'ailleurs bien mal.

(1) Texte in-extenso de la *Correspondance Internationale*, n° 37 de 1925.

Les divers obstacles.

Notre enquête sur l'Unité syndicale (1), a dit le *Bulletin Communiste*, est décevante ; elle n'a rien mis en lumière, elle n'a pas permis de dégager d'idées générales communes aux militants chevronnés du syndicalisme. Ce n'est pas mon avis. Elle a projeté une forte lumière sur le désarroi qui existe dans les esprits. Elle a montré combien on était peu préparé, de part et d'autre, à la réalisation de l'unité. Malgré tout le bruit, qui a été fait, tous les discours, toutes les motions, toutes les résolutions, on voit en parcourant cette vingtaine de réponses, reflétant toutes les nuances de l'opinion syndicale, que tout est encore à faire.

Richetta a délimité exactement le problème qu'il nous faut résoudre en disant que « ce n'est pas la masse qui a fait la scission ; elle lui a été imposée par ses militants et la masse est impuissante à réaliser l'unité contre la volonté des militants ». Ce sont les militants, d'un bord comme de l'autre, qu'il faut convaincre de la possibilité et de la necessité de l'unité.

« Baiser le babouin ».

Du côté de la C. G. T. U., on ne veut pas accepter de « baiser le babouin », suivant une expression salée de Gaye. Cette expression des matelots bordelais rend fortement le sentiment général et bien légitime des meilleurs militants de la C. G. T. U. La capitulation, l'agenouillement d'une imposante fraction du mouvement ne peut être envisagé. L'unité ne viendra pas ainsi ; elle sera une fusion honorable pour les deux parties ou elle ne sera pas, au moins de longtemps.

Qui dévorera l'autre ?

Mais ce n'est pas là le plus gros obstacle à l'unité ; il réside, à mon sens, dans l'espérance, cultivée de part et d'autre, que l'une des deux C. G. T. avalera sa rivale, que l'une se développera considérablement tandis que l'autre dépérira. Quand la C. G. T. U. avait une supériorité marquée d'effectifs sur la C. G. T., il y avait dans les rangs de cette dernière certains éléments pouvant dire à leurs chefs qu'il ne fallait pas sous-estimer les forces de l'autre organisation. Aujourd'hui, la situation est changée ; la C. G. T. U. a perdu son avance, soit que ses propres effectifs aient fléchi, soit que ceux de la C. G. T. se soient accrus. Il est naturel d'ailleurs que les organisations unitaires soient soumises à des fluctuations d'effectifs ; les syndiqués n'y sont pas retenus et fixés comme dans les organisations confédérées possédant pour la plupart des caisses de mutualité ou de chômage. Mais il faut tenir compte aussi de l'atmosphère de chaque C. G. T. C'est au cours de la période de bolchévisation, depuis qu'une enseigne communiste a été mise sur la C. G. T. U., depuis que ses principaux militants ont adhéré au Parti, appuyé la politique putschiste de Treint et Suzanne Girault, repris à leur compte et fait endosser à la C. G. T. U. les plus stupides mots d'ordre du Parti, que la C. G. T. U. a rétrogradé et perdu l'avance qu'elle avait sur la C. G. T. Les militants des syndicats unitaires ont été écartelés, a-t-on dit, entre les mots d'ordre du Parti et les possibilités pratiques. Les organisations aussi. C'était fatal. Le bénéfice en est revenu à la C. G. T.

De là son regain de confiance. Les mauvais jours sont passés, dit-elle ; maintenant elle regarde l'avenir avec une assurance qu'elle feignait d'avoir naguère mais qu'elle n'avait pas au fond d'elle-même. Que vient-on lui parler d'unité ! Elle se fera par la décroissance continue de la C. G. T. U. et le développement ininterrompu de la vieille C. G. T. L'application des assurances sociales, le branchement d'œuvres syndicales confédérées à tous les étages du nouvel organisme, va lui permettre de transformer un gros pourcentage d'assurés en une masse de syndiqués nouveaux. Le gros de la classe ouvrière sera dans la C. G. T. Il ne restera à la C. G. T. U. qu'un nombre chaque année réduit de syndiqués révolutionnaires.

C'est parce qu'ils ont cette espérance que les dirigeants confédérés traitent dédaigneusement la question de l'unité. Pourront-ils la garder ? Je ne le crois pas. Mais tant qu'ils l'auront, ils ne consentiront pas à l'unité. Voilà, incontestablement, le plus gros obstacle.

Les dirigeants de la C. G. T. ne veulent pas de l'unité. Et dans la C. G.T. U., ceux qui ne voient dans la campagne pour l'unité qu'un moyen de détacher, quarante ou soixante pour cent des syndiqués confédérés ne la veulent pas davantage ; les autres n'y croient pas.

Mais qui donc croit à l'unité syndicale ? Beaucoup font des souhaits pieux pour qu'elle se réalise, mais pour y croire vraiment et y travailler, combien sommes-nous ? Nous ne sommes pas nombreux, guère plus nombreux qu'en 1921.

Le front unique.

Quand des hommes comme Digat, même comme Jacquemin et Humbert, se prononcent contre le front unique, ils montrent qu'ils ne comprennent pas encore dans quelles conditions pratiques la préparation à l'unité peut se faire. Notre questionnaire, dans le paragraphe sur le front unique, a peut-être

(1) Voir n^os^ de la *Révolution Prolétarienne* d'août, septembre, octobre, novembre et décembre 1925.

été imprécis. Nous aurions dû parler du front unique entre organisations syndicales simplement. C'était notre pensée ; elle a été mal rendue. Et forcément les enquêtés ont pensé tout de suite au front unique comportant des organisations politiques.

Pourtant, il me semble bien que Digat a compris notre pensée, puisque c'est le front unique syndical qu'il a condamné :

Le front unique, a-t-il dit, *est en opposition formelle avec notre doctrine et contrarie les efforts en faveur de l'unité organique.* Il est en opposition avec notre doctrine parce qu'il tend à persuader qu'au syndicalisme groupant les producteurs sans distinction d'opinion, on peut substituer un syndicalisme de secte. Le front unique porte atteinte à l'autorité des syndicats et en estompe le caractère de nécessité. *Le front unique, selon moi, ne prépare pas les esprits à la reconstitution de l'unité organique.* C'est un front dont l'élargissement même permet aux démagogues de donner libre cours à leur démagogie, si préjudiciable aux organisations syndicales. *Il ne rapproche pas, il éloigne les ouvriers de la saine conception de l'unité organique* et des obligations qu'elle comporte.

L'idée de front unique, par sa valeur réaliste, m'est toujours apparue comme accessible de plein pied à des syndicalistes véritables. En quoi le front unique persuade-t-il qu'au syndicalisme groupant les producteurs sans distinction d'opinion, c'est-à-dire au syndicalisme de masse, on peut substituer un syndicalisme de secte ? Il ne part pas d'une situation abstraite mais d'une situation réelle, trop réelle ; le mouvement scindé, déchiré en plusieurs tronçons dont chacun, qu'il le veuille ou non, est un syndicalisme de secte. Il ne veut pas y conduire ; c'est là qu'on est et c'est de là qu'il part avec le dessein de rapprocher pour une lutte déterminée les divers tronçons. Sans lui, ils resteront séparés et impuissants. Par lui, leur puissance sera non seulement additionnée mais multipliée par l'élan de confiance qu'il suscitera dans une masse lassée des disputes de ses militants. Si le front unique est loyalement observé, à la fin comme au début de la lutte, que celle-ci soit victorieuse ou vaincue, je suis sûr que dans l'esprit des militants qui se seront rapprochés durant un moment naîtra la confiance, la possibilité de s'entendre de manière permanente dans l'unité organique. Double bénéfice ; la classe ouvrière aura été plus forte, parce que unie, contre le patronat, les militants auront expérimenté que le travail en commun est possible de nouveau. Les esprits auront été gagnés à l'unité organique.

Non, Jacquemin, le front unique syndical n'est pas la consécration de la scission. Il la répare. Et je suis d'autant plus surpris de trouver sous ta plume et sous celle de Humbert cette formule tirée du tas de sophismes que sont les résolutions des congrès de la C. G. T. que dans la pratique, en Meurthe-et-Moselle, vous avez toujours appliqué la chose. N'ayez donc pas peur du mot.

Que des tentatives malheureuses aient été faites, c'est, hélas ! trop vrai. Et la dernière en date, celle de la grève de la Banque n'en a pas clos la série, malheureusement. Nous en verrons sans doute d'autres avec des gens qui ne voient en effet dans le front unique syndical qu'un moyen d'introduire le Parti dans les grèves, qui voient dans Léopold Faure un stratège à consulter, — ils feraient mieux de le consulter sur le moyen pour un membre du Parti d'obtenir d'un cabinet du Bloc national la Légion d'Honneur — qui trouvent utile d'amener Cachin à la tribune d'un meeting de grève et qui se figurent qu'un comité de grève comporte des discours quotidiens de Raynaud longs d'une heure. Mais comment une tactique pourrait-elle être sagement employée par des gens qui ne la comprennent pas, qui en ont été et en sont restés les adversaires. Les « plumeurs de volaille » peuvent se rallier au front unique syndical ou politique ; ils ne le comprennent pas plus qu'au moment où ils le combattaient. En réalité, il n'y a guère plus de partisans réels du front unique qu'il n'y a de partisans réels de l'unité syndicale. On peut difficilement être partisan de l'un et adversaire de l'autre ; ce sont deux notions liées ensemble.

Tant qu'au sein de la C. G. T. les partisans de l'unité ne comprendront pas que le front unique syndical est l'ébauche de l'unité organique, tant qu'ils voudront d'un coup l'unité totale, tout ou rien, leurs efforts seront stériles.

Ils permettront à l'idée qu'il y a place en France pour deux mouvements syndicaux, l'idée la plus antisyndicaliste qui soit, de se développer et de produire ses ravages. Déjà des militants confédérés et unitaires osent l'exprimer publiquement. Largentier, des typos confédérés, aurait récemment prononcé de telles paroles. Mais en face, un syndicaliste « pur », du Livre parisien, en aurait tenu de semblables. C'est un indice. De part et d'autre on s'installe si bien dans la scission qu'on la regarde comme définitive.

Notre enquête aura eu le mérite de mettre en relief les obstacles qui se dressent sur la route de l'unité. Les dissidents n'ont qu'à réintégrer le bercail, déclare Liochon. L'unité réalisée par le « sommet » est une duperie, déclare Digat. L'une des Confédérations dévorera l'autre, pensent la plupart sans oser le dire.

Pour faire l'unité, comme pour se marier, il faut être deux; du côté de la C. G. T., il est clair que les dirigeants ne veulent pas de l'unité; il est non moins clair que du côté de la C. G. T. U., pas mal de militants ne la veulent pas davantage et que ceux qui la souhai-

tent ne croient pas à sa réalisation. Ils ne veulent et ne peuvent « baiser le babouin ». Dissoudre la C. G. T. U. de but en blanc risquerait par exemple de voir dans le Nord un Huyghe réaliser sa menace de barrer la porte à Porreye et aux militants de l'U. D. U., risquerait de voir la moitié des syndicats unitaires ne pas suivre, se disperser en attendant que d'autres syndicats brimés dans leurs militants soient rejetés.

Ni dissolution de la C. G. T. U., ni « baiser le babouin », ni absorption de l'une par l'autre, mais fusion des deux C. G. T., voilà l'objectif à atteindre.

On peut l'atteindre, on l'atteindra. Mais pour cela il faut que deux expériences qui sont en cours se poursuivent et s'achèvent. Celle de la collaboration gouvernementale faite par la C. G. T. et qui ne peut aboutir qu'à une faillite. Celle de la collaboration avec le parti communiste faite par la C. G. T. U. et qui ne peut aboutir qu'à une autre faillite.

L'unité est au bout de cette double expérience. Son heure n'a pas sonné, mais elle sonnera. Cela tardera peut-être moins que nous ne croyons généralement.

La faillite du collaborationnisme.

Quand Dubreuil écrivait, il y a un an, que la C. G. T. aurait grand besoin d'une gauche — il ajoutait : la C. G. T. U., d'une droite — je suis convaincu qu'il traduisait le malaise causé dans les milieux confédérés par la stérilité de la politique d'entente avec le patronat et celle des grands projets du Bureau international du Travail.

Tant que le patronat a eu besoin de leaders ouvriers pour freiner les exigences de ses exploités, il a pu prendre figure libérale. Du jour où il n'en a plus eu besoin, il a quitté son masque. Aujourd'hui, le patronat français a retrouvé son arrogance. Mais ce n'est pas du côté de l'Italie qu'il cherche ses modèles; ce n'est pas au fascisme qu'il pense. Ses yeux sont tournés vers l'Amérique. C'est là-bas qu'il voit ses maîtres et c'est à l'école du capitalisme américain qu'il se met, tant pour le rajeunissement technique de ses usines que pour la manière de traiter ses ouvriers. Il est allé apprendre là-bas comment Ford réussissait à détruire toute organisation syndicale dans ses usines, comment le Trust de l'Acier organisait sa police et son armée de briseurs de grèves. Morte l'illusion d'un patronat libéral; on commence à entrevoir la réalité qui s'approche et à entendre le bruit du Talon de fer.

Même déception profonde quant au Bureau international du Travail. Ceux qui se souviennent de la période du millerandisme social de 1900, et se rappellent la floraison de projets provoquée par la création du Ministère du Travail et du Conseil supérieur du Travail, se rendent compte que la création du B. I. T. a produit, sur le champ international, une pareille floraison déjà emportée par les mêmes gelées. Quand nous dénoncions, il y a vingt ans, les illusions dont on dupait alors la classe ouvrière, nous disions qu'un ministère du Travail serait impuissant à changer quoi que ce soit dans les conditions ouvrières, que tout ce qu'il pourrait faire c'était d'enregistrer ces conditions, consigner leur état dans de gros livres. Le Bureau International du Travail, au bout de six ans d'existence, a donné la preuve qu'il était radicalement impuissant, lui aussi, à rien changer, que tout ce dont il était capable c'était d'être une sorte d'Institut de documentation sociale.

Le hasard m'a remis nez à nez, il y a quelques mois, avec un ancien ami, qui revenait d'une conférence de Genève, où il avait été défendre une anodine revendication de sa corporation. Il était sans doute parti plein d'espoir. Il revenait plein d'amertume.

Il se défendait de tirer la conclusion logique de cette déception : ne plus rien escompter du B. I. T., de la collaboration des classes et des parlotes ; en revenir à tout demander à l'action syndicale et à la lutte. Beaucoup de ceux qui se sont engagés dans ce bourbier, même s'ils en sortent, ne pourront revenir aux méthodes de lutte; pourtant Fimmen l'a pu; mais ce qui est sûr, c'est que la grande masse des militants du rang le pourra et qu'elle dira un jour : « En voilà assez de toute cette collaboration décevante et déshonorante ! En voilà assez de la scission qui empêche l'action syndicale de remplir son rôle. »

La faillite d'une tutelle.

De son côté, la C. G. T. U. est en train de faire une expérience importante. Elle s'est liée au Parti communiste au point d'en apparaître comme la queue. Au lieu de tendre au syndicalisme de masse elle est tombée au syndicalisme de secte.

Qu'est devenue la motion Sémard sur le droit pour toutes les tendances de vivre dans la C. G. T. U.? Braman a raison de remarquer qu'on réclamait hier la tolérance et qu'aujourd'hui on tient les rênes de l'organisation avec sectarisme et intransigeance. Du haut en bas, depuis le Syndicat jusqu'à la C. G. T., commissions homogènes, éviction de quiconque ne pense pas comme les dirigeants de la C. G. T. U. qui sont tenus de penser comme les dirigeants du Parti. D'ailleurs ils envisagent une direction unique pour tout le mouvement, pour les syndicats et pour le Parti. Tartuffe s'était introduit un peu de cette façon, mais quand il prétendit que la maison était à lui force lui fut de s'enfuir.

Nous avons assisté depuis deux ans à un

curieux spectacle, celui de gens qui se figurent qu'il suffit d'avoir en poche une carte du Parti pour avoir le droit de commander dans les syndicats. Pas besoin de mériter la confiance par son dévouement à l'organisation, par son labeur, par son expérience. On est chef parce que communiste. A quoi bon gagner des galons, les mériter puisqu'ils sont attachés à la carte du Parti ? Le terme de « colonisation » des syndicats est tout à fait juste. La masse syndiquée c'est la masse indigène. Le communiste est le colon insolent et dominateur. Un militant de l'un des plus solides syndicats parisiens et qui y a travaillé beaucoup, disait récemment : « Je ne peux plus l'ouvrir au syndicat maintenant ; il n'y a place que pour les communistes de la dernière pluie. »

Par leur travail, les communistes ont-ils justifié leur prétention à diriger l'organisation ? Pour leur coup d'essai, ont-ils fait un coup de maître ?

Toutes les fautes du Parti les dirigeants de la C. G. T. U. les ont commises. Il faut en finir avec le bluff de la révolution en permanence — rien de la théorie de Trotsky — a déclaré Nicolas dans sa réponse à l'Enquête. La C. G. T. U. a été en état d'alerte continuel. Pour un parti passe encore de se tromper sur l'imminence du danger et de s'épuiser dans d'inutiles veilles. Mais pour l'organisation syndicale l'erreur est grave, car elle lui fait négliger sa besogne première, la lutte au jour le jour pour les revendications ouvrières. La Révolution était là, elle est là encore, disent Monmousseau et Treint. Le Fascisme est là et l'on permet ainsi l'acquittement des assassins de Douarnenez. La C. G. T. U. n'est plus maîtresse d'elle-même ; elle est la servante docile du Parti qui n'a aucune expérience de la lutte, qui se laisse diriger par des gens qui ont à rattraper leur retard, qui n'étaient pas révolutionnaires quand la situation l'était et qui ne le sont devenus que depuis qu'elle ne l'est plus.

Dans la campagne contre la guerre du Maroc, la C. G. T. U. en s'associant au Parti n'a pas qu'écartelé ses militants, elle a écartelé ses organisations. En dépit de toutes les campagnes de recrutement, elle verra fondre ses effectifs si elle ne redevient pas rapidement maîtresse d'elle-même, si elle ne dénie au Parti le droit de décider pour elle, si elle ne revient à cette indépendance de l'organisation qu'elle proclamait dans sa résolution de Bourges

Le jour où elle y sera revenue, le jour où la C. G. T. aura renoncé au collaborationnisme, les conditions nécessaires à la réalisation de l'unité seront réunies. Cela ne viendra pas tout seul. Mais les événements marchent dans ce sens et c'est eux qui porteront et pousseront en avant les partisans de l'unité syndicale.

P. MONATTE.

UN DISCOURS PATRIOTIQUE de Marcel CACHIN

Nous ne nous trompions pas quand nous disions que la question des dettes interalliées allait être l'occasion pour le Parti communiste de réintégrer le giron de l' « Union Sacrée », faire sien le mensonge de l'union des classes, de l'identité d'intérêts entre le prolétariat et la bourgeoisie.

L'opération a débuté le 10 décembre par un discours de Cachin à la Chambre, à propos du budget des Affaires étrangères. L'*Humanité*, sans pudeur, en a donné une longue analyse. Pour plus de précision, en voici, d'après l'*Officiel*, les passages essentiels :

Messieurs, l'Amérique répète dans ses journaux quotidiens d'une façon constante qu'elle est écrasée d'impôts, tandis que la France ne paye pas sa part au fisc. Que lui faut-il donc, Messieurs ? Je pense au contraire que notre (sic) *pays est arrivé au minimum de ce qu'il peut supporter : on veut même dépasser de beaucoup ses possibilités. Dans ces conditions l'argument invoqué par l'Amérique officielle aussi bien que par sa presse officieuse est invalide. L'Amérique nous dit : « Comment ! Vous pouvez vous offrir le luxe d'une armée de 700 à 800.000 hommes, vous pouvez vous offrir le luxe de deux guerres ! Réduisez vos armements et payez-nous. »*

Sur ce point tout à fait d'accord. Nous réclamons nous aussi, communistes, le désarmement de notre impérialisme.

Mais je me retourne vers l'Amérique et je lui demande dans quelle mesure elle a elle-même donné l'exemple. Oui, applique-t-elle chez elle le désarmement qu'avec — je ne mâche pas les mots — une suprême hypocrisie elle prétend imposer à l'ensemble de l'univers ?

. . . . . .

A l'heure actuelle, ce pays (les Etats-Unis) *qui depuis la guerre a absorbé 45 % de l'or du monde a un revenu annuel égal à deux fois et demi celui de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et du Japon réunis. Voilà la détresse des Etats-Unis !.... Tout de même, Messieurs, lorsque ce pays exige aussi impérativement d'un pays épuisé dans ses finances, le remboursement de ses dettes, on a le devoir de lui parler avec énergie et d'opposer la détresse infinie de la France à la magnifique prospérité industrielle et financière des Etats-Unis.*

Ainsi donc, lorsque l'Amérique, par la voie de Borah et autres, fait pression sur la France pour qu'elle diminue son armée et cesse les guerres du Maroc et de Syrie, Cachin fait bloc avec le capitalisme français pour lui dénier ce droit ! Entre les deux capitalismes, tous deux, certes, également ennemis de la classe ouvrière, mais dont l'un se trouve amené par son propre intérêt à réclamer de l'autre des mesures de paix, c'est du côté de cet autre, parce que c'est le capitalisme national, que le représentant du Parti communiste international, prend parti ; voilà ce qu'on appelle : utiliser les antagonismes internes du capitalisme dans l'intérêt du prolétariat !

Voilà, ô Lénine, comment tes prétendus disciples appliquent ton enseignement fondamental, que c'est d'abord son propre capitalisme, son propre impérialisme, que le prolétariat de chaque pays doit combattre ! Eh bien ! avec toi, nous disons aux traîtres du communisme qui ont laissé passer cet ignominieux discours sans protester : combattre l'impérialisme dans les autres pays quand son propre pays en est lui-même infesté, c'est du nationalisme masqué, c'est trahir l'internationalisme, c'est trahir la classe ouvrière. R. L.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

RÉORGANISATION OU DÉSORGANISATION ?

Syndicats d'industrie ou Syndicats de métier

L'étude consacrée par Chambelland au projet Revol de réorganisation syndicale soulève la question des Syndicats d'industrie.

Dans sa critique de la conception de Revol, Chambelland aboutit à condamner en tous lieux et en tous temps le Syndicat d'industrie ; il opte pour les Syndicats de métier.

Il ressort de son argumentation que cette forme d'organisation serait plus susceptible de résister à la « bureaucratisation » qui sévit, hélas ! avec tant de vigueur. Se plaçant exclusivement à ce point de vue il peut avoir raison, mais où il a tort c'est de poser ainsi la question.

Etre pour ou contre la transformation des Syndicats de métier en Syndicats d'industrie ne saurait être ainsi une simple question de préférence entre deux formes d'organisation ; la véritable question est de savoir si l'une de ces formes d'organisation répond encore à l'état de choses présent ou si c'est l'autre qui répond mieux à l'état de choses présent et surtout futur.

Aucun syndicaliste sérieux ne saurait prétendre à l'immuabilité de l'organisation syndicale ; celle-ci embrassant toute la vie, évolue comme elle et ses formes sont déterminées par les éléments qui l'ont fait naître.

L'exploitation patronale a rapidement évolué depuis la guerre ; sans avoir l'intention ici de retracer cette évolution, nous pouvons constater que les tendances qui caractérisent ce mouvement sont d'une part une tendance à la concentration qui n'est pas exclusivement industrielle ; elle est également commerciale et syndicale ; d'autre part une tendance à la spécialisation des travaux, conséquence du machinisme et qui se développe parallèlement à celui-ci.

La concentration industrielle tend à réunir au sein de vastes usines ou entreprises des milliers de travailleurs de professions différentes ; elle fait concourir ceux-ci à la confection d'un produit commun ; elle les soumet à des conditions de travail à peu près identiques. La concentration syndicale patronale tend à unifier les conditions de travail dans l'industrie ; elle supprime en fait les bénéfices que l'ouvrier pouvait retirer autrefois de la loi de l'offre et de la demande ; elle soumet ses adhérents à une discipline qui permet que soit appliquée la loi élaborée par le Syndicat patronal.

Les conditions qui obligent les syndicats ouvriers d'une même industrie à s'unir pour lutter à armes égales, ne sont-elles pas réunies. ? La raison d'être du syndicat d'industrie ne se trouve-t-elle pas dans cet état de fait ?

Si la concentration tend à favoriser la formation du syndicat d'industrie, la spécialisation tend à détruire le syndicat de métier.

Se spécialiser, pour l'ouvrier, c'est en effet rompre avec le métier pour se lier avec l'industrie; c'est renoncer à la pratique d'une profession qui permettait de construire un tout pour n'être l'exécutant que d'une certaine partie d'un objet. Certains métiers ont, de ce fait, vu de leurs corporants se spécialiser dans différentes branches d'industrie et être séparés non seulement parce que la corporation était noyée dans l'industrie mais également parce que chaque corporant était devenu en réalité d'un métier différent selon la branche d'industrie dans laquelle il s'était spécialisé.

La spécialisation permet aussi l'emploi de main-d'œuvre non qualifiée, c'est-à-dire non préparée par un apprentissage. La métallurgie est envahie depuis la guerre par des manœuvres spécialisés qui ne trouveraient pas leur place dans des syndicats de métier.

Certes, ces conditions ne sévissent pas d'une façon générale. Certaines corporations y échappent; pour celles-ci le syndicat de métier peut être une nécessité. Vouloir établir partout des syndicats d'industrie, et plus : des syndicats régionaux d'industrie, c'est saboter la réorganisation syndicale, qui doit s'inspirer d'une juste compréhension des éléments en cause et qui ne saurait être appliquée à coups de décrets-lois.

Une des preuves de l'évolution naturelle des syndicats de métier vers le syndicat d'industrie nous est fournie par une simple comparaison entre les vieux et les jeunes syndicats. Prenons, par exemple, pour rester parmi les organisations que Chambelland a citées, le Bâtiment et la T. C. R. P.

Dans le Bâtiment, les traditions corporatives sont fort anciennes; certaines corporations même possèdent un recrutement particulier, les liens corporatifs y sont renforcés par les liens d'origine. La fusion de ces corporations en un syndicat d'industrie aurait demandé une période favorable à la lutte pour des revendications communes, unissant dans l'effort les ouvriers des corporations de l'industrie intéressée. Il arriva que la fusion fut suivie de la campagne dont l'aboutissant fut la scission. Quoi de plus naturel que dans ces conditions les unitaires se soient réfugiés sur les bases corporatives qui ne s'étaient pas encore complètement soudées dans le syndicat unique.

Le syndicat de la T. C. R. P. fait partie d'une industrie relativement neuve si l'on considère le rapide développement des transports en commun. Appelé à grouper des éléments n'ayant pas pour la plupart de traditions corporatives, il n'est pas gêné par celles-ci et prend sans difficultés la forme du syndicat d'industrie. Car il est incontestable que ce syndicat a bien le caractère du syndicat d'industrie, en ce sens qu'il groupe avec les différents employés de la traction le personnel des bureaux, ainsi que les nombreux professionnels des dépôts. Ce syndicat est également régional, et comment pourrait-il en être autrement quand on jette un coup d'œil sur la carte de la région parisienne et que l'on voit à côté d'un réseau embrassant toute la région, des dépôts situés dans la banlieue et formant une large ceinture dont Paris est le centre.

Mais arrêtons là nos exemples et nos réflexions, sans toutefois oublier que la question posée par

Chambelland consiste à permettre au mouvement syndical de conserver son originalité, c'est-à-dire être l'expression directe des masses ouvrières.

Pour atteindre ce but, veillons à ce que l'évolution organique de nos syndicats soit suivie de mesures propres à maintenir cet esprit du bas en haut, nécessaire à la vitalité du mouvement ouvrier. Veillons à ce que ce soient les syndiqués qui dirigent leurs syndicats et non les bureaucrates, mais ne cherchons pas une solution dans le retour à des formes en voie de disparition.

V. DELAGARDE.

"IMPORTANT CONGRÈS"

DANS LES MÉTAUX DE LA RÉGION PARISIENNE

L'*Humanité* du 7 décembre a rendu compte à sa façon d'un « important congrès des métallurgistes parisiens ». Inutile d'insister sur le caractère fantaisiste de ce compte rendu; en voulant attaquer perfidement quelques militants, il n'a en réalité soulevé qu'un haussement d'épaules général et quelques protestations inattendues qui feront peut-être réfléchir ses auteurs.

De quel congrès s'agissait-il ? Tout simplement de la réunion des délégués des sections du Syndicat des Métaux-Voiture-Aviation de la région parisienne. Cette organisation possède à sa base *des sections syndicales d'usines*. Tous les quatre mois, ces sections désignent un nombre de délégués proportionnel à leurs adhérents; l'assemblée de ces délégués forme le Congrès du syndicat, remplaçant les anciennes assemblées générales supprimées.

Que représentait donc ce « congrès important » ?

Commentant le rapport moral de la C. E, le secrétaire Lénard l'indique : 154 sections s'usines sont inscrites, dont 12 sont mortes et 16 sans existence véritable; soit en vérité 126 sections contre 132 en juin.

La Commission des mandats du Congrès a fourni ensuite quelques indications sur le nombre des syndiqués : section Citroen-Javel, 38; Citroen-Levallois, 35; sections Renault, 50; Farman, 25; M. A. P., 26; Unic, 11; Ariès, 26; La Française, 16, etc.

Ceci pour des usines ayant plusieurs milliers d'ouvriers. Encore faut-il ajouter que les sections syndicales renferment chacune un certain nombre de syndiqués isolés et rattachés.

A ce congrès, il y eut environ 150 à 200 délégués, représentant chacun 10 syndiqués.

Déficit et diminution d'effectifs.

Plusieurs questions devaient retenir l'attention des délégués : les rapports moral et financier, l'augmentation des cotisations, la revision des statuts, *un cahier de revendications*.

Moralement la situation du Syndicat était caractérisée ainsi : 1° déficit budgétaire; 2° diminution des adhérents de 400 à 500 par rapport au début de l'année.

Il y avait un examen sérieux à faire; la simple logique aurait demandé de la part d'une direction honnête la plus large discussion possible. Il en fut autrement. Le Syndicat des métaux de la région parisienne est par excellence le syndicat communiste, et les méthodes qui fleurissent au Parti, avec les résultats que l'on sait, sont de même appliquées dans cette organisation.

La minorité du syndicat s'était déclarée publiquement depuis quelque temps; elle avait rédigé motions, manifestes, et avait osé visiter quelques sections, apportant aux syndiqués un point de vue quelque peu contraire à celui de la direction. D'où grand émoi. Aussi tout fut mis en œuvre pour discréditer ces opposants. La démagogie et le mensonge ne furent pas les derniers arguments.

La fraction communiste menaça et même exclut certains de ses membres délégués qui prétendirent respecter le mandat que leur avaient donné leurs camarades en votant contre la direction du syndicat.

Au Congrès lui-même, qui tint deux séances, le secrétaire Lénard fut net : « Pour le rapport moral, dit-il, inutile de discuter. Les gens de bonne foi accepteront notre gestion; ceux de mauvaise foi, c'est-à-dire la minorité, la refuseront. »

En vain quelques camarades de diverses usines apportèrent quelques critiques, sur la préparation de la grève générale du 12 octobre, sur la non-tenue d'un Congrès d'usines que le dernier Congrès syndical avait décidé, sur l'abandon de la caisse de solidarité, etc. Tout cela fut systématiquement étouffé et dénaturé par le bureau avec l'aide complice du président de séance, le secrétaire de la fraction.

Sur le rapport financier, ce fut le tour du secrétaire Albessard à montrer ses talents. « Il y a déficit, dit-il, en raison de l'augmentation des charges des organismes centraux décidée par les derniers congrès. C'est pourquoi il faut augmenter les cotisations à la base. »

Pourtant, ces augmentations n'ont pas joué en 1925 et ne joueront qu'en 1926, dirent les camarades de la minorité. Les raisons véritables du déficit se trouvent dans la perte d'adhérents, résultat obtenu par les mauvaises méthodes de la direction et l'application du syndicalisme de secte. La moyenne mensuelle des cotisations était en 1923 de 3.400; en 1924 de 4.100; aujourd'hui, après la fusion avec le syndicat de la Voiture-Aviation, nous devrions atteindre 5.000 cotisations régulières. Or la C. E. n'en avoue que 4.600 dans son projet de budget et son bilan de l'année. C'est pourquoi les partisans de la minorité refuseront de voter l'augmentation des charges tant que les raisons morales qui détruisent l'organisation n'auront pas disparu.

Critique de mécontents, répondit Albessard, au nom de la C. E.

La revision des statuts apporta entre autres les modifications suivantes :

1° Tenue du Congrès syndical, la seule assemblée délibérative, tous les six mois au lieu de quatre; et certains membres de la C. E. déclarent que ce sera peut-être tous les ans !

2° Suppression de l'indemnité de grève de 6 francs par jour, remplacée par une indemnité dont le montant sera fixé par la C. E. Malgré quelques questions de délégués trop curieux sans doute, il ne fut donné aucune précision pour savoir sur quelle base la C. E. se fixerait pour répartir équitablement les secours. A noter sur ce sujet une controverse entre les camarades Gaye et Delagarde portant sur les droits et les devoirs réciproques des syndiqués et de l'organisation syndicale.

Elle mériterait d'être reprise dans la *R. P.*

La minorité s'est affirmée.

Dans toute la discussion, la minorité syndicaliste-communiste s'affirma, apportant ses critiques et ses solutions. Elle fut naturellement vaincue par le nombre, mais elle a lieu d'être satisfaite, car en six mois elle a doublé et triplé ses maigres forces du début, et peut compter sur des sympathies.

Voilà l'essentiel de ce Congrès syndical. Laissons de côté les inévitables discours des leaders qui font fuir les camarades.

Il est indispensable d'apporter quelques impressions. Un militant responsable, très en vue, causant avec un camarade, reconnaissait que le syndicalisme traversait une crise. Ce n'est, malheureusement, que trop vrai.

Un syndicat comme celui des métaux de la région parisienne, dont la direction paraît et se croit assise sur une majorité à toute épreuve, peut éprouver demain les plus grands échecs en raison des méthodes

employées dans son sein. Il est le type parfait du « Syndicat-groupe-de-travail-du-Parti ».

Pas de discussions, discipline, homogénéité, etc. — Seul, le Centre sait tout, connaît tout, fait tout; il est tabou. Les statuts, c'est secondaire. Les décisions syndicales, les résolutions de Bourges, de l'I. S. R., connais pas ! Mais les « mots d'ordre », « la ligne » voilà la panacée !

Aucune politique de pénétration des masses ouvrières, mais une politique au jour le jour, à la petite semaine (avec 1 syndiqué pour 50 ouvriers). Avec cela, sous prétexte d'homogénéité, une direction (la C. E.) comprenant neuf à dix fonctionnaires, syndicaux ou du Parti, sur vingt membres titulaires. Les méthodes de bureaucratie de plus en plus prononcées.

Le fameux « cahier de revendications » sur lequel on fait tant de bruit est à lui seul une paperasserie. Il n'a d'ailleurs nullement été discuté, ni adopté pas plus par les sections, que par les syndiqués ou par le Congrès. Le Centre, toujours le Centre ! Sous prétexte d'appliquer le mot d'ordre de l'échelle mobile, toute une série de spécialités professionnelles ont été inscrites et divisées par des différences de deux et quatre sous. Le malheur, c'est que depuis la guerre elles ont disparu ou presque de l'usine.

Et c'est avec cela que l'on espère pouvoir engager une action, alors que depuis vingt mois la direction a systématiquement abandonné la pratique des congrès d'usines et son complément la caisse de solidarité.

Quant aux sections syndicales d'usines, la base du Syndicat, elles paraissent avoir une vie bien éphémère. Le secrétaire Albessard ne déclarait-il pas, pour justifier le recul à six mois du Congrès syndical : « *La réunion de ce congrès demande environ deux mois de préparation et coûte* 5.000 *francs.* » C'était l'aveu de la vie artificielle de ces sections.

Pendant deux mois, au moyen d'un ou deux permanents supplémentaires, on les fait renaître (souvent sur le papier), car on ne pourra sérieusement faire croire à personne qu'il en coûte autant pour réunir les délégués de sections vivantes.

Au cours de ces deux séances, des délégués « superligne » demandèrent un blâme à la minorité pour avoir osé critiquer la direction du Syndicat. Ce petit fait révèle bien l'état d'esprit que l'on a créé dans l'organisation.

Voilà les plus clairs résultats des méthodes employées par un syndicat qui se prétend communiste. Ce n'est plus l'idée communiste, mais l'esprit de Parti qui domine, et ce n'est pas qu'aux métaux.

Après bien d'autres, des yeux s'ouvriront. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard et que la déchéance du communisme au 120 rue Lafayette n'entraîne pas le 33 rue Grange-aux-Belles. — A. PELLETIER.

RESSERREMENT OU ÉTOUFFEMENT ?

Le Syndicat de l'Habillement de la Seine va servir à son tour de champ d'expérience aux politiciens en mal d'amour pour les organisations syndicales.

Une dizaine de laissés pour compte des dernières élections, ont reçu du Parti le mot d'ordre de transformer notre Syndicat d'industrie en Syndicat interindustriel.

Le Syndicat de l'Habillement de la Seine, Syndicat d'industrie, est un système périmé d'organisation, proclame-t-on.

La Fédération de l'Habillement, ayant fusionné avec celle du Textile, on a fait le projet de « resserrer administrativement » tous les Syndicats parisiens, appartenant à la Fédération du textile et vêtement. Une Fédération, un Syndicat. Les six Syndicats suivants sont appelés à fusionner : Habillement, Casquetiers, Fourreurs, Textile, Teinture, Blanchisserie, Lavoirs.

O suffrage universel ! c'est bien là de tes coups ; lorsque tu laisses des loisirs à tes quémandeurs, vois ce qu'ils en font.

Et c'est Millerat, mon maître en syndicalisme, qui dirige cette croisade, dont le moins que l'on puisse attendre, c'est la destruction du Syndicat de l'Habillement de la Seine.

Les théoriciens de la rue Grange-aux-Belles qui ont perdu contact avec la réalité depuis longtemps, exigent qu'à la base des organisations existe un centralisme correspondant à celui du sommet, sans tenir compte, ni des difficultés qui se présentent entre métiers, ni des considérations d'ordre essentiellement technique .

Le recrutement devenait déjà difficile en se plaçant sur le terrain corporatif ; on peut prévoir ce que ce sera lorsque nous serons organisés pêle-mêle. Nous ne ferons pas exception, ce sera comme tout ceux qui jusqu'ici ont tenté la néfaste expérience ; ce sera la fin de l'organisation.

Ils auraient dû réfléchir, si au fond d'eux-mêmes, il y avait encore quelque souci de l'organisation, devant les résultats de la fusion fédérale de l'an dernier. Elle a amené, après une année, la perte de tous nos syndicats de province. De son côté, le Textile, après une perte de 8.000 membres, au mois de mars, n'a cessé d'aller en diminuant, si bien qu'on envisage de ne garder qu'un seul secrétaire. Ce qui n'empêche pas de raconter que 100.000 travailleurs du Textile ont participé à la grève de vingt quatre heures. Il vaut mieux y croire, que d'y aller voir.

Cette diminution d'effectifs se conçoit très volontiers; car ceux qui sont au sommet ne comprennent plus rien à ce qui se passe à la base. Ils ne parlent plus que de questions d'ordre général sans se demander si ces questions touchent la masse des travailleurs et si cette masse n'attend pas des questions plus terre à terre.

C'est à qui fera de la grande politique. On peut le comprendre de la part de l'explorateur Herclet. Mais, diantre ! les copains n'en sont pas tous à se prendre pour des grands hommes.

O Moscou ! Si tu voyais tes prêtres — convaincus à la manière des goujons que l'on prend dans la Seine — tu te voilerais la face.

En attendant, nous subissons les conséquences de leur folie destructrice. A force de resserrer ils vont étouffer tout.

C'est pourquoi, après Chambelland, je dis : Oui, une Ligue de défense syndicaliste s'impose; pourvu qu'il ne soit pas trop tard. — R. LAGRANGE.

A la porte, les ouvriers communistes!

Prudhomme vient d'être exclu du Parti communiste, auquel il adhérait depuis sa fondation. Les griefs qui ont motivé cette mesure sont ceux qui furent invoqués contre Pelletier, voici quelques mois.

Ces deux militants des Métaux parisiens, sincèrement acquis au communisme, n'ont jamais pu admettre que celui-ci servît à désorganiser les syndicats. Bien au contraire, dans leur esprit, être communiste c'était être dévoué à l'organisation syndicale, être l'adversaire irréductible du syndicalisme de secte.

Animé de cette pensée, Pelletier protesta contre la subvention aux Jeunesses communistes, tenta de faire reprendre au Syndicat des Métaux la tactique des congrès d'usines. Prudhomme intervint dans les conseils et congrès du Syndicat. La netteté de ses interventions lui valut d'être démissionné de la C. E. de l'Union des Syndicats et tout dernièrement évincé de la C. E. fédérale des Métaux.

Ces premières mesures n'empêchèrent pas Prudhomme d'intervenir au dernier Congrès des Métaux de la région parisienne, et de signer l'appel de la minorité, ce qui décida les fonctionnaires du Parti à l'exclure. V. D.

LES BANNIS DE TUNIS

DEVANT LA COUR DE CASSATION

Le régime politique rétabli.

Au début de novembre, les détenus politiques de la prison Barberousse à Alger durent faire pendant quatre jours la grève de la faim pour obtenir un régime politique normal.

A cette grève en succéda quelques jours plus tard une autre, moins connue, à Tunis cette fois.

A Tunis, les détenus politiques de la prison civile jouissaient d'un demi-régime politique, mais ceux détenus à la prison annexe de la Rabta, étaient soumis au régime du droit commun.

Le 21 novembre, la grève de la faim fut déclarée simultanément à la prison civile et à la Rabta en

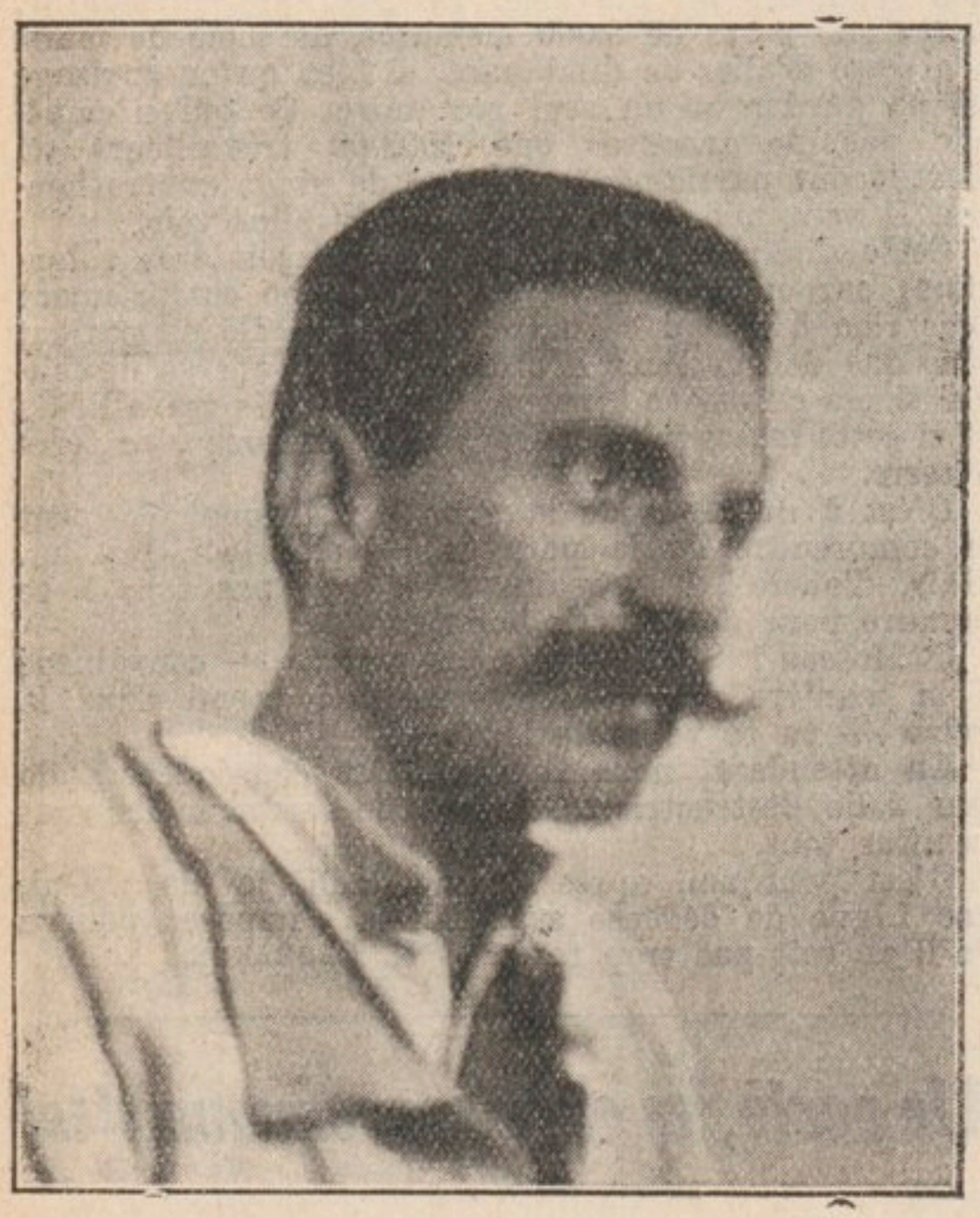

FINIDORI

même temps. Il y avait alors à Tunis quinze détenus politiques. Sur ces quinze, un seul Français, Finidori ; les autres étaient Tunisiens.

L'Administration pensa pouvoir briser la grève en séparant celui-là de ceux-ci : au troisième jour de la grève, le 23, on transféra Finidori à Alger. Solidaire jusqu'au bout de ses quatorze camarades arabes qu'il avait laissés là-bas, Finidori continua la grève de la faim.

Les détenus de Tunis continuaient eux aussi, et après quatre jours obtenaient satisfaction. Pas encore cependant. Les promesses de l'Administration n'ayant pas été tenues, les détenus ont dû recommencer la grève cinq jours durant. Enfin, le 28 décembre l'Administration daignait tenir ses promesses.

Il a donc fallu que 15 détenus à Alger, 14 détenus à Tunis fassent et refassent grève pour que l'on se décide à rétablir le régime politique dans les prisons de l'Afrique du Nord, régime dont Louzon et ses co-inculpés avaient bénéficié, sous le Bloc National, tant à Alger qu'à Tunis.

Bon exemple.

Tout esprit d'initiative n'est pas mort dans les Syndicats. Le Bulletin du Syndicat de l'Enseignement du Finistère raconte comment sa dernière Assemblée générale décida d'agir en faveur des militants de la C. G. T. tunisienne poursuivis :

Caruel, ému par le sort des camarades tunisiens, emprisonnés et poursuivis uniquement pour avoir créé la C. G. T. U., propose l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

Le Syndicat (400 *membres*), *ému à l'annonce du procès d'opinion intenté aux six inculpés du « Complot tunisien » ;*

Proteste énergiquement contre cette violation des droits les plus élémentaires du citoyen ;

Réclame pour tous, indigènes ou Européens, le droit syndical,

Et se déclare solidaire de tous les prolétaires victimes de la justice de classe.

Cet ordre du jour est aussitôt envoyé par télégramme au Régent à Tunis et a l'avocat des camarades poursuivis.

Les militants tunisiens ont saisi la Cour de cassation ; il s'agit de suivre le bon exemple du Syndicat de l'Enseignement du Finistère. Que tous les Syndicats, ceux de la C. G. T. comme ceux de la C. G. T. U., votent une résolution de protestation et qu'ils l'envoient au ministre de la justice. Pas besoin de télégraphier, mais défense de dormir. Il faut bombarder le ministre de protestations.

Ferme intervention à renouveler.

La Section de Privas de la Ligue des Droits de l'Homme avait saisi la Ligue de l'affaire du « Complot tunisien ». Nous détachons d'un procès-verbal d'une de ses dernières réunions, publié par l'*Ancien Combattant de l'Ardèche* du 20 décembre, le passage suivant qui indique le résultat de sa démarche :

Le numéro du 5 décembre des Cahiers des Droits de l'Homme *publie la lettre adressée par le C. C. au ministères des Affaires étrangères au sujet du* Complot tunisien.

Reynier qui a saisi Guernut et Challaye de cette affaire, la résume, en citant surtout le monstrueux acte d'accusation, donné en entier dans la Révolution prolétarienne *de novembre.*

Depuis la lettre du C. C., les six accusés ont été condamnés, « pour complot contre la sûreté de l'Etat », sans autre grief réel que d'avoir fondé des Syndicats et la C. G. T. tunisienne.

La Section approuve la ferme intervention du C. C. ; elle ajoute sa protestation contre les condamnations iniques, et exprime son vif désir de voir la Cour de cassation accepter le pourvoi formé par deux des condamnés. (*La* Révolution prolétarienne *de décembre, qui vient de paraître donne le détail du procès, des témoignages « à charge » et du réquisitoire. Ce sont des textes « colossaux » d'iniquité.*)

Reynier, le président de la section de Privas, a qualifié comme ils le méritent le réquisitoire et les témoignages à charge en les traitant de textes « colossaux » d'iniquités.

La Ligue des Droits de l'Homme ne peut en rester sur son intervention d'avant le procès. La justice et la légalité ont été cyniquement violées.

LETTRES DE L'INTERNATIONALE

LETTRE DE RUSSIE

La précédente crise du Parti vue de l'intérieur d'une cellule.

Décembre 1924.

Travaillant dans une des plus grandes usines de X..., j'appartiens à une cellule communiste de quatre cents membres. Cette cellule, l'an passé, fut entièrement pour l'opposition ; le bureau se compose de dix camarades presque tous ouvriers. Quelques-uns sont ce que l'on peut appeler la crème des communistes ; ils ont fait la révolution anonymement, et, après sept ans de pouvoir du Parti, ils sont encore un noyau d'usine, n'ayant reçu aucun profit de cette prise du pouvoir.

Travaillant constamment avec l'un d'eux, je lui demandai un jour :

— Mais enfin pourquoi es-tu trotskyste ?

— Trotskyste, mais parce que si on laisse faire ces salauds-là, ils feront de notre Parti révolutionnaire une espèce d'armée disciplinée sur laquelle ils s'appuieront pour mener la politique qui leur convient. Et un Parti passif, c'est la mort de la révolution.

— Mais, voyons, tu te plains assez souvent que les spécialistes et les bureaucrates étouffent de plus en plus ce que la révolution avait gagné. Crois-tu que Trotsky à la place du Comité Central élargirait les possibilités d'initiative du Comité d'usine et de la cellule communiste ?

— Ah ! non, nous ne voulons pas faire de Trotsky un nouveau Bonaparte ; nous ne voulons pas qu'il soit seul à la tête ; mais sa collaboration avec le Comité Central sera la garantie d'un certain degré de démocratie ouvrière dans le Parti.

Croyez bien que je n'exagère rien et qu'une telle conversation a eu lieu.

Continuons par un autre fait caractéristique, qui s'est produit deux semaines après.

Quand ils virent que la lutte contre Trotsky devenait sérieuse, les camarades actifs de notre cellule rassemblèrent les matériaux et s'entendirent pour le défendre nettement, pour attaquer durement les Kamenef, Zinoviev et Cie lors de la discussion qui allait avoir lieu avec un membre du C. C.

Jusque-là grand enthousiasme. « Qu'est-ce qu'on va lui passer au délégué ! » tel était le mot qui caractérisait l'activité des copains.

Comme la discussion devait avoir lieu dans deux ou trois jours, une résolution fut préparée. Après sa lecture, étonné de son imprécision, je demande :

— Pourquoi diable, vous défilez-vous dans cette résolution, si vous avez l'intention de soutenir nettement Trotsky ?

— Bien oui, nous avions l'intention, mais maintenant nous avons décidé de ne pas nous prononcer aussi nettement.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi ? Nous ne sommes déjà plus des jeunes gens ; nous avons tous de la famille et, ma foi, ce serait tout de même dur de partir pour Arkangelsk ou la Sibérie. »

Ces deux faits vécus sont pleinement caractéristiques de la vie actuelle du Parti russe. Le second, qui se rencontre « à tous les coins de rues», montre la crainte que l'on a de l'appareil du Parti et aussi que les mots d'ordre, les thèmes soutenus par Trotsky et l'opposition ne sont pas assez populaires, ne correspondent pas suffisamment aux aspirations de cette partie ouvrière du Parti communiste russe vraiment révolutionnaire pour la soulever dans la bataille.

Le premier fait, beaucoup moins perceptible, montre qu'il existe un mouvement de fonds en germe, une tendance instinctive à réagir contre la politique générale de la tête du Parti, à réclamer plus d'autorité et de possibilités d'initiative pour les masses.

***

Novembre 1925.

Dans ma précédente lettre, j'avais commencé l'histoire d'une cellule communiste d'usine. Terminons-là aujourd'hui. Nous en étions à la veille de la discussion avec un représentant du Centre. Les copains s'étaient dégonflés par crainte d'être expédiés en « province ».

La réunion eut lieu. Un membre du Comité Central vint pour remporter une de ces victoires faciles, préparées à l'avance, dont on a pris, hélas ! l'habitude ici. Mais à l'étonnement même des camarades actifs de la cellule, bien qu'aucune préparation n'ait eu lieu et que personne n'ait fait d'opposition au délégué du C. C., l'assemblée lui refusa la parole pour conclure. On lui cria que ce n'était pas utile de discuter et de voter puisque les décisions étaient déjà prises « en haut » et même appliquées. Il fallut quatre votes consécutifs, accompagnés de disputes quant au pointage des voix, pour que le C. C. obtînt sept voix de majorité.

A noter que les oppositionnaires influents de la cellule s'abstinrent de toute participation à la discussion. Il eut suffi de la participation de l'un d'eux pour qu'une énorme majorité se prononçât contre le Comité Central.

Dans sa conclusion, le représentant du C. C. fit prévoir les répressions en accusant le bureau de la cellule de n'avoir pas appliqué les décisions de la conférence du Parti, de n'avoir pas propagé le point de vue de cette conférence puisqu'il se trouvait encore des oppositionnaires dans la cellule. Manière élégante de dire aux membres du Parti qu'il ne faut pas penser autrement que les chefs.

Cela se passait au printemps dernier. La répression vint en août. Sous prétexte de mobilisation à la campagne, le Comité régional du Parti n'oublia pas d'inscrire tous les mécontents influents — pourtant si calmes — sur la liste des mobilisés. Ces derniers cherchèrent par tous les moyens à éviter la dispersion, mais sitôt décrété sitôt appliqué. Il fallut quitter l'usine, sauf un que sa nombreuse famille ne permettait pas de mobiliser.

Et depuis ce temps-là la cellule est devenue « sage et bolchevique ». On lui a *importé* un nouveau secrétaire, évidemment en le faisant accepter par un vote, mais après une telle histoire qui

oserait ne pas accepter des propositions d'en haut ? Le directeur rouge est devenu membre du bureau.

Voilà la courte histoire de la cellule communiste d'une des plus grande usines de la région. Notez que ces camarades sont de très anciens ouvriers de l'usine, qu'ils y ont organisé des grèves en 1914, qu'ils s'y sont trouvés en tête de la vague révolutionnaire en 1917 et que grâce à leur énergie l'usine ne ferma pas ses portes en 18-19 et 20.

Ils connurent le tsarisme, le détruisirent, et avec enthousiasme marchèrent à la construction de l'idéal prolétarien. Quand ils reviennent parfois sur eux-mêmes, se rappelant pourquoi ils luttèrent, ce n'est pas sans amertume qu'ils regardent l'après-révolution en 1925.

MOSCOVITE.

LETTRE D'ANGLETERRE

Le Labour Party, l'aile gauche et le Parti communiste.

La position politique du Labour et son aile gauche en Grande-Bretagne sont sans doute assez difficiles à comprendre pour les camarades des autres pays. Ici, les organisations correspondent rarement à des principes politiques ou à un idéal définis; en fait, quelques-unes semblent n'avoir que des raisons historiques d'exister. En outre, toutes les organisations politiques sont dominées par le grand mouvement syndical, qui alimente la caisse du Labour Party et s'est toujours obstinément opposé à toute scission, qu'elle vînt de droite ou de gauche. Il n'y a qu'un seul cas où des révolutionnaires ont refusé de continuer à former un Syndicat unique avec les réformistes, c'est celui des mineurs de la Fife et leur attitude est condamnée par toutes les tendances du mouvement.

Le mouvement syndical s'est récemment orienté vers la gauche, comme l'indiquent les relations cordiales établies et entretenues avec les Syndicats russes et les nouveaux pouvoirs attribués au Conseil général. Cela tient surtout à l'action d'un groupe de leaders trade-unionistes ayant une claire notion de la lutte de classes, tels que Purcell, Hicks et Swales, qui sont connus comme n'appartenant pas au Parti communiste.

Mais, politiquement, jusqu'à ces tout derniers temps, aucune direction semblable ne fut donnée, sauf par le Parti communiste qui, au Congrès de Liverpool, essuya une défaite sans exemple, recueillant une nombre infime de voix : moins du tiers de celles accordées à une résolution en faveur du contrôle des naissances. Ce Congrès montra que le Parti communiste devait être considéré comme définitivement incapable d'exercer une influence au sein du Labour Party et un certain nombre de camarades de l'aile gauche résolurent de prendre en main l'œuvre commencée par la « Plebs League » (dont la tâche essentielle est l'éducation des travailleurs) pour pousser le Labour Party vers une politique consciente de classe.

Les camarades étrangers doivent se rendre compte que le Labour Party est le parti de toute la classe ouvrière britannique. Il n'est pas le parti d'une fraction de cette classe, comme le sont le Parti social-démocrate allemand ou le Parti socialiste français. Dans un pays qui compte près de cinquante millions d'habitants, le Parti communiste ne groupe que 5.000 membres, dont 65 % possèdent une solide aisance. Le Labour Party est la classe ouvrière : de ses actes, et de ses actes seulement, dépend l'attitude politique des ouvriers. Dans son sein, comme parti ayant sa vie propre, on trouve l' « Independent Labour Party » (I. L. P.) dont des membres occupent un certain nombre des postes les plus importants du Labour Party. Il fut fondé par Keir Hardie pour maintenir les trade-unions dans la voie socialiste mais, partiellement, par suite d'un afflux de pacifistes bourgeois durant la guerre, il a perdu ce caractère et sa composition est devenue très mélangée. Mac Donald et le groupe révolutionnaire des députés de la Clyde y appartiennent également. Il se maintient non par ses principes mais en vertu d'un esprit de clan qui survit.

Le Labour Party se compose finalement : 1° des trade-unions, qui fournissent les fonds ; 2° de l'I. L. P., qui tire les ficelles ; 3° des sections locales, démocratiquement organisées.

En présence de cette organisation complexe et de la débâcle du Parti communiste, un certain nombre de leaders de l'aile gauche, comprenant des communistes qui ont quitté le Parti, viennent de tenter de créer un mouvement d'aile gauche. Le premier acte précis dans cette direction a été la formation d'un groupe d'aile gauche à la Chambre des Communes qui, dans l'espace de trois semaines, a provoqué un remarquable changement dans l'atmosphère de cette institution. Le ton des discours s'est trouvé modifié : un esprit de classe agressif, plus clair et plus audacieux s'est manifesté. Prenez deux exemples : la manière vigoureuse dont le Parti a réagi à l'occasion des persécutions contre les communistes et des accords de Locarno. Dans le second cas, Mac Donald s'était entendu en privé avec sir Austen Chamberlain pour que ces accords fussent ratifiés sans réserve. Son attitude fut répudiée, bien qu'il soit le leader du Parti et une résolution de compromis adoptée.

Cette aile gauche parlementaire compte une vingtaine de membres, bien qu'elle puisse recueillir davantage de voix sur ses propositions, et comprend des leaders en vue comme George Lansbury, Josiah Wedgwood, John Wheatley. La seule femme travailliste des Communes, Ellen Wilkinson, en est le secrétaire. Au moment où j'écris, le groupe parlementaire discute une motion de ce groupe préconisant l'obstruction systématique à tout travail parlementaire aussi longtemps qu'une aide convenable n'aura pas été accordée aux sans-travail. Cette motion sera repoussée mais l'aile gauche est résolue à l'appliquer pour son compte. Je doute que l'aile droite ose aller jusqu'à l'exclusion.

Il y a, naturellement, une lutte sourde naissante entre les communistes et l'aile gauche. Le Parti communiste veut une aile gauche qui ne soit qu'un camouflage du Parti, prenant ses instructions, 16, King street (siège du Parti) et avec des communistes à tous les postes essentiels. L'initiative de la « Plebs League » tend à une action indépendante de l'aile gauche et les dirigeants du Parti communiste en sont jaloux et méfiants. Le président de la « Plebs League » (R. W. Postgate) et le leader de l'aile gauche (George Lansbury) ont été récemment leurs cibles favorites pour l'injure et la calomnie.

Le Parti communiste tente d'organiser une aile gauche qu'il pourrait manœuvrer à son gré au

moyen de sections locales du Labour Party et du *Sunday Worker*. Ce dernier est un journal publié le dimanche (comme rival du *Lansbury's Weekly*, créé antérieurement) et rédigé et contrôlé par le Parti communiste. Il a un certain succès, mais ce succès, ainsi que ses rédacteurs le reconnaissent, est dû entièrement au fait que, dans le pays, il est généralement considéré, d'après son apparence, comme un organe indépendant de l'aile gauche ; de grands efforts sont faits pour masquer sa cuisine communiste. Si son vrai caractère était connu, on peut être sûr qu'il ne tarderait pas à décliner.

La politique esquissée par les sections communistes et non-communistes ne diffère pas beaucoup, sauf sur un point. Les communistes exigent que les sections locales d'aile gauche du Labour Party se dressent d'abord contre la résolution du Congrès de Liverpool ordonnant l'exclusion des communistes. Les autres ne sont pas disposés, étant donné l'attitude des communistes, à considérer ce point comme important. La division, en fait, repose davantage sur des questions d'ordre personnel. La conduite passée des communistes (en application de la politique de « bolchévisation » si désastreuse sur le continent) a été telle qu'un grand nombre de militants parmi les plus expérimentés du mouvement ouvrier refusent absolument de travailler avec eux ou d'avoir confiance en eux. On ne pourrait remédier à cette difficulté que par un changement radical dans la politique et les dirigeants du Parti mais l'effectif si infime du Parti ne permet pas de concevoir un autre Comité central qui constituerait un progrès sur le présent. Mais les lecteurs de cette lettre sont assez familiarisés avec les phénomènes de dégénérescence d'un Parti communiste pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

En conclusion, voici la situation : un grand mécontentement existe et se manifeste dans le Labour Party. Le temps est mûr pour une sérieuse poussée à gauche et le développement d'un mouvement révolutionnaire. Ce mouvement est contrecarré par les intrigues du Parti communiste qui veut lui imposer son contrôle. Si ces intrigues l'emportaient, le succès du mouvement serait ajourné pour des années, par suite de l'opinion que les ouvriers sérieux ont du Parti communiste. Dans l'intérêt véritable des travailleurs, il faudrait que le Parti communiste se tienne à l'écart pour un temps et permette aux éléments non-communistes de l'aile gauche de travailler librement ; quand le mouvement serait devenu suffisamment fort, le Parti communiste pourrait alors sans danger y prendre sa place. Mais un telle politique sensée et raisonnable est improbable. — UN COMMUNISTE ANGLAIS.

Londres, 11 *décembre* 1925.

A TRAVERS LES LIVRES

ROMAIN ROLLAND. — *Le Jeu de l'Amour et de la Mort*. (Albin Michel, éditeur.)

Il y a plus de vingt-cinq ans que Romain Rolland projeta de porter au théâtre l'image qu'il se faisait de la Révolution française. Ce spectacle d'un monde en pleine tempête sociale, il le conçut en une série de tableaux, s'enchaînant et se complétant, où seraient évoqués et débattus les problèmes qui s'imposaient aux esprits d'alors. Doué des plus merveilleux dons dramatiques, possédant à un degré rare l'art de créer des personnages intensément vivants, habile, en outre, à reconstituer l'atmosphère d'une époque abolie, l'auteur de *Jean-Christophe* avait toutes les qualités requises pour réaliser pareille épopée tragique.

Le Jeu de l'Amour et de la Mort fait partie de ce Théâtre de la Révolution, qui n'occupera pas la place la moins haute dans l'œuvre déjà nombreuse et si diverse du grand écrivain. Pièce âpre et poignante où, en quelques scènes d'une action très simple, mais impérieuse et brutale, comme emportée et précipitée par la violence des sentiments qui animent les protagonistes, s'entrechoquent les passions qui dévoraient les « cœurs tumultueux » des hommes de 1793, où les plus puissants instincts, exacerbés par la terreur et l'angoisse ambiantes, se donnent libre cours. Mettant franchement à nu l'âme de ses héros, Romain Rolland marque avec force cet égoïsme, cette soif de jouissance qui s'emparent des êtres aux heures troubles de l'histoire. Et ces manifestations d'un amour exaspéré de la vie chez les individus dont aucun n'est sûr du lendemain confèrent au douloureux conflit qui se déroule devant nous un caractère singulièrement émouvant.

L'action se passe sous la Terreur. Hors la loi, sachant sa tête mise à prix, le Girondin Vallée, après s'être longtemps caché, rentre à Paris, incapable de résister au désir de revoir celle qu'il aime, Sophie, la femme du grand savant Jérôme de Courvoisier, député à la Convention. Il se présente chez elle, faisant fuir par sa seule présence quelques familiers de la maison qui l'ont reconnu et tremblent d'être compromis. Sophie s'émeut à la vue de cet homme qu'elle croyait mort et, bouleversée par le récit qu'il lui fait de sa misérable existence de proscrit, conquise par l'ardeur farouche de ses paroles d'adoration, elle se laisse aller à l'aveu de l'amour qu'elle lui a secrètement voué. Vallée la conjure alors de ne plus appartenir qu'à lui seul, de s'enfuir en Suisse, où il saura bien la rejoindre. Sophie résiste. Elle se jugerait méprisable d'abandonner un mari âgé dont elle a toute la confiance et l'affection. Vallée combat ses scrupules. Hésitante, éperdue, sans doute va-t-elle céder. Mais des pas se font entendre. Vite elle pousse le proscrit dans une chambre voisine.

Courvoisier paraît, l'air hagard, les vêtements en désordre. Sa femme s'inquiète : que lui est-il arrivé ? Reprenant son calme, il s'explique. Il sort de la Convention, où Robespierre a réclamé la ratification du jugement de Danton, arrêté depuis le matin. Et le spectacle de férocité et de bassesse donné par l'Assemblée l'a tellement écœuré qu'il est parti avant la fin de la séance, se refusant à voter la mort d'un homme dont il déteste les violences, mais dont il ne peut méconnaître les glorieux services. A présent, il a honte de sa conduite : il aurait dû parler, prendre la défense du vaincu. Il n'a eu que « le faible courage » de s'abstenir. Il n'ignore pas, d'ailleurs, que cela suffira pour le perdre. Depuis deux mois on le suspecte, des délateurs sont attachés à ses pas. Il en cite un. Epouvantée, Sophie s'écrie que le misérable qu'il vient de nommer était là tout à l'heure, lorsque Vallée est entré, demandant asile. Surprise et joie de Courvoisier d'apprendre que Vallée est vivant. Il veut le voir, le remercier de n'avoir pas douté de son amitié et d'avoir choisi sa maison pour refuge.

Les deux hommes sont en présence. A l'accueil affectueux de Courvoisier, Vallée répond par une glaciale ironie et des paroles de haine. Il reproche au conventionnel sa prudence et sa neutralité, l'accuse de ne songer qu'à ses intérêts en ménageant également

tous les partis. L'entrée de Sophie interrompt l'âpre dialogue. En proie à une vive agitation, elle crie qu'une troupe d'hommes armés vient d'envahir la rue et visite les maisons. Les paroles qu'elle prononce dans son trouble éclairent Courvoisier. Il devine quel amour ont l'un pour l'autre les deux êtres qui sont devant lui. Maîtrisant sa douleur, il fait cacher le proscrit dans un réduit dissimulé et, impassible, ouvre la porte aux envoyés du Comité de sécurité chargés de perquisitionner. L'arrivée de Carnot suspend l'opération policière. Il vient, au nom du Comité de Salut public, signifier à Courvoisier d'avoir à prendre parti pour les nouveaux décrets de proscription. A cette seule condition on consentira à oublier son attitude suspecte. Le conventionnel refuse : pour se sauver il ne veut pas perdre les autres. Il lui répugne d'admettre que les droits de l'individu doivent être sacrifiés à la force de l'Etat: seul compte, à ses yeux, la vie, la vie présente.

Désespérant de le convaincre, Carnot remet à Courvoisier deux passeports qui lui permettront de quitter la France. Mais le savant n'essaiera pas de se soustraire au danger qui le menace : il offre les passeports à sa femme et à Vallée. Seul, ce dernier fuira: car, touchée par la grandeur d'âme de son mari, répondant à son sacrifice par un sacrifice égal, Sophie n'accepte pas de partir. Et, dans la douceur de s'être retrouvés l'un l'autre, les deux époux attendent ensemble l'arrestation — la mort.

Ce sec résumé ne saurait rendre ni la beauté littéraire ni la richesse d'émotions et d'idées de l'œuvre nouvelle de Romain Rolland. Ecrit dans une prose admirable ayant le rythme et l'ampleur des plus nobles poèmes, *Le Jeu de l'Amour et de la Mort* apparaît comme l'affirmation d'une foi profonde en la force de la vie. Force bienfaisante et redoutable en même temps, provoquant aux périodes de crise l'expansion démesurée de tous les sentiments, faisant s'affronter les amours et les haines, les héroïsmes et les lâchetés. Sous son impulsion, l'individu, qui voit tout sombrer dans la société qui l'entoure, croit qu'il demeure l'unique vérité, ne songe plus qu'à satisfaire ses aspirations pleinement et sans tarder. La notion du devoir lui devient étrangère et, ne reconnaissant que le seul droit de sa conscience, il entend n'obéir dans tous ses actes qu'aux prescriptions de celle-ci.

De façon saisissante Romain Rolland a mis en relief cette réaction de l'âme humaine contre les dangers et les contraintes que fait peser sur chacun l'Etat nouveau cherchant à affermir sa puissance. Et cette explosion d'individualisme forcené, où le sacrifice même de soi reste encore égoïste, n'est peut-être pas l'aspect le moins caractéristique de cette « minute superbe et terrible » qu'est dans la vie d'un peuple une révolution. — G. SYFFERT.

⁂

GIUSEPPE PREZZOLINI : *Le Fascisme*. (Bossard, édit.)

Dans le chapitre qu'il consacre à l'examen critique de l'œuvre fasciste et qui va jusqu'à la fin de 1924, M. Prezzolini pose la question : Pourquoi la liberté est-elle peu réclamée en Italie ? Sa réponse est qu'il n'y a pas, en Italie, de tradition libérale, que les institutions parlementaires n'y sont pas nées spontanément mais ont été empruntées à l'Angleterre et à la France, qu'après la guerre, le parlement est tombé dans un tel discrédit qu'on peut comprendre qu'il ne se soit trouvé personne, ni élu ni électeur, prêt à sacrifier sa vie pour le défendre. Il note en outre l'existence déjà ancienne d'un fort courant antidémocratique, et cela lui fournit l'occasion d'indiquer sa position :

« La dernière génération tout entière, écrit-il, celle à laquelle j'appartiens, a été, depuis les environs de l'année 1900, élevée dans un milieu d'idées et de sentiments antiparlementaires. La critique antidémocratique porte les plus beaux noms de la nouvelle pensée italienne, Vilfredo Pareto, Benedetto Croce, Giovanni Gentile, Georges Sorel, — plus lu en italien qu'en français, — Alfredo Oriani, Giovanni Papini.

Il n'est donc pas de ceux que le traitement plutôt rude infligé par les fascistes au régime parlementaire pourrait émouvoir. Mais comme son antidémocratisme se double d'un « patriotisme averti » il parle sans bienveillance de la période préfasciste où « on avait l'impression, écrit-il, que l'Italie vivait vraiment dans une atmosphère révolutionnaire à la russe et qu'il n'y avait plus qu'une question d'heures pour qu'on passât réellement du régime ancien au nouveau ».

Cependant il déclare avoir voulu étudier le fascisme en historien impartial. Il en montre, à plusieurs reprises, les contradictions, l'écart entre les promesses faites et ce qui a été réalisé. S'il parle avec une sympathie visible de Mussolini, il n'est pas tendre pour certains de ses collaborateurs. Et il ne cache pas son mépris à l'égard de la littérature fasciste. Le livre officiel de Gorgolini est qualifié par lui d'un « bavardage qui se prolonge durant trois cents pages sans conclure sur rien ».

M. Prezzolini a écrit son ouvrage pour aider les étrangers à comprendre le fascisme : d'où il vient et ce qu'il est. Aussi insiste-t-il beaucoup sur certaines conditions et particularités de la vie italienne qu'il est indispensable de connaître si on veut comprendre quelque chose au fascisme. C'est la partie la plus intéressante et la plus originale de son étude : le chapitre sur la lutte agraire dans le Bolonais est particulièrement instructif. La lecture en serait, certes, fort utile à ceux qui, en France, voient maintenant le fascisme partout, aussi bien d'ailleurs qu'aux aspirants fascistes. — A. R.

⁂

PAUL DE ROUSIERS : *Les Grandes Industries modernes*. Tome III : *Les Industries textiles*. (Colin, édit.)

Nous avons déjà rendu compte, en mai, des deux premiers volumes de cet ouvrage, consacrés, le premier à l'industrie des combustibles, le second à la métallurgie. Ce troisième volume, qui a trait à l'industrie textile, a, comme les précédents l'avantage de mettre très en relief les phénomènes de concentration capitaliste, et de tenter d'étudier ces phénomènes en fonction des conditions techniques, mais comme dans les précédents ce dernier point est trop superficiellement étudié.

L'ouvrage est divisé en deux grandes parties : la première traite de ce que l'auteur appelle plus spécialement la concentration industrielle, c'est-à-dire la réunion sous une même direction d'usines de plus en plus importantes et de plus en plus nombreuses, phénomène qui dépend des conditions techniques proprement dites, celles selon lesquelles s'élabore le produit; la seconde partie traite de la « concentration commerciale », c'est-à-dire des ententes conclues pour la vente entre les divers fabricants, chacun de ceux-ci restant techniquement et financièrement indépendant; cette seconde forme de concentration dépend non plus de la technique de la fabrication mais des conditions dans lesquelles s'opère la vente. Ces deux points sont traités séparément pour chaque grand textile, la soie, le chanvre et le lin, la laine, le coton.

Malgré la réserve que nous avons formulée, c'est un livre qui peut largement intéresser nos camarades du Textile, car il donne une bonne et claire vue d'ensemble de leur industrie, mais il leur sera nécessaire de le compléter et l'approfondir au moyen de leur expérience personnelle. — R. L.

NOUS AVONS REÇU :

A. Graziadei : *Le prix et le sur-prix dans l'Economie capitaliste*. Trad. G. Bourgin. 9 francs. (Rieder).

R. Pelletier : *Les Chacals derrière le soldat*, roman. 7 francs (Delpeuch).

L. Guétantd : *La revision du Traité de Versailles. Lettre ouverte au citoyen Th. Russen*. 1 fr. 50 (Delpeuch)

Général Percin : *Le Désarmement moral*. 1 fr. 50. (Delpeuch).

Outline of European History Edition de « The Plebs League », Londres, 162, Buckingham Palace Road, S. W. I.

NOTES ÉCONOMIQUES

Une défaite de la Révolution : l'héritage rétabli en Russie.

La presse bourgeoise l'avait déjà annoncé depuis quelque temps, mais nous n'y voulions point croire. Nous le savons maintenant d'une façon certaine; si douloureux que ce soit, il nous faut le dire : l'héritage vient d'être intégralement rétabli au pays de la Révolution.

Le Code de 1922, le Code de la Nep, avait institué l'héritage, mais en y apportant des restrictions telles que celui-ci ne pouvait constituer un danger pour l'édification socialiste. La principale de ces restrictions était celle contenue dans les articles 416 et 417 du Code Civil, que voici :

ART. 416. — La succession est admise en tant que succession légale et succession testamentaire, conformément aux articles ci dessous, *dans les limites où la valeur globale du bien de la succession ne dépasse pas 10.000 roubles-or*, déduction faite des dettes du défunt.

ART. 417. — Si la valeur globale d'une succession dépasse 10.000 roubles-or, il y a lieu, entre l'Etat représenté par le commissariat du Peuple pour les Finances et les particuliers appelés à succession par la loi ou par testament, à un partage ou une liquidation *au profit des ouvriers intéressés de l'excédent* du bien de succession pour la partie dépassant la valeur limite.

Ainsi donc, tout ce qui dans la fortune du défunt dépassait 10,000 roubles-or, soit 25,000 francs en francs d'avant-guerre, revenait à l'Etat. C'est cette disposition qui vient d'être supprimée. Désormais la fortune du défunt, si considérable soit-elle, ira *tout entière* à ses héritiers. Il n'y a plus de limite à l'accumulation du capital privé. Celui-ci pourra grossir indéfiniment. La base essentielle du régime capitaliste est ainsi rétablie.

Venant après la nouvelle politique en matière de concessions, que nous avons signalée en septembre dernier, et après l'extension du droit de suffrage aux petits patrons de la ville et à tous les patrons, grands et petits, de la campagne (*Humanité*, 5 décembre) (1), le rétablissement de l'héritage signifie que c'est à la liquidation totale de la Révolution qu'on est en train de procéder.

Les impôts, affaire de bourgeois.

L'année s'est terminée par la plus joyeuse galéjade qu'on puisse imaginer : les ministres radicaux ayant promis autrefois à leurs électeurs de supprimer la taxe sur le chiffre d'affaires, tinrent leur promesse... en augmentant la susdite taxe, mais... à condition qu'elle change de nom. Ils ont voté en Conseil que la taxe sur le chiffre d'affaires sera doublée d'une taxe... sur le montant des affaires. La stupidité petite-bourgeoise est là tout entière.

La lutte de ces derniers mois entre la grande et la petite bourgeoisie avait fini, en effet, par se cristalliser sous cette forme : augmenterai-on les impôts sur le revenu ou la taxe sur le chiffre d'affaires ?

Pourquoi ces deux impôts ? Pourquoi la grande bourgeoisie préfère-t-elle qu'on augmente la taxe sur le chiffre d'affaires plutôt que les impôts sur le revenu, alors que le petit préfère au contraire qu'on augmente ceux-ci plutôt que celle-là ?

Et d'abord pourquoi, d'une façon plus générale, la grande bourgeoisie est-elle pour les impôts indirects, alors que la petite est pour les impôts directs ? C'est parce que ces derniers retardent la concentration des richesses, qu'ils rendent plus difficile l'édification des grosses fortunes. Un exemple le fera voir.

Soit deux commerçants faisant le même chiffre d'affaires, mais dont l'un, grâce à son habileté ou à sa fourberie (comme on voudra), réalise de gros bénéfices, tandis que l'autre joint tout juste les deux bouts. Supposons que l'Etat, pour boucler son budget, doive demander à ces deux commerçants une somme globale de 10.000 francs. Si cette somme est demandée sous la forme d'un impôt indirect, par exemple d'un impôt sur le chiffre d'affaires, les deux commerçants devront verser au fisc chacun la même somme de 5.000 francs; si, au contraire, les 10.000 francs dont a besoin l'Etat sont demandés par un impôt direct sur le revenu, le second commerçant, celui qui ne fait pas de bénéfices, ne paiera rien puisqu'il n'a pas de revenu, tandis que le premier payera 10.000 francs au lieu de 5.000. Sa charge sera doublée.

L'impôt direct sur le revenu, même quand il n'est pas progressif, c'est-à-dire même quand il ne prélève pas une proportion du revenu d'autant plus forte que le revenu est plus gros, frappe plus celui qui gagne le plus, il tend donc, sinon à empêcher, au moins à retarder la constitution des grosses fortunes et à favoriser le maintien des petites; il tend ainsi à niveler la bourgeoisie, d'où l'hostilité à son égard de la grande bourgeoisie qui ne tient pas du tout à être ramenée au niveau de la petite.

Outre cette raison générale il y en a une plus spéciale qui tient à une particularité du système français d'impôts sur le revenu.

L'un des impôts sur le revenu est l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels. C'est un impôt qui frappe à un taux uniforme (actuellement 9,60 %) les bénéfices de toutes les maisons de commerce et d'industrie, grandes ou petites. Mais à côté de cet impôt, et *se surajoutant à lui*, il y a un autre impôt sur le revenu, c'est l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (actuellement de 12 %) qui se surajoute à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, mais *il n'est dû que par les sociétés par actions*, qui le paient au moment où elles distribuent leurs bénéfices entre leurs actionnaires sous forme de dividendes. Ainsi tandis que l'entreprise particulière, c'est-à-dire, en fait, la petite ou la moyenne entreprise, paie seulement comme impôt sur le revenu 9,6 % de ses bénéfices, la société anonyme, c'est-à-dire, en fait, la grande entreprise, paie d'abord ces 9,6 %, puis ensuite, encore 12 %. On voit combien la grande affaire se trouve ainsi désavantagée du point de vue fiscal par rapport à la petite; toute augmentation des impôts cédulaires sur le revenu accroîtrait encore le supplément d'impôts qui frappe la grande entreprise par rapport à la petite.

La taxe sur le chiffre d'affaires au contraire ne présente pas pour le grand capital ce désavantage, elle ne frappe pas plus la société anonyme que le commerçant particulier, d'où la raison de sa faveur auprès des « gros » et de l'hostilité qu'elle rencontre da la part des « petits ».

Mais quel est l'intérêt là-dedans des prolétaires ? de ceux qui ne sont ni des « gros » ni des « petits » ? De ceux qui n'ont comme toute fortune que leurs bras ?

Le prolétaire ne peut avoir un intérêt dans ce conflit que dans la mesure où il est intéressé à ce que la grande bourgeoisie se développe plus ou moins vite aux dépens de la petite, question complexe et difficile que nous ne pouvons traiter dans le cadre de cette note; mais ce qui est certain, c'est que ce ne peut être qu'un intérêt indirect de cette sorte; comme intérêt direct, le prolétaire n'en a pas; quelque soit le système d'impôts pratiqué il ne peut en résulter par cela même, *ipso facto*, une amélioration quelconque à son sort, car les impôts sont une question qui intéresse exclusivement les possédants, une question qui touche uniquement, pour employer le langage de Marx, à la « répartition de la plus-value » entre les différents groupes de possédants, et non au « taux de la plus-value », c'est-à-dire au degré d'exploitation auquel est soumis l'ouvrier. Instituez

(1) Sous ce titre triomphant « les droits électoraux sont encore étendus », l'*Humanité* (organe de la dictature du prolétariat !), s'exprimait ainsi : « Le droit électoral et le droit d'éligibilité sont accordés aux paysans s'occupant personnellement de travaux agricoles *ou à ceux ouvriers salariés* et, en général à tous les koustaris et tous les artisans qui travaillent personnellement et possèdent en plus *un ouvrier adulte ou deux apprentis*. »

Ce qui signifie : sont électeurs et éligibles d'une part, les petits patrons industriels, ceux n'exploitant pas plus d'un ouvrier et, d'autre part tous les patrons agricoles, tous les fermiers dirigeant eux mêmes leurs exploitations, qu'ils emploient un, dix, cent ouvriers.

en effet un impôt aussi direct et progressif que vous voudrez, rien n'empêchera le patronat de le récupérer par une augmentation du degré d'exploitation de ses ouvriers, — rien, si ce n'est la résistance de l'ouvrier. Et si inversement vous instituez un impôt indirect, frappant les objets de consommation les plus courants, les plus nécessaires à la vie de l'ouvrier, rien n'empêchera l'ouvrier d'exiger un salaire accru correspondant aux nouveaux prix, — rien, si ce n'est la résistance patronale. Le degré d'exploitation de la classe ouvrière, son niveau de vie, est donc une question de force, une question qui ne peut se résoudre que directement, par la lutte entre les deux classes, indépendamment de toutes mesures législatives et de tous changements dans le système d'impôts.

Qu'on ne vienne pas dire que c'est là de la « théorie », qu'en fait il en est autrement. Si la théorie marxiste que l'impôt, quelle que soit la forme, est payé sur la plus-value, n'était pas d'accord avec les faits, elle ne serait pas de la « théorie », elle serait simplement une théorie fausse. Mais les faits au contraire sont là, crevant les yeux, qui montrent que le degré d'exploitation de l'ouvrier ne dépend nullement du système d'impôts. Je me rappelle qu'à Amsterdam, Bebel, traitant de la question de la « défense républicaine », remarquait que dans la France républicaine le système d'impôts était, disait-il, beaucoup plus défavorable à la classe ouvrière que dans l'Allemagne monarchique. C'était vrai si on admettait le mensonge démocratique que les impôts directs sont avantageux pour la classe ouvrière, puisqu'à l'époque, la presque totalité des impôts français étaient des impôts indirects, alors qu'en Prusse existaient de forts impôts directs, notamment l'impôt progressif sur le revenu, alors inexistant en France. Mais malgré cela, le sort de l'ouvrier allemand à cette époque, dix ans avant la guerre, n'était pas supérieur à celui de l'ouvrier français,— au contraire.

Un exemple plus net encore est fourni par la Belgique. La Belgique et le Nord de la France sont deux régions économiquement semblables : mêmes cultures, mêmes industries, mais par leur régime fiscal, avant guerre elles différaient profondément. Ici, en France, taxes et droits de douane très lourds sur les objets de consommation ; en Belgique au contraire, taxes sur les objets de consommation et droits de douane, chose inconnue. Résultat : on pouvait vivre à Bruxelles avec 2 fr. 50 par jour, alors qu'à Paris c'était évidemment impossible, mais les salaires pratiqués en Belgique étant beaucoup moins élevés qu'en France il en résultait que malgré les multiples taxes indirectes et droits de douane de France, l'ouvrier français vivait mieux que l'ouvrier belge, comme le prouve le fait qu'il y avait un courant continu d'immigration des travailleurs belges vers le Nord de la France, et non un courant en sens contraire. C'était vers le pays type des impôts indirects, que se dirigeait une classe ouvrière en provenance du pays type du système d'impôts exactement contraire.

Mais il faut bien que les politiciens de tout acabit qui ont la prétention de faire les affaires de la classe ouvrière justifient leur utilité, et pour cela il leur faut tenter de faire croire au prolétariat que telle ou telle mesure législative, telle ou telle modification dans le système d'impôts, pourra améliorer son sort sans qu'il ait besoin de recourir à la dure lutte directe contre le patron et l'Etat.

La tradition révolutionnaire est tout autre. Sans remonter au chartisme anglais qui refusa de s'associer à la lutte des industriels contre les droits de douane sur les blés, qu'il nous suffise de rappeler qu'avant guerre, alors qu'il existait en France une organisation révolutionnaire, la C. G. T., celle-ci mit toujours en garde le prolétariat contre les tentatives répétées de Jaurès de le détourner de sa lutte propre pour l'entraîner dans une croisade en faveur de l'impôt sur le revenu.

La guerre des impôts est une guerre entre bourgeois (1); ce n'est pas la guerre du prolétariat. En cette occasion comme en toutes autres, le prolétariat doit utiliser les antagonismes internes de la bourgeoisie dans son propre intérêt, et non servir de « brillant second » à l'une quelconque des fractions de la bourgeoisie.

(1) Bien entendu cela ne vise pas la lutte contre l'impôt sur les salaires. Celle-ci porte sur une question de principe. Accepter l'assimilation du salaire et du revenu, c'est à dire de ce que certains hommes gagnent par leur propre travail avec ce que d'autres gagnent sur le travail des autres, c'était nier la base fondamentale du socialisme, renier l'essentiel de l'idéologie prolétarienne telle qu'un siècle de lutte et de pensée l'a constituée; c'était aussi, en acceptant de porter bénévolement son argent chez le percepteur pour le fonctionnement de l'Etat bourgeois, reconnaître la légitimité de cet Etat dont la fonction consiste précisément à maintenir le prolétaire en servitude. C'était accepter de donner volontairement des verges pour se faire battre, c'était signer son propre acquiescement à l'esclavage. Et c'est précisément parce qu'elle correspondait à ces raisons profondes de principe que la lutte contre l'impôt sur les salaires a surgi si spontanément des profondeurs mêmes de la classe ouvrière.

CHRONIQUE DES MONOPOLES

Du 685 %.

L'équipe Briand-Loucheur était à peine installée au pouvoir que la Banque de Paris et des Pays-Bas se faisait faire son cadeau : le vote définitif par le Sénat de la loi lui donnant le privilège d'émission des billets de banque à Madagascar. Nous avons déjà dit (Nos 1 et 8 de la *R. P.*), les profits indirects considérables qui résulteraient pour la Banque de Paris et des Pays-Bas de ce privilège; en ce qui concerne seulement les bénéfices directs que lui réserve l'émission, on peut se rendre compte de ce qu'ils seront par ceux actuellement réalisés par la *Banque de l'Afrique Occidentale*, banque qui jouit du privilège d'émission pour les colonies françaises de l'Afrique Occidentale (Sénégal, Soudan, etc.) : durant son dernier exercice la Banque de l'Afrique Occidentale a réalisé en un an un bénéfice de 10 millions 289.126 francs, pour un capital versé de 1.500.000 fr., soit donc du 685 0/0. Aussi les actions de cette Banque émises à 125 francs, valent-elles aujourd'hui en Bourse autour de 4.000 francs.

La marche au monopole dans la boulange.

S'il était une industrie qui jusqu'à ces derniers temps semblait être l'asile inviolé du « petit commerce », c'est bien celle de la boulangerie. Mais maintenant que le pétrin mécanique est devenu une réalité, la concentration capitaliste s'opère dans la boulangerie tout comme ailleurs, et même s'y transforme en véritable monopole.

Ainsi vient d'être constitué en Amérique, par la fusion de 157 sociétés de boulangerie, un immense trust au capital de 400 millions de dollars (soit dix milliards de francs!) qui pourra fournir le pain à environ un dixième de la population des Etats-Unis. C'est-à-dire plus de dix millions de personnes.

En Allemagne, ce sont les fermiers eux-mêmes qui montent à Berlin une fabrique géante de boulangerie, et en Angleterre certaines coopératives ont dans un même quartier de Londres jusqu'à soixante boutiques de vente de pain.

Potin absorbe Duval.

Félix Potin vient de faire des Bouillons Duval sa filiale. Ça n'a pas été tout seul; un fort groupe d'actionnaires Duval ayant voulu maintenir l'indépendance de la Société. D'où procès, experts, chamboulement du Conseil, etc., mais depuis la dernière assemblée générale du 30 novembre dernier l'affaire est définitivement dans le sac.

La firme qui fut le premier exemple de concentration capitaliste dans le restaurant passe ainsi sous le contrôle de la firme qui fut le premier exemple de concentration capitaliste dans l'épicerie. L'épicier est fournisseur des restaurants, c'est donc de la concentration verticale. Félix Potin et « Monsieur » Duval avaient opéré chacun dans leur partie de la concentration au premier degré; en réunissant les deux maisons leurs successeurs inaugurent dans l'alimentation parisienne la concentration au second degré. — R. Louzon.

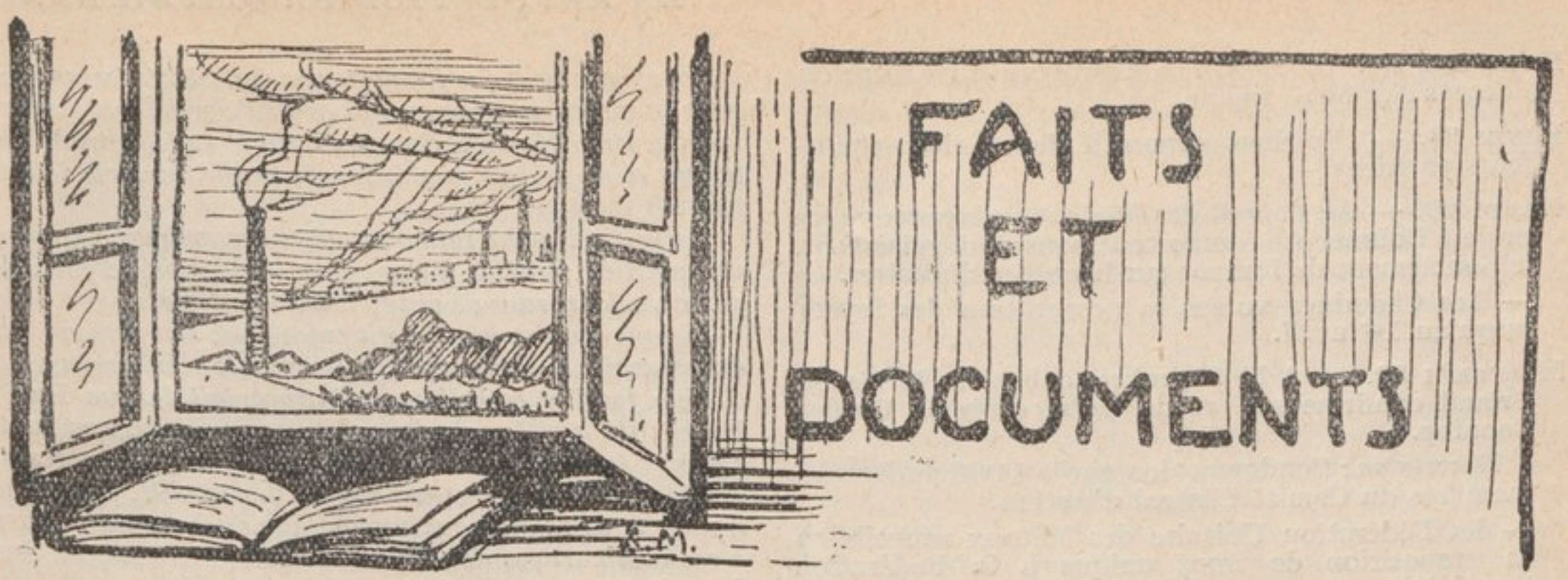

LES FAITS DU MOIS

MARDI 1er DÉCEMBRE. — A Londres signature des accords de Locarno.

— Loucheur annonce qu'il demandera au Parlement sept milliards d'inflation et sept milliards de majoration des impôts.

Angleterre : Les Communes approuvent la condamnation des leaders communistes.

JEUDI 3. — La Chambre adopte le projet Loucheur.

— Arrivée de Lounatscharsky à Paris.

Espagne : Le « Directoire » Primo de Rivera se transforme en « Cabinet » Primo de Rivera.

VENDREDI 4. — Le projet Loucheur est adopté par le Sénat.

Répression : A Nancy, un imprimeur de tracts contre la guerre du Maroc est condamné à deux mois de prison. — Deux condamnations à Saint-Etienne.

— Succès des candidats unitaires aux élections à la Commission mixte des T. C. R. P.

SAMEDI 5. — Le Conseil général de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam confirme sa décision de ne pas discuter *sans conditions* avec les Syndicats russes.

Allemagne : Démission du cabinet Luther.

DIMANCHE 6. — L'*Humanité* publie une « lettre ouverte aux membres du Parti communiste ».

— Congrès des Métallurgistes unitaires de la région parisienne. — Conseil National de la Fédération Unitaire des Cuirs et Peaux.

— A Genève, Conseil de la Société des Nations.

LUNDI 7. — *Répression :* A Paris, Radi et Barbé sont condamnés.

MARDI 8. — A la S. D. N. ouverture de la discussion sur Mossoul.

— Hénault, maire de Saint-Pierre-des-Corps, est libéré.

Répression : L'*Humanité*, l'*Avant-Garde* et le *Conscrit* sont de nouveau poursuivis.

— A Berlin, conférence syndicale anglo-russe.

MERCREDI 9. — L'armée nationale chinoise est aux portes de Moukden.

JEUDI 10. — Remise des lettres de créance de Rakovsky.

— Le Sénat vote la création d'une banque d'émission à Madagascar.

— Mort de Pablo Iglesias.

VENDREDI 11. — Arrivée de Tchitcherine à Paris.

— La Fédération confédérée des Cheminots rompt les pourparlers entrepris avec les autres organisations des Cheminots.

SAMEDI 12. — Manifeste du Comité d'Action.

DIMANCHE 13. — *Espagne :* Mort de M. Maura.

LUNDI 14. — Une réunion convoquée pour constituer le « faisceau universitaire » de Paris est sabotée par les camelots du roi.

— Costes et Michelet sont condamnés à huit mois de prison par la 11e Chambre

— Les relations sont reprises entre la Fédération unitaire des P. T. T. et le ministre du Commerce.

MARDI 15. — Démission de Loucheur.

— « Grève » des marchands parisiens des quatre-saisons contre le barème Morain.

— La S. D. N. attribue Mossoul à l'Irak.

MERCREDI 16. — Doumer remplace Loucheur.

Répression : Trois condamnations à Parthenay.

JEUDI 17. — *Angleterre :* Le Conseil général des Trade-Unions s'élève contre l'attitude de l'Internationale d'Amsterdam au sujet de l'admission des Syndicats russes.

VENDREDI 18. — A Moscou, 14e Congrès du Parti communiste.

SAMEDI 19. — Le matelot Cormier, du *Bretagne*, est condamné à un an de prison.

DIMANCHE 20. — A la Chambre débat sur la Syrie.

— A Saint-Denis, succès communiste aux élections municipales partielles.

— Conseil National Unitaire du Textile-Vêtement.

LUNDI 21. — Mort de Méline-Pain cher.

MARDI 22. — Arrivée à Paris de M. Gordon Canning, mandataire d'Abd el Krim. — Briand refuse de le recevoir.

— Au Congrès du P. C. R. grand débat sur la politique du Parti.

— Semard et Bellanger sont de nouveau condamnés par la 11e Chambre.

MERCREDI 23. — Un traité a été conclu entre l'U. R. S. S. et la République d'Angora.

Belgique : Le Conseil National des Mineurs décide un referendum sur les propositions patronales.

JEUDI 24. — *Hanoï :* Pham Boi Chan est gracié.

— On annonce la prise de Tien-Tsin par les armées nationales chinoises.

VENDREDI 25. — Conférence Nationale des Jeunesses communistes.

Roumanie : Quarante des condamnés de Kichinew sont graciés.

SAMEDI 26. — Les ouvriers des usines Citroën se réunissent en Assemblée générale à la Grange-aux-Belles.

— Body rentre à Limoges et est écroué par l'autorité militaire.

DIMANCHE 27. — *Indes :* A Cawnpore ouverture du Congrès National Indou.

LUNDI 28. — Meeting corporatif des cochers-chauffeurs parisiens.

MARDI 29. — Le Conseil des Ministres a approuvé les projets Doumer qui comportent, sous un déguisement, le doublement de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

— Les Chambres votent la prorogation des loyers jusqu'au 1er avril.

MERCREDI 30. — A la Chambre, débat sur le Maroc. Briand confirme son refus de recevoir M. Gordon Canning.

Répression : Condamnation par la 11e Chambre des membres du Comité Central d'Action.

— La Fédération Unitaire des Métaux rappelle sa sa proposition de front unique à la Fédération Confédérée.

JEUDI 31. — *Hollande :* Le N. A. S. décide d'adhérer à l'Internationale Syndicale Rouge.

Les hauts faits de Sarrail à Damas

Le journal du Destour tunisien, *Le Libéral*, a publié le 21 novembre le tableau suivant des atrocités commises à Damas sur l'ordre du général Sarrail :

Les populations des villages dressées pour la conquête de leur indépendance s'emparèrent de Damas dans le double but de soutenir les Druses et de prouver que l'insurrection est générale à toute la Syrie.

Hassen ef Kherrat, chef des insurgés, en pénétrant dans le quartier catholique de Damas, a proclamé que les Syriens de toutes confessions n'avaient rien à redouter d'un mouvement tendant uniquement à chasser les étrangers du pays.

Et, effectivement, il tient parole et répartit des troupes dans tous les quartiers de la ville pour en assurer la garde et empêcher les soldats français de nuire aux catholiques, dans sa crainte que des abus ne soient commis, comme en d'autres localités, et attribués à ses hommes.

Déjà était parvenue à Damas la nouvelle de la destruction par les troupes françaises des villages de Germana, de Jesrin, d'El Meliha, de Dir Bendel et autres dans le voisinage de Zour et le bruit avait couru que le gouvernement allait bombarder les quartiers de la ville.

Pour calmer la population en émoi, le gouvernement avait lancé une proclamation rassurante. Mais le lendemain, le bombardement commençait et la proclamation n'avait été qu'une ruse de l'Etat-Major.

Ce bombardement dura 60 heures consécutives. On visait les maisons, les mosquées, les églises, les musées et les quartiers de population druse, leurs écoles et leurs asiles, les magasins et les comptoirs commerciaux.

Aux obus destructeurs succédaient, par intervalles, les bombes incendiaires. On eût dit que la fumée des incendies cherchait à masquer aux yeux de l'Eternel les atrocités dont se rendait coupable la civilisation occidentale.

Les incendies détruisirent plus de 400 maisons et plus de 100 établissements de commerce, sans compter de nombreux autres établissements et maisons qui furent détruits par les flammes en différents endroits et dont il n'a pas encore été possible de relever le total.

Le bombardement de Damas par les obus français aurait fait, d'après les statistiques de la Municipalité de cette ville, 1.456 victimes, dont 117 enfants âgés de moins de cinq ans, 219 femmes et 1.120 hommes.

Les blessés seraient en nombre impressionnant.

Après le bombardement, les tanks furent lancés, dans les rues de Damas, contre les habitations qui s'écroulèrent ensevelissant sous leurs débris, les occupants.

Les soldats français se jetaient sur les femmes en fuite et les violentaient.

Un témoin oculaire rapporte que des soldats terrassèrent pour la violer, une femme qui avait défendu son honneur jusqu'à être défigurée. Son mari apprenant l'outrage fait, la tua et se joignit aux insurgés parmi lesquels il lutta jusqu'à la mort.

Un autre témoin rapporte qu'une musulmane habitant un quartier paisible s'étant mise à la fenêtre fut visée par un soldat français qui la tua d'une balle.

Il nous revient qu'un petit enfant que son père essayait de soustraire au massacre organisé eut le crâne fracassé.

Une famille catholique qui traversait la rue Bab el Djabia fut arrêtée par des militaires qui lancèrent contre elle leur tank et en blessèrent grièvement les membres.

Chérif-Bey, un des plus notables de la ville, fut tué par une balle alors qu'il recommandait, du haut du minaret, à ses compatriotes de ne pas tirer sur les français, dans l'espoir que ceux-ci cesseraient le feu.

La famille Rouwatky, dont 7 femmes, aurait été enfermée dans une maison incendiée par les obus et empêchée de s'échapper par les sentinelles qui avaient reçu des ordres formels.

Dans cette ville, devenue en grande partie la proie des flammes et dont les habitants eurent à subir toutes sortes d'atrocités et d'outrages, il fut, pour comble d'horreur, interdit de fuir.

Les personnes qui ne pouvaient trouver de salut que dans l'évasion furent empêchées par la force armée de quitter la ville.

Non content d'avoir causé des dégâts dont nous ignorons encore le détail mais qu'on évalue à plus de 3 millions de livres sterling, le gouvernement de Sarrail, à qui les survivants du massacre demandèrent grâce, voulut bien suspendre l'horrible répression à condition que la ville payât un tribut de cent mille livres en or et lui livrât trois mille fusils. Il leur faisait savoir que si ces conditions n'étaient pas remplies dans un bref délai, le bombardement de la ville et les tanks reprendraient leur œuvre de destruction et de mort. Après de multiples et vaines réunions de notables, le Conseil municipal de Damas décida de charger le gouvernement local de payer l'indemnité et lui donna, en hypothèque, tous les biens et revenus de la ville.

***

Une lettre de M. Gordon Canning.

« Le Cartel, c'est la paix... » avaient proclamé le 11 mai les candidats cartellistes. Depuis le Cartel, deux guerres nouvelles ont éclaté, Maroc et Syrie, auxquelles le Cartel ne se presse pas de mettre fin. Painlevé avait, à Nîmes, formulé, les conditions de paix offertes par son gouvernement à Abd el Krim : celui-ci vient d'envoyer à Paris un mandataire, pour recevoir lesdites conditions; Briand lui ferme sa porte au nez. Briand, s'il n'est pas le Cartel tout entier, est le chef d'un gouvernement cartelliste, ou soutenu par le Cartel. (Que de distinguos parlementaires pour dire la même chose !) Briand considère les engagements de son prédécesseur Painlevé comme des chiffons de papier. Il ne veut pas la paix au Maroc. Il ne veut pas entrer en relations avec Abd el Krim. Et le Cartel, tout entier à sa cuisine parlementaire, laisse agir Briand contre la paix, pour la guerre.

Le mandataire d'Abd el Krim, M. Gordon Canning, a écrit à Briand. Sa lettre a été lue à la Chambre. En voici le texte, intéressant à plus d'un titre :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé à Paris mardi 22 décembre, porteur d'une lettre officielle de Mohamed ben Abd el Krim, chef du Rif. Cette lettre me désigne personnellement pour recevoir, au nom du gouvernement du Rif, les conditions de paix offertes par M. Painlevé, au nom de la France et de l'Espagne, en juillet dernier.

J'espérais recevoir du quai d'Orsay l'invitation de m'y rendre pour avoir un entretien avec le ministre des

affaires étrangères; comme je n'ai rien reçu jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur de vous écrire moi-même et de solliciter une audience aussitôt que possible.

Je désirerais en même temps attirer votre attention, monsieur le président du conseil, sur le fait suivant concernant mon voyage, dont la signification et l'importance ne peuvent vous échapper.

Les 29 et 31 octobre derniers, j'ai eu l'honneur d'être reçu par MM. Painlevé, Malvy et Perrier. Mes recommandations auprès de ces personnalités étaient suffisantes, je crois, pour lever tous les doutes quant à ma situation, car elles me furent données par un citoyen français qui me connaissait personnellement depuis 1914. Moi-même, j'ai déclaré franchement :

« Je suis ici tout d'abord comme un ami des Rifains, mais je ne suis pas pour cela un ennemi de la France. »

A cette époque, d'après les comptes rendus de discours prononcés par des personnalités responsables appartenant aux gouvernements français et espagnol, j'avais compris que la France et l'Espagne avaient fait tout en leur pouvoir pour offrir une paix juste et loyale, mais qu'Abd el Krim n'avait voulu faire aucune démarche pour s'assurer si ces offres étaient réelles et si elles étaient acceptables.

En conséquence, je résolus, si l'autorisation m'était accordée, de me rendre ouvertement dans le Rif et de conseiller au chef rifain de prendre officiellement connaissance de ces conditions.

Je m'étais dit : « Comme j'ai travaillé pendant dix-huit mois en faveur du Rif tant pour faire reconnaître les Rifains comme belligérants qu'avec la mission de la Croix-Rouge, sans avoir jamais demandé ni concessions ni aucune récompense matérielle, on m'écoutera peut-être et l'on suivra mon conseil. »

Le 31 octobre, je montrai à M. Malvy une lettre qui m'était adressée par le chef rifain — lettre qui prouvait que ma situation et mon travail n'avaient qu'un but humanitaire et qui discutait de certains points relatifs à la paix.

Dans mes conversations, je réclamai des éclaircissements sur certaines des conditions de paix qui avaient été publiées dans la presse, particulièrement en ce qui concernait : 1° la question des officiers français et espagnols, qui devaient commander la gendarmerie rifaine; 2° sur le mot autonomie.

On m'expliqua aussitôt que les gouvernements français et espagnol n'avaient fait aucune demande tendant à placer leurs officiers à la tête de la gendarmerie, et, en ce qui concernait l'autonomie, on me fit comprendre qu'elle serait offerte de la façon la plus libérale.

Il y aurait certaines restrictions en raison des traités existants, la reconnaissance du pouvoir spirituel du sultan devrait être acceptée.

Après avoir entendu ces explications, je reconnus que les conditions de paix offertes en juillet pourraient présenter une base de négociations, et, en conséquence, je me chargeai d'expliquer le mot « autonomie » — un mot qui devait être tout à fait étranger à Abd el Krim et qui, sans aucun doute, lui donnerait de grands soupçons.

J'étais donc disposé à conseiller au chef rifain d'accepter une autonomie qui lui donnait 60 0/0 de ce qu'il demandait, sous la formule d'une complète indépendance. Les principales différences seraient :

1° Reconnaissance du sultan du Maroc comme chef religieux;

2° Aucune représentation à l'étranger;

3° Acceptation des tarifs existants au Maroc;

4° Au point de vue commercial, politique de la porte ouverte.

MM. Malvy et Perrier répétèrent plusieurs fois que tout ce qu'ils avaient dit représentait les vues aussi bien de l'Espagne que de la France.

M. Painlevé hésitait un peu au début à accorder l'autorisation nécessaire, étant donné qu'il pensait que la France avait déjà fait tant d'ouvertures de paix aux Rifains que d'en faire de nouvelles serait indigne de son prestige.

Néanmoins, après avoir réfléchi et fait une visite au ministre des affaires étrangères, M. Briand, M. Painlevé me remit une lettre personnelle pour M. Steeg et donna les ordres nécessaires aux services officiels.

M. Painlevé déclara :

— Beaucoup de gens critiquent le gouvernement pour offrir en octobre ,après nos victoires, les mêmes conditions de paix qu'en juillet dernier, mais la France est une grande puissance et peut se permettre d'être généreuse

« Le gouvernement considère donc que l'offre de juillet reste ouverte à l'acceptation d'Abd el Krim, ou tout au moins comme base pour servir à l'ouverture des négociations. »

J'ai demandé si je pouvais prendre comme exemple de l'autonomie accordée au Rifains le statut de l'Etat libre d'Irlande.

Il me fut répondu : « Oui, à peu près. »

Pendant tous ces entretiens, je fus reçu avec la plus haute courtoisie, et il apparut enfin qu'une réelle occasion était offerte pour accorder ces vues des trois parties et conclure un armistice dans un mois ou deux.

M. Steeg me reçut à la résidence générale, à Rabat, le vendredi 13 novembre dernier, de la façon la plus courtoise, et nous eûmes un entretien qui dura deux heures environ.

Au cours de notre conversation, M. Steeg m'expliqua, de la façon la plus claire, tout ce que MM. Painlevé, Malvy et Perrier m'avaient dit.

Le mot « autonomie » m'était représenté comme quelque chose qui, dans un certain sens, va plus loin que le mot « indépendance ».

Je crus comprendre qu'à la fois la France et l'Espagne étaient prêtes à traiter avec le Rif de la plus généreuse façon. Ma dernière question à M. Steeg fut la suivante : « Pourriez-vous me dire exactement ce que les gouvernements français et espagnol veulent qu'Abd el Krim fasse ? »

M. Steeg me répliqua qu'il était nécessaire que le chef rifain envoyât soit une lettre officielle, adressée aux deux gouvernements, leur demandant où il pourrait recevoir les conditions de juillet, soit des délégués pour recevoir ces conditions.

« C'est tout ce qu'Abd el Krim a à faire; ensuite, il sera facile aux Français et aux Espagnols de poursuivre les négociations. »

A mon départ, j'assurai M. Steeg que durant ma visite au Rif, visite entreprise avec l'autorisation du gouvernement français, je ne ferais rien pour encourager la guerre, mais tout pour amener la paix.

Je dis :

« J'essayerai de convaincre Abd el Krim : 1° d'aller faire chercher officiellement les conditions de paix; 2° d'accepter l'autonomie dans le plus large sens du mot, au lieu de demander comme condition préalable la reconnaissance de l'indépendance complète. »

Je tiens à vous faire connaître que durant mon passage à travers la zone française, je fus reçu partout avec la plus grande courtoisie.

Le mardi 8 décembre dernier, je rentrais à Rabat et, en l'absence de M. Steeg, je fus reçu par M. Blanc. Je revenais avec ce que le gouvernement français m'avait définitivement demandé d'apporter et ayant réussi à obtenir d'Abd el Krim son acceptation de l'autonomie au lieu de l'indépendance.

Abd el Krim me chargeait définitivement de recevoir les termes des conditions sans que j'eusse réclamé cette mission. Je suis maintenant de retour à Paris, ayant terminé la première partie de ma mission.

J'ai l'espoir d'être reçu par vous, monsieur le pré-

sident du conseil, et d'être en mesure de retourner auprès du chef rifain avec la réponse officielle des gouvernements français et espagnol, afin de frayer le chemin vers un armistice immédiat et une conférence à Tanger.

Veuillez agréer, monsieur le président du conseil, l'assurance de ma considération très distinguée.

GORDON CANNING.

:-: ENTRE NOUS :-:

Nous avons bouclé, sans trop de peine, notre budget de 1925. L'année 1926 commence avec un encaisse de près de 2.000 francs. Il est vrai que nous étions partis, l'an dernier, avec la petite somme de 1.200 francs qui constituait le reliquat de la souscription ouverte pour la publication de « Lettre aux membres du Parti communiste » qui valut à Monatte, Rosmer et Delagarde, l'honneur d'être exclus du Parti.

Sans les abonnements de soutien, nous n'aurions pu tenir le coup. Mais 23 abonnements à 100 francs et 7 à 1.000 francs, qui ont fait rentrer près de 10.000 francs, ont couvert notre déficit. Nous voulons arriver à équilibrer notre budget par un nombre suffisant d'abonnements ordinaires et par notre vente au numéro. Mais tant que nous n'y serons pas parvenus, il est naturel que nous demandions à nos amis, à ceux qui le peuvent, de consentir le sacrifice financier nécessaire pour joindre les deux bouts.

Nous avions réclamé 2.000 abonnés pour la fin de 1925; entre nous, nous n'étions pas aussi ambitieux, nous pensions et voulions arriver au millier. Notre espoir ne s'est pas réalisé. Nous avons fini l'année avec 635 abonnés.

Ce chiffre nous paraît maigre ; il paraît gros aux personnes qui savent quelles difficultés rencontre une revue; il paraîtra plus gros encore à ceux qui se sont ingéniés toute l'année à nous empêcher de trouver des abonnés. Nous devions nous casser le nez, nous devions renoncer dès les premiers numéros, nous ne nous sommes cassé ni le nez, ni les reins ; nous avons rompu tous les barbelés tendus autour de nous. Si bien que nous repartons, pour 1926, alertes et confiants.

Nous devons progresser rapidement cette année, atteindre les 1.000, les dépasser, marcher d'un bon pas vers les 2.000.

Nous tenons particulièrement à pousser notre chasse aux abonnés. C'est l'abonnement qui est l'assise la plus solide pour une publication comme la nôtre. Et 20 francs, ce n'est pas une somme effrayante par les temps qui courent, ces 20 francs représentent d'ailleurs tout juste le prix de revient, impression, papier et expédition des douze numéros de l'année ; tout le travail d'administration et de rédaction est assuré sans la moindre rémunération.

Les abonnements doivent arriver à assurer la vie de la revue. Mais nous ne voudrions pas nous en tenir là. La vente au numéro doit être organisée de deux manières :

1° Par la mise en vente dans deux ou trois kiosques ou librairies par arrondissement à Paris, dans une ou deux librairies dans chaque grande ville ; à nos amis de nous signaler ces kiosques et librairies disposés à mettre la R. P. en vente et à l'afficher à leur étalage ;

2° Par la vente de 5 ou 10 exemplaires dans leur usine, leur Syndicat, leur groupement par des camarades de bonne volonté.

Grâce à ces deux moyens, nous devons pouvoir augmenter sensiblement notre vente, notre circulation, notre propagande.

Naturellement, nous comptons cette année encore sur les abonnements de grand soutien et de soutien. Nous avons même l'espoir de voir doubler le chiffre de l'un et de l'autre. Nous ne voulons pas faire de réserves ni gaspiller un sou ; mais nous voudrions pouvoir faire connaître la revue en faisant à de nombreux « possibles » l'envoi d'un ou deux numéros. C'est un procédé coûteux, mais si nous ne voulons pas pour enfermer dans un cercle trop limité, force nous est de l'employer.

⁂

Près de 500 abonnements venaient à expiration en décembre. Les renouvellements ne rappliquent pas trop mal, mais ce n'est pas encore ça. Faut activer, les amis !

Nous envoyons à tous ce numéro. Il rappellera que nous attendons avec impatience les 20 francs de 1926. Qu'on se hâte de façon à ne pas nous obliger à recourir à des recouvrements par la poste, embêtants pour nous et non moins embêtants, paraît-il, pour la plupart des abonnés. Dépêchez-vous, les retardataires, car nous serions contraints au début de février de vous faire relancer par le facteur.

Rappelez-vous que notre chèque-postal doit être libellé à cette adresse : *Révolution Prolétarienne*, 734-99, *Paris*.

⁂

Parlons un peu rédaction.

Après douze numéros, nous sommes obligés de confesser que nous n'avons pas réalisé exactement la revue que nous voulions faire. Les hommes proposent, mais les événements disposent. Nous avons été ballottés entre deux formules, entre deux besoins également ardents dans le mouvement révolutionnaire actuel.

Nous voulions négliger la broutille quotidienne, les menus faits et porter toute notre attention sur les événements importants et sur les questions doctrinales soulevées par eux. Les militants du rang, les générations nouvelles de militants ouvriers ont besoin d'autre chose que du catéchisme indigeste dont on les gave. Ils ne veulent pas faire simple acte de foi, ils veulent comprendre et apprendre. Un foyer intellectuel de discussions leur est nécessaire. La R. P. devait être cette coopérative intellectuelle où chacun apporterait ses connaissances et le fruit de son expérience. Toute cette révision du syndicalisme révolutionnaire après les dures leçons infligées par la guerre et l'enseignement de la révolution russe et des tentatives de révolutions, révision dont on a parlé souvent, nous voulions enfin en entreprendre l'examen ; c'est le travail le plus utile et le plus urgent que nous devons aborder et poursuivre.

Mais il est impossible d'ignorer la lutte au jour le jour dans le mouvement syndical et dans le Parti, dans les Internationales syndicales et dans l'Internationale communiste. Nous sommes obligés de dire notre mot, de permettre aux camarades attaqués de se défendre. D'où la part faite à la broutille quotidienne, aux polémiques.

Les luttes de tendance ne passionnent ou n'intéressent qu'un nombre restreint de camarades, quelques milliers en tout. Nous devons néanmoins leur faire leur part. Nous ne vivons pas dans la lune et ces luttes, quoi qu'en disent d'aucuns, ne sont point stériles.

Mais nous ne devons pas borner là notre effort, et même nous devons les traiter à notre manière. Nous le ferons dans les diverses rubriques, et particulièrement dans celle qui a été ouverte sur « la renaissance du syndicalisme ».

Nous ne vous en dirons pas plus pour aujourd'hui, mais vous verrez que nous avons mis de nombreuses études en chantier et que la R. P. s'efforcera, malgré son cadre trop étroit, de répondre aux divers besoins du mouvement.

PETITE BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INTERNATIONALE SYNDICALE ROUGE

BROCHURES DÉJA PARUES :

I. **Résolutions et statuts adoptés au Premier Congrès des Syndicats révolutionnaires** (Moscou, 3-19 juillet 1921). ..... 2 »
II. **Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge** (A. Losovsky). 2 50
III. **Les Syndicats russes et la Nouvelle Politique** (A. Losovsky). 0 50
IV. **Les Syndicats et la Révolution** (A. Losovsky) 0 50
V. **Thèses et Résolutions adoptées au IIe Congrès de l'Internationale rouge** (Moscou, novembre 1922) 1 25
VI. **Vers le Front unique international** (Edo Fimmen), introduction de Pierre Monatte) 0 50
VII. **Pour le Front unique des Transports** (Pierre Sémard) 0 50
VIII. **L'Internationale Syndicale Rouge et l'Unité syndicale** (A. Herclet) 0 75
IX. **Rapports entre l'I. S. R. et l'I. C.** (Préface de Dudilieux) 1 50
X. **Les Anarchistes et le Mouvement syndical** (Andrès Nin) 0 50
XI. **Le Grand Stratège de la Guerre de Classe** (A. Losovsky) ..... 1 »
XII. **L'Activité de l'I. S. R.** (Rapport pour le IIIe Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Losovsky. 7 50
XIII. **L'Anarcho-Syndicalisme en Espagne** (J. Maurin) 0 75
XIV. **Résolutions adoptées au IIIe Congrès de l'I. S. R** 3 50
XV. **L'Unité du mouvement syndical mondial** (rapports et discours prononcés au VIe Congrès des Syndicats ouvriers de l'U. R. S. S.), préface de A. Losovsky 2 50
XVI. **L'organisation et la situation des employés en Russie** (D. Antochkine). . 1 »
XVII. **Les problèmes du mouvement travailliste** (P. Braun), préface de A. J. Cook 0 75
XVIII. **Le mouvement national et la classe ouvrière en Chine** (L. Heller) ..... 1 »
XIX. **La conférence syndicale anglo-soviétique** (A. Losovsky) 2 50

EN VENTE
à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL
96, quai de Jemmapes - PARIS-Xe
Chèque postal : 43-08 — Téléph. : Combat 08-02

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE
P.-M. DELESALLE
16, rue Monsieur-le-Prince, Paris VIe (près l'Odéon)

LIVRES D'OCCASION :
Spécialement, ouvrages concernant les sciences sociales et économiques

ENVOI SUR DEMANDE DU CATALOGUE PÉRIODIQUE
Librairie Générale — Histoire — Romans — Littérature
Fournitures constantes dans les meilleures conditions

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE
31, rue Jacob et 1, rue Saint-Benoit, Paris (6e)

P.-J. PROUDHON
Œuvres complètes
Publiées sous la direction de C. BOUGLÉ et H. MOYSSET, en 20 volumes in-8°

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :
Broché... ... ... **340 fr.**
Relié.. ... ... **580 fr.**

VOLUMES PARUS :

Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère. Introduction et Notes de Roger Picard, 1923. 2 vol. in-8° brochés. . . . . 32 fr.
Idée générale de la Révolution au XIXe siècle. Introduction et Notes de A. Berthod. 1923. 1 vol. in-8° broché . . . . . 18 fr.
De la capacité politique des classes ouvrières. Introduction et Notes de Maxime Leroy. 1924. 1 vol. in-8° broché . . . . . 18 fr.

SOUS PRESSE :

La guerre et la paix. Introduction et Notes de H. Moysset.

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE
Brochures mensuelles pour les enfants

Abonnement : un an (10 numéros)..... 6 »
— Extérieur..... 8 »

S'adresser à ***"L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE"***
SAUMUR (M.-&-L.) - Chèq. post. : 81-26 Nantes

Histoire de Pierre Lapin, par B. Potter. » 85
Contes flamands, traduits par M. Van de Moortel et illustrés par ses élèves... » 75
Comment le capitaine eut peur, par Claude Tiller..... » 75
Le village disparu, par Gerstaecker.... » 75
Tony l'assisté, par Célestin Freinet..... 1 50
Tom le Ramoneur, par Ch. Kingsley.... 2 50
Nouvelles d'Italie, par Italo Toscani.... 2 50
La jeunesse de Jean-Jacques, récit tiré des *Confessions*, de J.-J. Rousseau..... 3 »
Souvenirs d'enfance des grands écrivains, trois brochures à 0 fr. 75 l'une, les trois ensemble..... 2 »
L'abonnement aux 10 brochures de l'année en cours..... 6 »

En vente à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL
96, quai de Jemmapes - PARIS-Xe
Chèque postal : 43-08 — Téléph. : Combat 08-02

Téléphone
COMBAT 08-02
R. C. 251-310

Chèque Postal
Marcel HASFELD
N° 43-08

LIBRAIRIE DU TRAVAIL. 96, QUAI DE JEMMAPES. PARIS (10e)

VIENT DE PARAITRE :

VICTOR-SERGE

Les Coulisses d'une Sûreté Générale

(L'OKHRANA RUSSE)

Un volume... ... ... 4 francs.

Les liens qui unirent les deux grands hommes de la Révolution russe.

LÉNINE

PAR

Léon TROTSKY

Un volume : 8 fr.

Voulez-vous savoir comment vous êtes exploités ?

LISEZ

L'Économie Capitaliste

(PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE)

par Robert LOUZON

Un volume : 6 fr.

Le Gérant : V. GODONNÈCHE. Imp. Nouvelle (assoc. ouv.), 11, rue Cadet. — 63-1-26.